

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

VEOLIA ENVIRONNEMENT

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 2 039 363 030 €.
Siège social : 36/38, avenue Kléber, 75016 Paris.
403 210 032 R.C.S. Paris.
Documents comptables annuels.

A. – Comptes sociaux

I. – Bilan au 31 décembre 2005.

(En euros).

Actif	31/12/2005			31/12/2004
	Brut	Amortissement et provision	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	3 815 354	2 765 186	1 050 168	2 978 614
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	3 072 072		3 072 072	
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	663 025	460 016	203 009	254 182
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2) :				
Participations	11 889 784 115	89 793 776	11 799 990 339	11 612 446 116
Créances rattachées à des participations	3 700 346 220		3 700 346 220	2 572 937 676
Autres titres immobilisés	49 205 849		49 205 849	43 858 682
Prêts	93 521		93 521	107 342
Autres immobilisations financières	258 340 946		258 340 946	149 460 926
Total (I)	15 905 321 102	93 018 978	15 812 302 124	14 382 043 537
Actif circulant :				
Stocks et en-cours :				
Matières premières, & autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				

Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	451 609		451 609	309 431
Créances (3) :				
Créances d'exploitation :				
Créances clients et comptes rattachés	116 480 520		116 480 520	305 443 144
Autres créances	2 807 817 975		2 807 817 975	2 168 597 952
Créances diverses :				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres	236 468 375		236 468 375	276 517 122
Autres titres	821 342 716		821 342 716	3 530 100 981
Instruments de trésorerie actif	94 120 056		94 120 056	179 569 328
Disponibilités	100 625 283		100 625 283	16 606 929
Charges constatées d'avance (4)	84 185 670		84 185 670	3 886 042
Total (II)	4 261 492 204		4 261 492 204	6 481 030 930
Comptes de régularisation :				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	28 932 717		28 932 717	24 163 534
Primes de remboursement des obligations (IV)	33 349 818		33 349 818	27 711 780
Ecart de conversion actif (V)	15 929 717		15 929 717	106 466 825
Total général (I+II+III+IV+V)	20 245 025 558	93 018 978	20 152 006 580	21 021 416 607
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			25 525 695	11 837 582
(3) Dont à plus d'un an			–	–
(4) Dont à plus d'un an			67 194 411	–

Passif	2005	2004
Capitaux propres :		
Capital (dont versé 2 039 363 030)	2 039 363 030	2 032 109 915
Prime d'émission, de fusion, d'apport	6 311 769 913	6 280 267 459
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve :		
Réserve légale	112 086 317	85 803 415
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	118 824 052	318 824 052
Autres réserves	227 372 591	32 360 091
Report à nouveau	699 982 668	461 037 241
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	388 429 495	525 658 051
Sous-total : Situation nette	9 897 828 066	9 736 060 223
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total (I)	9 897 828 066	9 736 060 223
Autres fonds propres :		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
Total (I bis)		

Provisions :		
Provisions pour risques	17 005 638	109 919 502
Provisions pour charges	10 000 000	
Total (II)	27 005 638	109 919 502
Dettes (1) :		
Emprunts obligataires convertibles		1 567 850 832
Autres emprunts obligataires	7 384 933 422	6 364 843 093
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	354 714 624	276 904 910
Emprunts et dettes financières diverses	2 208 933 694	2 588 637 664
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 061 229	61 484 485
Dettes fiscales et sociales	47 900 066	186 571 086
Autres dettes d'exploitation	5 798 240	4 365 629
Dettes diverses :		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 677 363	
Dettes fiscales (impôts sur les bénéfices)		
Autres dettes diverses	35 759 106	37 177 516
Instruments de trésorerie passif	28 113 048	46 836 626
Comptes de régularisation :		
Produits constatés d'avance	70 893 387	29 711 796
Total (III)	10 197 784 179	11 164 383 637
Ecarts de conversion passif (iv)	29 388 697	11 053 244
Total général (I+II+III+IV)	20 152 006 580	21 021 416 607
(1) Dont à plus d'un an	7 754 592 774	6 501 493 191
Dont à moins d'un an	2 372 298 019	4 633 178 650
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	7 722 257	10 791 565
(3) Dont emprunts participatifs		

II. – Compte de résultat au 31 décembre 2005.

(En euros).

	2005	2004
Produits d'exploitation (1) :		
Ventes de marchandises		
Production vendue	299 267 516	277 680 578
Montant net du chiffre d'affaires	299 267 516	277 680 578
Dont à l'exportation		
Production stockée (ou déstockage)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	9 148	24 392
Reprises sur provisions (et amortissements) et transferts de charges	6 561 140	8 450 160
Autres produits	3 436	6 180
Total (I)	305 841 240	286 161 309
Charges d'exploitation (2) :		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		

Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes (*)	315 287 429	314 036 722
Impôts, taxes et versements assimilés	6 715 429	6 089 593
Salaires et traitements	32 134 706	27 804 220
Charges sociales	13 703 555	11 647 362
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	6 391 537	16 401 411
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions	10 000 000	
Autres charges	1 183 287	775 474
Total (II)	385 415 943	376 754 782
1. Résultat d'exploitation (I – II)	- 79 574 703	- 90 593 473
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice ou perte transférée (III)		
Perte ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers :		
De participations (3)	465 718 224	537 887 284
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2 465 039	2 405 605
Autres intérêts et produits assimilés (3)	194 628 156	155 565 906
Reprises sur provisions et transferts de charges	186 558 338	135 527 865
Différences positives de change	234 185 435	925 595 804
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total (V)	1 083 555 192	1 756 982 463
Charges financières :		
Dotations aux amortissements et aux provisions	33 521 886	145 235 959
Intérêts et charges assimilées (4)	402 694 231	437 408 557
Différences négatives de change	326 448 051	785 351 161
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	195 488	
Total (VI)	762 859 656	1 367 995 677
2. Résultat financier (V-VI)	320 695 536	388 986 786
3. Résultat courant avant impôts (i-ii+iii-iv+v-vi)	241 120 833	298 393 314
Produits exceptionnels :		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	239 307	568 340
Produits exceptionnels sur opérations en capital	344 606	794 261 494
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total (VII)	583 913	794 829 834
Charges exceptionnelles :		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80 214 444	16 077 461
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	113 340	696 566 982
Charges exceptionnelles dotations aux amortissements et provisions	1 420 180	
Total (VIII)	81 747 964	712 644 443
4. Résultat exceptionnel (vii-viii)	- 81 164 051	82 185 391
Participation des salariés aux résultats (ix)		
Impôts sur les bénéfices (x)	228 472 713	145 079 347
Total des produits (I+III+V+VII)	1 389 980 344	2 837 973 607

Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 001 550 849	2 312 315 556
Bénéfice ou perte	388 429 495	525 658 051
<i>(*) Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier</i>		
<i>Redevances de crédit-bail immobilier</i>		
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		
<i>(3) Dont produits concernant les entreprises liées</i>	631 552 196	632 051 042
<i>(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>	15 005 829	72 427 750

III. – Projet d'affectation du résultat 2005.

(En euros).

	2005
Résultat net comptable 2005	388 429 495
Report à nouveau	699 982 668
Montant distribuable brut	1 088 412 163
Distribution (0,85 € x 391 882 364 actions) (1)	333 100 009
Réserve légale	19 421 475
Report à nouveau	735 890 679
Montant distribuable brut	1 088 412 163

(1) Au 31 décembre 2005, le capital social est constitué de 407 872 606 actions dont 15 990 242 actions d'autocontrôle. Les actions d'autocontrôle n'ouvrant pas droit à dividendes, le montant total de la distribution pourra être amené à changer en fonction du nombre d'actions d'autocontrôle détenues à la date de mise en paiement du dividende.

IV. – Tableau de financement.

(En milliers d'euros).

	2005	2004
Ressources :		
Capacité d'autofinancement	253 217	446 225
Cessions ou diminutions d'actifs immobilisés :		
Cessions d'immobilisations		
Cessions de titres	101	792 706
Remboursement d'apport	22 547	(1) 3 943
Remboursement des créances financières (avances à long terme)	259 537	2 691 733
Remboursement dépôts et cautionnements	3 880	22 397
Augmentation de capital	38 756	25 286
Augmentation des dettes financières à moyen et long terme	2 706 913	59 801
Total des ressources	3 284 951	4 042 091
Emplois :		
Dividendes mis en paiement (hors précompte)	265 417	217 917
Acquisitions ou accroissements d'actifs immobilisés :		
Immobilisations	3 216	999
Titres de participation	210 286	(2) 5 505
Créances financières long terme	1 290 328	1 002 611
Autres immobilisations financières	12	17 188
Réduction des capitaux propres		4 988
Remboursement de dettes financières	3 542 706	218 649
Total des emplois	5 311 965	1 467 857
Variation du fonds de roulement	- 2 027 014	2 574 234

Total	3 284 951	4 042 091
<i>(1) Ce montant correspond au remboursement partiel des titres de B 1998 SL.</i>		
<i>(2) Ce montant comprend un appel de fonds sur les titres de participations de Campus Veolia Environnement pour 4 391,9 milliers d'euros.</i>		

V. – Annexe aux comptes sociaux.

1. – Faits caractéristiques de l'exercice.

1.1. Echéances et remboursement de certains emprunts obligataires :

1.1.1. Echéance de l'emprunt Océane. – L'Océane, émis en avril 1999, est arrivé à échéance le 3 janvier 2005 et a donc fait l'objet d'un remboursement pour un montant de 1 535 millions d'euros.

1.1.2. Remboursement partiel d'un emprunt obligataire. – Veolia Environnement a procédé le 12 décembre 2005 au remboursement partiel d'un emprunt obligataire EMTN échéance 2008 pour 1 149 millions d'euros. Les dérivés de couverture y afférents ont également fait l'objet d'un retournement. Le coût de cette opération s'élève à environ 25 millions d'euros.

1.1.3. Echéance d'un emprunt obligataire. – Un emprunt obligataire EMTN de 500 millions d'euros émis en novembre 2001 est arrivé à échéance en novembre 2005.

1.2. Nouvelles émissions obligataires – rallongement de la durée de la dette :

1.2.1. Emprunt obligataire indexé. – A la fin du premier semestre 2005, Veolia Environnement a émis un emprunt obligataire indexé sur l'inflation pour un montant de 600 millions d'euros à échéance du 17 juin 2015.

1.2.2. Autres émissions obligataires. – Un emprunt obligataire de 50 millions d'US dollars (soit 42,4 millions d'euros) à échéance juin 2015 a été émis fin mai 2005. En novembre 2005, un emprunt obligataire de 500 millions d'euros à échéance mai 2007 a été émis. Enfin, deux emprunts obligataires l'un de 600 millions d'euros, l'autre de 900 millions d'euros ont été émis en décembre 2005 à échéance respectivement de décembre 2020 et février 2016.

1.3. Déploiement de la marque Veolia au sein du groupe. – La fin de l'exercice a été marquée par le changement de nom et du logo des quatre divisions désormais dénommées Veolia Eau, Veolia Propreté, Veolia Transport et Veolia Energie (Dalkia). L'annonce du changement de nom effectuée lors de la Convention des Cadres du mois de novembre 2005 a lancé le processus de déploiement de cette marque portant tant sur la campagne publicitaire à mettre en oeuvre que sur les modifications du logo figurant sur l'ensemble des biens (véhicules, agences, bennes,...) utilisés par Veolia Environnement. Une partie de ces frais a fait l'objet d'une provision pour charges pour un montant de 8,9 millions d'euros.

1.4. Abandon de créances réalisé par Veolia Water et conséquences sur les comptes de Veolia Environnement. – Veolia Water a procédé à un abandon de créances le 7 décembre 2005 en faveur de Wasco pour 150 millions d'US dollars (soit 128 millions d'euros). Suite à cette opération, Veolia Water a remboursé une partie du prêt long terme accordé par Veolia Environnement pour un montant de 150 millions d'US dollars.

Le gain de change dégagé lors de la réalisation de cette opération chez Veolia Water pour 16,3 millions d'euros a été transféré à Veolia Environnement en vertu de la convention de garantie de change du 22 décembre 2000.

1.5. Remboursement d'un prêt à Vefo. – Concomitamment au rachat du Tsar (titres subordonnés remboursables en actions) par Vefo, Veolia Environnement a procédé en mars 2005 au remboursement du prêt de 247 millions d'euros que lui avait accordé Vefo en décembre 2001.

1.6. Autres événements :

1.6.1. Augmentation de capital réservée aux salariés. – Par décision du président-directeur général en date du 6 décembre 2005, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 12 mai 2005 en sa quinzième résolution, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital souscrite par les adhérents des Plans d'Epargne de Groupe France et International pour 34,5 millions d'euros.

Cette augmentation de capital a fait l'objet d'un abondement sous la forme d'actions nouvelles de 5,5 millions d'euros.

Ainsi, le nombre d'actions créées s'élève à 1 281 928 actions à 28,11 euros chacune ; la valeur nominale de l'augmentation de capital représente 6 409 640 euros et la prime d'émission dégagée s'élève à 28 170 228,62 euros.

Les actions nouvelles portent jouissance au 1^{er} janvier 2005, elles ont été assimilées aux actions anciennes et donneront droit aux dividendes distribués au cours de l'année 2006 au titre de l'exercice 2005.

1.6.2. Augmentation de capital d'une filiale. – Veolia Environnement a procédé le 3 août 2005 à une augmentation de capital d'une filiale américaine VNAO pour un montant de 231 millions d'US dollars (soit 188 millions d'euros) sans donner lieu à la création d'actions nouvelles.

Consécutivement, VNAO a remboursé l'avance en compte courant de 230 millions d'US dollars faite par Veolia Environnement.

1.6.3. Réduction du capital d'une filiale. – Veolia Environnement a procédé à la réduction du capital de sa filiale VE Services Ré suite à l'assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2005 pour un montant de 22 millions d'euros. Cette opération a donné lieu au remboursement de cette somme par VE Services Ré à Veolia Environnement.

1.6.4. Augmentation du capital d'une filiale étrangère. – Suite à la décision du 16 septembre 2005, Veolia Environnement a procédé à l'augmentation de sa participation dans Codeve Insurance Company Ltd (Société de droit irlandais), filiale d'assurance du Groupe, pour un montant de 22 millions d'euros.

2. – Règles et méthodes comptables.

2.1. Conventions comptables générales. – Les comptes annuels de l'exercice 2005 sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

La mise en oeuvre du règlement n° 2004-06 du 23 novembre 2004 du CRC relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs est sans effet pour la société. Il en est de même pour la mise en oeuvre du règlement n° 2002-10 du 12 décembre 2002 du CRC relatif aux amortissements.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice arrêté le 31 décembre 2005 a une durée de douze mois.

2.2. Principales règles comptables. – Immobilisations : Lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise, les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux, à leur valeur vénale pour celles acquises à titre gratuit et à leur coût de production pour celles produites par l'entreprise.

— Immobilisations incorporelles : L'amortissement pour dépréciation des logiciels s'effectue sur la durée probable de leur utilisation.

— Immobilisations corporelles : L'amortissement des actifs est effectué conformément à leur durée probable d'utilisation. Plus spécifiquement pour les agencements et installations c'est la méthode linéaire sur dix années qui est utilisée. L'amortissement des matériels informatiques s'effectue suivant la méthode dégressive sur cinq années. L'amortissement du mobilier de bureau s'effectue suivant la méthode linéaire sur dix années.

Titres de participation : Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

La valeur nette comptable des « titres de participation » est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la société. A toute autre date, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage pour la Société déterminée en fonction de critères fondés sur la rentabilité et les perspectives de développement, sur le patrimoine, sur la valeur boursière des titres détenus, le cas échéant. Dans le cas où la valeur nette comptable est supérieure à la valeur d'usage, une provision est constituée pour la différence.

— Autres immobilisations financières : Les actions auto-détenues sont comptabilisées au coût d'acquisition avec une provision pour dépréciation si la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

— Valeurs mobilières de placement : Les valeurs mobilières de placement comprennent les actions auto-détenues au titre du plan d'épargne groupe et du plan de stock options et d'autres titres de placement très liquides. Les actions auto-détenues sont classées comme valeurs mobilières de placement lorsqu'elles sont acquises dans le but de réguler le cours de bourse du titre Veolia Environnement ou en vue de l'attribution aux salariés dans le cadre des plans de stock-options et d'épargne salariale dont bénéficient certains salariés. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition avec constitution d'une provision pour dépréciation si leur valeur de marché est inférieure à la valeur comptable.

— Opérations en devises : En cours d'exercice, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euros au cours du jour. Les dettes, créances, disponibilités en devises hors zone euro figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes, des créances et de leurs couvertures en devises hors zone euro à ce dernier cours est inscrite dans le poste « écart de conversion ».

Sur la base d'une position globale de change par devises, les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques en totalité.

— Méthode de comptabilisation des opérations financières : Les opérations financières (prêts, emprunts, dérivés...) sont comptabilisées en date de valeur excepté les opérations de « cash pooling » réalisées avec les filiales qui sont comptabilisées en date d'opération.

— Instruments financiers dérivés : Veolia Environnement gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêts, des contrats d'options de taux (caps et floors), des contrats de change à terme, des swaps de devises et des options de change. Tous ces instruments sont utilisés principalement à des fins de couverture.

Les montants notionnels des instruments sont comptabilisés dans des comptes spécifiques relatifs aux engagements hors bilan.

— Opérations dérivées de taux : Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et des produits des opérations couvertes. Certaines opérations respectant les critères de la politique de gestion de couverture de Veolia Environnement ne sont pas qualifiées comptablement de couvertures. Ces opérations sont évaluées de la manière suivante :

— Les pertes latentes, calculées par instruments négociés de gré à gré, sont intégralement provisionnées ;

— Les gains latents sur les instruments négociés de gré à gré sont enregistrés en résultat uniquement au dénouement de l'opération ;

— Les plus ou moins-values latentes dégagées sur les instruments négociés sur les marchés organisés sont reconnus directement en résultat.

— Opération sur dérivés de change : Les instruments financiers portant sur le change ferme font l'objet d'une évaluation par rapport au cours de clôture défini par la Banque Centrale Européenne. L'écart entre le cours spot de l'instrument et le cours de clôture est inscrit dans les postes d'écarts de conversion, puis la différence entre le cours à terme et le cours spot de l'instrument est ressorti dans un compte d'instruments financiers spécifique appelé « report/déport ». Ceci permet de distinguer l'effet taux de l'effet change de l'instrument. Ces instruments de change à terme concourent à la position globale de change.

— Méthode d'évaluation des provisions pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. S'agissant de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressource, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

— Méthode d'évaluation des provisions pour congés payés, intéressement et primes :

— Provision pour congés payés : La période de référence d'acquisition des droits étant alignée sur l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours et tout salarié étant tenu de solder tous ses congés avant la fin de chaque exercice, la société ne comptabilise aucune provision pour congés payés.

— Provision pour intéressement : Dans le cadre de l'accord actuel, le montant unitaire de l'intéressement est fonction du taux de croissance du résultat net récurrent consolidé corrigé de facteurs exogènes ou mouvements de périmètre pouvant affecter significativement l'évolution. Compte tenu du niveau de croissance observé, le niveau de l'intéressement est arrêté en fonction d'une grille clairement définie. Le montant global en euros de l'intéressement provisionné est égal au montant individuel de l'intéressement précédemment déterminé multiplié par le nombre de bénéficiaires donné par la Direction des ressources humaines.

— Provision pour primes : La provision est déterminée sur la base du montant des primes accordées au cours de l'exercice précédent multiplié par un pourcentage estimatif d'augmentation et compte tenu des mouvements intervenus dans les effectifs.

— Notion de résultat courant et exceptionnel : Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

3. – Bilan actif.

3.1. Immobilisations :

— Mouvements des valeurs brutes :

(En milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Acquisitions	Sorties	Transfert	A la fin de l'exercice
Incorporelles	5 333	3 191	1 637		6 887
Corporelles	639	24			663
Financières :					
Titres de participation	11 702 158	210 286	22 660		11 889 784
Créances rattachées à des participations	2 572 938	1 294 884	167 476		3 700 346
Autres titres immobilisés	43 859	18 794	13 447		49 206
Prêts	107	4	18		93
Autres immobilisations financières	219 025	41 001	1 685		258 341
Total	14 544 059	1 568 184	206 923		15 905 320

— Mouvements des amortissements et provisions sur les immobilisations :

(En milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Transfert	A la fin de l'exercice
Amortissements immobilisations incorporelles	2 354	2 048	1 637		2 765
Amortissements immobilisations corporelles	385	75			460

Provisions pour dépréciations financières	159 275	82	69 564		89 793
Total	162 014	2 205	71 201		93 018

— Immobilisations incorporelles : Ce poste est composé de logiciels pour un total de 3 815 milliers d'euros et il inclut également des immobilisations incorporelles en cours à hauteur de 3 072 milliers d'euros.

— Immobilisations financières :

1) Titres de participations : Les titres de participations s'élèvent à 11 889 784 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

L'augmentation des titres de participation correspond à :

(En milliers d'euros)	Montant
L'augmentation de capital de Veolia North America Opérations	188 030
L'augmentation de capital de Codéve Insurance	22 000
Autres augmentations de capital	256

La diminution des titres de participation correspond à :

(En milliers d'euros)	Montant
La réduction de capital de Veolia Environnement Services Ré	22 000
Autres réductions de capital	660

b) Créances rattachées à des participations : Ce poste s'élève à 3 700 346 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

Il se décompose en :

— Prêts révisables accordés au :

(En milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts de conversion	A la fin de l'exercice
Campus veolia environnement	25 910	4	1 365		24 549
Total	25 910	4	1 365		24 549

— Avances à long terme accordées à :

(En milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Variation des écart de conversion	A la fin de l'exercice
Veolia water	264 064	31 463	165 667	82 421	212 281
Connex	658 024	192 737	32 819	4 265	822 207
Veolia Eau (Compagnie Générale des Eaux)	417 919	504 347	1 568	- 4 834	915 864
Veolia Propreté	1 003 237	346 320	48 789	6 992	1 307 760
Centre d'analyses environnementales	3 017	6 001	3 017		6 001
Dalkia international	200 766	213 209	3 923	828	410 880
Ofis (office français d'ingénierie sanitaire)		804			804
Total	2 547 027	1 294 881	255 783	89 672	3 675 797

2) Autres titres immobilisés : Ce poste comprend à hauteur de 44 205 milliers d'euros (intérêts courus compris) des parts subordonnées émises dans le cadre d'un programme de titrisation initié au cours de l'exercice 2002 et des parts de fonds communs de placement à risques Déméter à hauteur de 5 000 milliers d'euros. Veolia Environnement a été reconnu en tant qu'investisseur qualifié au sens des dispositions de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.

3) Autres immobilisations financières : Sont incluses 6 037 400 actions propres pour une valeur brute de 216 261 milliers d'euros et des dépôts de garantie en livres sterling et en dollars américains liés à des opérations de financement de filiales pour 41 936 milliers d'euros.

3.2. Charges constatées d'avance. – Les charges constatées d'avance s'élèvent à 84 186 milliers d'euros, dont 79 824 milliers d'euros de soultes de swaps, 3 271 milliers d'euros de charges d'intérêts payés d'avance sur des billets de trésorerie et 1 091 milliers d'euros de charges constatées d'avance d'exploitation portant particulièrement sur des loyers, de la sous-traitance et des assurances.

3.3. Comptes de régularisation :

3.3.1. Primes de remboursement des obligations. – Le montant des primes de remboursement des obligations s'élève à 33 350 milliers d'euros.

La prime de remboursement de l'emprunt obligataire indexé sur l'inflation émis le 17 juin 2005, égale à la différence entre la valeur de remboursement et la valeur nominale est réévaluée en cours de vie de l'obligation. Au 31 décembre 2005, elle s'élève à 8 350 milliers d'euros.

Les primes de remboursement des autres emprunts obligataires sont amorties linéairement sur la durée des emprunts.

Le remboursement partiel d'un emprunt obligataire a entraîné l'accélération de l'amortissement des primes de remboursement y afférentes proportionnellement au montant remboursé soit 3 438 milliers d'euros.

3.3.2. Charges à répartir : frais d'émission des emprunts. – Les frais d'émission des emprunts obligataires sont répartis linéairement sur la durée des emprunts. Le montant net des charges à répartir est de 18 357 milliers d'euros au 31 décembre 2005.

Les autres charges à répartir pour un montant de 10 576 milliers d'euros, sont composées principalement de frais d'émission liés à la mise en place, sur les exercices antérieurs de lignes de crédit de 3 500 millions d'euros et 8 000 millions de couronnes tchèques et de frais liés à la renégociation de ces mêmes lignes au cours de l'exercice 2005 à hauteur respectivement de 4 000 millions d'euros et 12 000 millions de couronnes tchèques.

3.4. Produits à recevoir (en milliers d'euros) :

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	2005	2004
Créances rattachées à des participations	23 288	11 015
Autres titres immobilisés	62	57
Prêts	4	3
Autres immobilisations financières	700	762
Créances clients et comptes rattachés	42 617	37 301
Autres créances	9 503	8 054
Valeurs mobilières de placement	3 081	13 107
Instruments de trésorerie	67 628	111 144
Total	146 883	181 443

3.5. Autres créances. – Les autres créances s'élèvent à 2 807 818 milliers d'euros et comprennent principalement :

(En milliers d'euros)	2005	2004
Des comptes courants avec Veolia Eau (Compagnie Générale des Eaux)	723 540	653 533
Un compte courant avec Veolia UK	681 388	537 353
Des comptes courants avec Veolia Propreté	473 239	52 796
Des comptes courants avec Dalkia International	69 160	56 769
Des comptes courants avec Veolia Water	341 892	228 709
Un compte courant avec Veolia Energie (Dalkia Holding)	217 755	233 066
Un compte courant avec Veolia North America Opérations		160 759
Des comptes courants d'intégration fiscale	24 027	36 375
Un compte courant avec Dalkia France		
Des comptes courants avec Connex	181 111	135 422
Des produits financiers à recevoir	9 323	8 044
Parts C liées au programme de titrisation*	35 546	36 825
Un compte courant avec le Campus Veolia Environnement	2 472	655
Un compte courant avec le Gie Kléber	15 011	15 565
Un compte courant avec la Vigie 2	5 991	5 887
Un compte courant avec Sense	3 896	–
Des comptes de T.V.A	3 159	3 697
Un compte d'impôt société	17 816	2 547

(*) Le montant des parts C portées par Veolia Environnement au titre de la titrisation des créances des sociétés d'eau s'élève à 35 546 milliers d'euros. Une dette du même montant vis-à-vis de ces sociétés est constatée au passif.

3.6. Ecarts de conversion. – Toutes les créances ou dettes en devises font l'objet d'une couverture de change (swap de change ou cross currency swap). Seuls les écarts de conversion actif diminués des écarts de conversion calculés sur les instruments de couverture sont provisionnés.

Les écarts de conversion actif d'un montant de 15 930 milliers d'euros portent sur des créances rattachées à des participations et des dettes financières comprenant des emprunts et des comptes courants.

Il en est de même pour les écarts de conversion passif qui s'élèvent à 29 389 milliers d'euros.

Les tableaux ci-après présentent les positions globales de change sur les principales devises déterminées lors de la clôture.

3.6.1. Ecart actif (en milliers d'euros) :

Postes concernés par les écarts de conversion	Total brut avant couverture	Compensation par couverture de change	Total ECA net après couverture	Provisions pour risques
	Ecart actif	Ecart passif		
Devise Aud :				
Prêts	1 423			
Emprunts				
Comptes courants	2 733			
Dérivés de change	501	583		
Total	4 657	583	4 074	4 074
Devise chf :				
Prêts	28			
Emprunts	–			
Comptes courants	107	79		
Dérivés de change	67			
Total	202	79	123	123
Devise czk :				
Prêts	46	2 853		
Emprunts	12 806			
Comptes courants	102	3 003		
Dérivés de change	84			
Total	13 038	5 856	7 182	7 182
Devise gbp :				
Prêts	2 400			
Emprunts		461		
Comptes courants	44 860	44 170		
Dérivés de change	2 438	1 741		
Total	49 698	46 372	3 326	3 326
Devise ils :				
Prêts				
Emprunts				
Comptes courants	3	34		
Dérivés de change	59			
Total	62	34	28	28
Devise jpy				
Prêts				
Emprunts				
Comptes courants	214			
Dérivés de change	170			
Total	384	0	384	384

Postes concernés par les écarts de conversion	Total brut avant couverture	Compensation par couverture de change	Total ECA net après couverture	Provisions pour risques
	Ecart actif	Ecart passif		
Devise mxn :				
Prêts		19		
Emprunts				
Comptes courants	81			

Dérivés de change	32			
Total	112	19	93	93
Devise sek :				
Prêts		410		
Emprunts				
Comptes courants	226	23		
Dérivés de change	314	10		
Total	540	443	97	97
Devise sgd :				
Prêts		817		
Emprunts				
Comptes courants	653			
Dérivés de change	828	43		
Total	1 482	860	622	622
Devise sit :				
Prêts		1		
Emprunts				
Comptes courants	1			
Dérivés de change	1			
Total	2	1	1	1
Total général	70 177	54 247	15 930	15 930

3.6.2. Ecart Passif (en milliers d'euros) :

Postes concernés par les écarts de conversion	Total brut avant couverture	Compensation par couverture de change	Total ECP net après couverture
	Ecart actif	Ecart passif	
Devise cad :			
Prêts		681	
Emprunts			
Comptes courants		171	
Dérivés de change	699	75	
Total	699	927	228
Devise dkk :			
Prêts	30	1	
Emprunts			
Comptes courants		97	
Dérivés de change		63	
Total	30	161	131
Devise hkd :			
Prêts		680	
Emprunts			
Comptes courants	103	785	
Dérivés de change	263	1 033	
Total	366	2 498	2 132
Devise huf :			
Prêts			
Emprunts			
Comptes courants	4	14	

Dérivés de change		9	
Total	4	23	19
Devise ltl :			
Prêts			
Emprunts			
Comptes courants			
Dérivés de change	2	2	
Total	2	2	

Postes concernés par les écarts de conversion	Total brut avant couverture	Compensation par couverture De change	Total ECP net après couverture
	Ecart actif	Ecart passif	
Devise nok :			
Prêts	1 063	100	
Emprunts			
Comptes courants	342	540	
Dérivés de change	38	2 604	
Total	1 443	3 244	1 801
Devise pln :			
Prêts	363	121	
Emprunts			
Comptes courants		7 519	
Dérivés de change	89	1 525	
Total	452	9 165	8 713
Devise skk :			
Prêts			
Emprunts			
Comptes courants		14	
Dérivés de change		4	
Total		18	18
Devise usd :			
Prêts	53 975	10 544	
Emprunts	3 117	90 961	
Comptes courants	38 654	9 375	
Dérivés de change	6 237	7 437	
Total	101 983	118 317	16 334
Devise zar :			
Prêts		81	
Emprunts			
Comptes courants		10	
Dérivés de change	168	90	
Total	168	181	13
Total général	105 147	134 536	29 389

3.7. Actions propres (classées en valeurs mobilières de placement) . – Veolia Environnement détient un total de 15 990 242 actions propres acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions, dont 6 037 400 sont classées en « autres immobilisations financières » (cf. § 3.1.d supra). Le solde, soit 9 952 842 actions, est inscrit en valeurs mobilières de placement affectées à un plan d'épargne salarial (PEG) Sequoia pour une valeur nette à la date de clôture de 236 468 milliers d'euros .

3.8. Autres titres. – Les autres titres s'élèvent à 821 343 milliers d'euros, dont des placements de Sicav pour 602 013 milliers d'euros, 166 250 milliers d'euros de bons monétaires, 50 000 milliers d'euros de certificats de dépôt et 3 081 milliers d'euros d'intérêts courus.

4. – Bilan passif.

4.1. Capital social et réserves. – Le capital social est constitué de 407 872 606 actions d'une valeur nominale de 5 euros, contre 406 421 983 d'une valeur nominale de 5 euros au 31 décembre 2004.

En effet, comme précisé dans les faits significatifs intervenus au cours de l'exercice, Veolia Environnement a procédé à une augmentation de capital le 6 décembre 2005, réservée aux salariés. Celle-ci porte sur un montant de 6 409 640,00 euros par voie d'émission de 1 281 928 actions nouvelles. Le montant de la prime d'émission afférente à cette augmentation de capital s'élève à 29 625 356,08 euros.

Au cours de l'exercice 2005, 168 692 actions ont été créées suite aux levées successives de stock-options. Ces actions génèrent une augmentation de capital globale de 843 460,00 euros. Le montant de la prime d'émission afférente à ces augmentations de capital s'élève à 3 332 075,52 euros.

Enfin, 21 bons de souscription qui avaient été émis le 17 décembre 2001 ont été exercés au cours de l'exercice. 3 actions de 5 euros de valeur nominale unitaire ont donc été remises en échange. Ces actions génèrent une augmentation de capital de 15 euros. La prime d'émission correspondante s'élève à 50 euros par action, soit 150 euros.

Les frais liés au plan d'épargne Groupe ont été imputés nets d'impôts sur la prime d'émission pour un montant de 1 455 milliers d'euros.

Pour mémoire, lors de l'introduction en bourse de la société en date du 20 juillet 2000, une augmentation de capital de 127 946 448 actions a eu lieu, suite à l'offre à prix ouvert (OPO) portant sur 33 447 209 actions nouvelles pour un montant de 451 537 milliers d'euros, et à un placement global (PG) portant sur 41 557 814 actions nouvelles pour un montant de 561 030 milliers d'euros, et à la conversion de 5 183 704 obligations Oceane en 52 941 425 actions pour un montant de 714 709 milliers d'euros. A la suite de ces opérations d'augmentation de capital, une somme de 1 396 228 milliers d'euros constitutive d'une prime d'émission, a été inscrite dans les capitaux propres de Veolia Environnement. Une somme de 681 881 milliers d'euros constitutive d'une prime de conversion, a été inscrite dans les capitaux propres de Veolia Environnement.

Le 30 avril 2003, Veolia Environnement avait procédé à une réduction de capital non motivée par des pertes. Celle-ci avait portée sur un montant de 3 443 098 901,50 euros par voie de réduction du nominal des

405 070 459 actions et avait été comptabilisée dans le poste prime d'émission.

Le 6 décembre 2004, Veolia Environnement avait procédé à une augmentation de capital réservée à ses salariés. Celle-ci portait sur un montant de 6 757 340 euros par voie d'émission de 1 351 468 actions nouvelles et le montant de la prime d'émission s'élevait à 18 528 626,28 euros.

La société a également procédé, en décembre 2001, à une émission gratuite de 346 174 955 bons de souscription d'actions au profit de tous les actionnaires de la société qui a fait l'objet d'une note d'opération ayant reçu le visa de la COB (devenue l'AMF) n° 01-1412 en date du 10 décembre 2001. Aux termes de cette émission, compte tenu de l'ajustement à effet du 2 août 2002 pour tenir compte de l'augmentation de capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription constatée le 2 août 2002, sept bons de souscription d'actions donnent droit de souscrire 1,009 actions de la société de cinq euros de valeur nominale, au prix de souscription de 55 euros. Les bons de souscription d'actions peuvent être exercés jusqu'au 8 mars 2006.

Ces bons de souscription d'actions sont négociables sur le marché et font l'objet d'une cotation sur l'Eurolist d'Euronext (code Sicovam 64355). Au 31 décembre 2005, 99 547 bons de souscription d'actions ont été exercés entraînant la création de 14 221 actions nouvelles Veolia Environnement et une augmentation corrélative du capital social de 71 105 euros.

Au 31 décembre 2005, le nombre d'actions de la Société avant exercice du solde des bons de souscription d'actions s'élevait à 407 872 606 actions. A cette date, si tous les bons de souscription d'actions restant en circulation avaient été exercés, 49 884 298 actions nouvelles auraient été émises, représentant un pourcentage de dilution en cas d'exercice de 12,23 %.

En application des dispositions de l'article 39 de la loi de finances rectificatives pour 2004 portant réforme du régime des plus-values à long terme, l'assemblée générale a décidé au titre de l'exercice 2005 d'affecter au compte autres réserves un montant de 200 millions d'euros, prélevé sur la réserve spéciale des plus-values à long terme.

La taxe additionnelle de 2,5 % calculée sur le montant de réserves spéciales de plus-values à long terme plafonnée à 200 millions d'euros après abattement de 500 milliers d'euros imputée au 31 décembre 2004 sur le report à nouveau pour un montant de 4 987 500,00 euros est transférée en 2005 sur le compte autre réserve.

Au 31 décembre 2005, le solde du compte autres réserves est de 227 373 milliers d'euros.

Le solde du compte de la réserve spéciale de plus-value nette à long terme au 31 décembre 2005 est de

118 824 milliers d'euros.

4.2. Provision pour risques et charges financières. – Il s'agit de la provision pour perte de change portant sur les écarts de conversion actif pour un montant de 15 930 milliers d'euros.

La provision pour perte de change de l'exercice 2004 a été reprise au cours de l'exercice 2005 pour un montant de 106 467 milliers d'euros.

La provision pour perte latente sur des instruments financiers (trading) de l'exercice 2004 a été reprise au cours de l'exercice 2005 pour un montant de 3 453 milliers d'euros.

Une provision pour risque de levée d'options d'achat liée aux « stock-options » a été comptabilisée pour un montant de 1 076 milliers d'euros.

Une provision pour charges a été comptabilisée pour un montant de 10 000 milliers d'euros, concernant principalement le déploiement de la marque Veolia pour 8 900 milliers d'euros.

— Mouvements des provisions pour risques et charges :

(En milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Transfert	A la fin de l'exercice
Provision pour risque de change	106 467	15 930	106 467		15 930
Provision Pour risque stock-options		1 076			1 076
Provision pour autres risques	3 453		3 453		
Provision pour charges		10 000			10 000
Total	109 920	27 006	109 920	0	27 006

4.3. Emprunts obligataires :

(En milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts de conversion	A la fin de l'exercice
Emprunts obligataires convertibles	1 535 344		1 535 344		
Intérêts courus sur emprunts obligataires convertibles	32 506		32 506		
Autres emprunts obligataires	6 186 314	2 648 277	1 649 819	48 312	7 233 084

Intérêts courus sur autres emprunts obligataires	178 529	151 849	178 529		151 849
--	---------	---------	---------	--	---------

4.3.1. Obligations convertibles, échangeables et titres similaires. – Pour mémoire, Veolia Environnement a émis, le 26 avril 1999, avec la garantie irrévocable et inconditionnelle de Vivendi Universal, 10 516 606 obligations (1,50 %) à option de conversion et/ou d'échange en actions Vivendi (1 pour 3,047 actions), d'une valeur nominale de 271 euros, pour un montant global de 2,85 milliards d'euros. Veolia Environnement ayant été introduit en bourse, ces obligations n'étaient convertibles qu'en actions Vivendi Universal, selon une parité prédéfinie. Les obligations étaient à échéance 1^{er} janvier 2005.

Le 3 janvier 2005, cet emprunt a fait l'objet d'un remboursement pour un montant de 1 535 millions d'euros.

4.3.2. Autres emprunts obligataires. – L'augmentation de 2 800 millions d'euros s'explique principalement par :

— L'accroissement de 42,4 millions d'euros résultant de l'émission d'un EMTN réalisée en mai 2005 pour 50 millions de dollars américains à taux fixe sur 10 ans ;

— L'émission d'un emprunt obligataire indexé sur l'inflation réalisée en juin 2005 pour un montant de 600 millions d'euros à échéance juin 2015 ;

— L'émission d'un emprunt obligataire à taux variable de 500 millions d'euros réalisée en novembre 2005 à échéance mai 2007 ;

— Les émissions respectives de deux emprunts obligataires à taux fixe de 600 millions d'euros et 900 millions d'euros réalisées en décembre 2005, à échéance décembre 2020 et février 2016 ;

— Les intérêts courus sur emprunts obligataires pour 151,8 millions d'euros.

La diminution de 1 828 millions d'euros s'explique principalement par :

— Le remboursement partiel de l'EMTN échéance 2008 pour 1 150 millions d'euros et le remboursement de l'EMTN échéance 2005 pour 500 millions d'euros,

— L'extourne des intérêts courus comptabilisés au 31 décembre 2004 pour 178,5 millions d'euros.

4.4. Les autres emprunts et dettes financières. – Les autres emprunts et dettes financières s'élèvent 2 563 648 milliers d'euros, cette somme comprend principalement :

(En milliers d'euros)	2005	2004
Un crédit syndiqué arrangé par le Crédit Lyonnais	344 828	262 605
Un en-cours de billet de trésorerie	1 033 000	1 057 000
Un emprunt subordonné auprès de Vefo		247 000
Un emprunt auprès de Veolia Energie (Dalkia)	250 062	358 661
Des comptes courants avec Veolia Environnement Services RE	35 076	56 658
Des comptes courants avec Connex	26 725	45 487
Un compte courant avec Dalkia France	71 964	275 875
Des comptes courants avec la Veolia Eau (Compagnie Générale des Eaux)	448 099	507 133
Des comptes courants avec Dalkia International	1 380	
Des comptes courants avec Veolia Propreté	26 969	30 843
Un compte courant avec Sense		6 559
Des comptes courants d'intégration fiscale	4 581	–
Des comptes bancaires créditeurs	7 722	10 792
Un compte courant avec Vefo	308 963	
Un compte courant avec Veolia Environnement Industries	1 284	

4.5. Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan :

(En milliers d'euros)	2005	2004
Emprunts obligataires convertibles		32 506
Autres emprunts obligataires	151 849	178 528
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 165	1 565
Emprunts et dettes financières divers	480	189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 175	56 869
Dettes fiscales et sociales	19 746	16 675
Autres dettes	5 948	4 516
Instruments de trésorerie	4 267	26 362
Total	236 630	317 210

4.6. Dettes fiscales et sociales. – Ce poste du bilan comprend essentiellement le montant de T.V.A. à payer pour 15 151 milliers d'euros, le montant de T.V.A. collectée sur les encaissements pour 10 052 milliers d'euros, la provision pour primes de résultat et les charges y afférentes pour 11 128 milliers d'euros et l'exit tax pour 4 987 milliers d'euros.

4.7. Produits constatés d'avance. – Les produits constatés d'avance s'élèvent à 70 893 milliers d'euros portant principalement sur des soultes de produits dérivés pour un montant de 70 518 milliers d'euros.

5. – État des échéances des créances et des dettes.

(En milliers d'euros)	Montant	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	3 700 346	24 712	3 675 634
Prêt	94	52	42
Autres immobilisations financières	258 341	700	257 641
Actif circulant :			
Groupe et associés	2 740 333	2 740 333	
Autres créances	268 150	200 956	67 194
Total créances	6 967 264	2 966 753	4 000 511

(En milliers d'euros)	Montant	Dont à un an au plus	Compris entre 1 et 5 ans	Dont à plus de 5 ans
Dettes :				
Emprunts obligataires	7 384 933	171 849	1 266 516	5 946 568
Autres emprunts	1 380 473	1 035 645	344 828	
Groupe et associés	925 392	925 392		
Comptes courants bancaires	7 722	7 722		
Emprunts groupe	250 062	53 381	174 244	22 437
Dettes diverses				
Autres	249 202	184 639	21 426	43 137
Total dettes	10 197 784	2 378 628	1 807 014	6 012 142

6. – Compte de résultat.

6.1. Résultat courant. – Le résultat courant avant impôt de l'exercice dégage un bénéfice de 241,1 millions d'euros.

— Produits : Les produits d'exploitation s'élèvent à 305,8 millions d'euros, dont 206,8 millions d'euros d'indemnités libératoires de renouvellement, 75,9 millions d'euros de prestations générales versées par les filiales, 7,9 millions d'euros de refacturation de personnel mis à disposition, 6,6 millions d'euros de transferts de charges liées aux émissions obligataires et frais de renégociation de lignes de crédit et 8,6 millions d'euros de produits divers. Les produits financiers, qui s'élèvent à 1 083,6 millions d'euros, comprennent principalement 196,0 millions d'euros de produits d'intérêts sur les comptes courants et avances aux sociétés du Groupe, 234,2 millions d'euros de gains de change, 349,6 millions d'euros de dividendes, 4,2 millions d'euros d'intérêts sur des placements, 69,3 millions d'euros de soultes reçues sur instruments financiers et 25,9 millions d'euros de produits de cessions de valeurs mobilières de placement.

Ces produits financiers comprennent également une reprise de provision pour perte de change de 106,5 millions d'euros et une reprise de provision sur les actions propres de 76,4 millions d'euros.

— Charges : Les charges d'exploitation s'élèvent à 385,4 millions d'euros dont 212,3 millions d'indemnités compensatoires relatives aux travaux de renouvellement, 45,8 millions d'euros de frais de personnel (salaires et charges sociales), 103,9 millions correspondant aux frais administratifs et de gestion de l'équipe assurant la gestion des fonctions essentielles du siège et 16,4 millions d'euros de dotations aux amortissements et provisions.

Les charges financières, qui s'élèvent à 762,9 millions d'euros, comprennent principalement 79,3 millions d'euros constitués pour l'essentiel d'intérêts sur les autres emprunts et billets de trésorerie diminués des intérêts reçus sur les couvertures y afférentes, 21,4 millions d'euros d'intérêts sur les comptes courants de nos filiales, 255,9 millions d'intérêts sur emprunts obligataires (y compris couvertures), 16,4 millions au titre de l'amortissement des primes de remboursement des emprunts obligataires, 326,4 millions d'euros de pertes de change, 13,0 millions d'euros de soultes versées sur instruments financiers, 26,2 millions d'euros de report déport et 6,6 millions d'euros de commissions de non utilisation.

Ces charges financières comprennent également une provision pour perte de change de 15,9 millions d'euros.

6.2. Résultat exceptionnel. – Le résultat exceptionnel, pour un montant négatif de 81,2 millions d'euros, est constitué principalement par le mali sur le remboursement anticipé de l'emprunt obligataire EMTN échéance 2008 pour 80,1 millions d'euros et par la constatation d'une dotation de 1,4 million d'euros concernant l'amortissement exceptionnel des frais liés au dépôt de la marque Veolia Environnement au cours des exercices 2003 et 2004.

6.3. Impôt sur les sociétés et intégration fiscale. – Dans le cadre d'une convention d'intégration, Veolia Environnement forme, avec ses filiales détenues à au moins 95 % et ayant opté pour le régime, un groupe d'intégration fiscale. Elle est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble du groupe fiscal ainsi formé. Elle est également seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle (IFA) et, le cas échéant, du précompte mobilier dû par les sociétés du groupe fiscal.

La charge d'impôt est répartie dans les comptes des différentes entités composant le groupe fiscal selon la méthode dite de la neutralité : chaque filiale supporte l'imposition qui aurait été la sienne en l'absence d'intégration ; la société mère enregistre son propre impôt ainsi que l'économie ou la charge complémentaire résultant de l'application du régime de l'intégration fiscale. Compte tenu des caractéristiques du groupe fiscal, l'avis n° 2005-B du 02 mars 2005 du Comité d'Urgence n'est pas applicable à la société.

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a pris effet le 1^{er} janvier 2001 pour une durée de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation expresse de la part de Veolia Environnement à l'issue de la période de cinq exercices.

Pour 2005, l'application du régime fiscal de groupe se traduit dans les comptes sociaux de Veolia Environnement par une économie d'impôt de 200,5 millions d'euros.

Par ailleurs, le compte impôt sur les bénéfices comprend un ajustement de l'économie d'impôt de 2004 de 28,7 millions d'euros ainsi qu'une charge de 0,7 million d'euros afférente à l'imputation sur la prime d'émission des frais liés au plan épargne groupe.

6.4. Résultat net. – L'exercice 2005 dégage un bénéfice net de 388,4 millions d'euros.

7. – Autres informations.

7.1. Engagements hors bilan :

7.1.1. Engagements donnés : Les engagements pris par Veolia Environnement, essentiellement des garanties de financement pour le compte de ses filiales, ressortent à 3 306 millions d'euros au 31 décembre 2005, y compris les contre-garanties reprises dans le cadre du protocole de séparation de Veolia Environnement et Vivendi Universal (en milliers d'euros) :

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	3 301 292
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	4 285
Autres engagements donnés	
Total (1)	3 305 577
<i>(1) Dont engagements avec :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les entreprises liées</i>	207 840
<i>Dont engagements assortis de sûretés réelles</i>	14 241

Veolia Environnement a également consenti des engagements de garantie d'exécution relatifs aux obligations de ses filiales contractées dans des programmes de titrisation.

Veolia Environnement a consenti à des compagnies d'assurance une garantie d'un montant maximum de 171 millions de dollars américains, afin qu'elles puissent émettre des performances bonds au bénéfice des filiales américaines dans le cadre de leurs activités (garanties d'exploitation, garantie de remise en état des sites).

7.1.2. Put Southern Water : La Société a refinancé sa participation dans Southern Water durant l'exercice 2003. Dans ce cadre, la société a conclu un premier contrat avec la Société Générale Bank et Trust S.A. (S.G.B.T.) le 30 juin 2003, et un second avec la CDC Ixis le 18 juillet 2003, aux termes desquels :

— SGBT et CDC Ixis ont chacun souscrit pour un montant de 110 millions de livres sterling des actions privilégiées sans droit de vote, émises par Southern Water et précédemment acquises par Veolia Water UK ;

— SGBT et CDC Ixis disposent chacun d'une option de vente leur permettant de céder à Veolia Environnement, à échéance 5 ans, les actions privilégiées sans droit de vote précédemment citées à un prix moyen d'exercice calculé sur la base du prix ajusté d'un rendement égal à 5,5 % l'an.

7.2. Engagements contractuels spécifiques. – Pour mémoire, sauf le cas de certains contrats pour lesquels les charges de renouvellement font l'objet de provisions par les filiales concernées, la gestion financière des dépenses de renouvellement des installations mises à disposition par les autorités délégantes, auxquelles les sociétés peuvent être obligées par contrat, est mutualisée et centralisée, jusqu'au 31 décembre 2003 au niveau de Veolia Environnement et, partiellement, depuis le 1^{er} janvier 2004 au niveau de la Veolia Eau (Compagnie Générale des Eaux). Ainsi, Veolia Environnement, en qualité d'associé commandité de la totalité des filiales eau et chauffage s'est engagé à leur rembourser les dépenses de renouvellement et de garantie totale relatives à leurs obligations contractuelles vis-à-vis des collectivités locales dans le cadre des contrats de délégation de services publics. En contrepartie, les filiales versent une indemnité à Veolia Environnement correspondant à l'étalement des dépenses prévisionnelles de renouvellement. A ce titre, il est indiqué que le cumul des dépenses prévisionnelles de renouvellement à la charge de Veolia Environnement et de ses filiales, sur la durée résiduelle des contrats s'élève, en euros courants à 2 354 millions d'euros (1 819 millions d'euros pour l'eau et 535 millions d'euros pour l'énergie).

La qualité d'associé commandité confère à Veolia Environnement le pouvoir de nommer les gérants et de contrôler l'activité des filiales concernées mais l'expose à une responsabilité indéfinie et solidaire au titre du passif de ces filiales.

Au titre de la gestion financière des dépenses de renouvellement, Vivendi Universal s'est engagée à régler une indemnité à la société mais a transféré cette obligation à la Société Générale par contrat de délégation parfaite du 21 décembre 2004. En conséquence Vivendi Universal n'est plus personnellement tenu d'aucun engagement vis-à-vis de Veolia Environnement à ce titre.

En revanche, la Société Générale détentrice de 2 % du capital de la société et considérée comme une partie liée, est redevable vis-à-vis de la société à ce titre d'un montant maximum, indemnité qui s'élevait à 136 371 117 euros au 31 décembre 2005 et appelable chaque année et jusqu'en 2010 dans des conditions précisées au contrat. Une part de ces indemnités est reversée par Veolia Environnement à Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux en vertu d'un contrat du 16 décembre 2003. Au titre de 2005, la société a appelé à ce titre auprès de la Société Générale la somme de 36 227 015 euros et a reversé à Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux la somme de 27 760 732 euros.

7.3. Instruments financiers dérivés et risque de contrepartie. – De par ses activités, Veolia Environnement encourt divers risques financiers. La société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt inhérents à ses activités de financement, en grande partie pour le compte de ses filiales.

Veolia Environnement n'anticipe pas de défaut de contrepartie qui pourrait avoir un impact significatif sur les positions et le résultat des transactions. Au 31 décembre 2005, les principaux produits dérivés existants portent principalement sur :

- des caps, des floors ;
- des swaps de taux ;
- des swaps cambistes ;
- des cross currency swaps ;
- des achats à terme de devises ;
- des ventes à terme de devises ;
- des options de change.

La valeur nette comptable des instruments dérivés à la clôture de l'exercice est présentée dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Actif	Passif
Intérêts courus sur swap	67 628	4 267
Primes d'option de taux	15 885	
Dérivés de change	7 568	14 621
Report déport (*)	3 039	1 088
Charges constatées d'avance	79 824	
Produits constatés d'avance		70 518
Total	173 944	90 494

(*) Le report déport représente la différence entre le cours spot et le cours terme de l'instrument. Il est amorti sur la durée de l'instrument financier.

Les intérêts courus à payer ou à recevoir sur ces instruments sont détaillés dans les rubriques « produits à recevoir » et « charges à payer ». Les montants notionnels des swaps de taux globalement qualifiés de couverture de taux à la clôture de l'exercice sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	En milliers	En devises	Contre-valeur euro
Swaps affectés en couverture de la dette long terme :			
Swaps payeurs taux fixe et receveurs taux variable	EUR	470 310	470 310
Swaps payeurs taux fixe et receveurs taux variable	AUD	100 000	62 077
Swaps payeurs taux fixe et receveurs taux variable	CZK	3 000 000	103 448
Swaps payeurs taux fixe et receveurs taux variable	NOK	720 000	90 169
Swaps payeurs taux fixe et receveurs taux variable	USD	200 000	169 535
Swaps payeurs taux variable et receveurs taux fixe	EUR	3 270 001	3 270 001
Swaps payeurs taux variable et receveurs taux fixe	AUD	100 000	62 077
Swaps payeurs taux variable et receveurs taux fixe	NOK	720 000	90 169
Swaps payeurs taux variable et receveurs taux fixe	USD	407 000	345 003
Swaps payeurs taux variable et receveurs taux variable	EUR	500 000	500 000
Swaps payeurs taux variable et receveurs taux variable	USD	250 000	211 918
Total			5 374 707
Swaps affectés en couverture de la dette court terme :			
Swaps payeurs taux variable et receveurs taux fixe	EUR	19 989	19 989
Total			19 989
Caps affectés en couverture de la dette long terme :			
Caps	EUR	1 200 000	1 200 000
Caps	USD	650 000	550 988
Total			1 750 988

Les montants notionnels des cross currency swaps et swaps de change à terme (couverture de change) à la clôture de l'exercice sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	Achats	Ventes
Instruments de couverture de change :		
Cross currency swap :		
USD	293 178	
CZK		
HKD	43 728	
Autres devises		
Total	336 906	

Change terme :		
USD	395 730	96 647
GBP	634 628	39 299
PLN	245 231	1 295
Autres devises	476 310	120 727
Total	1 751 898	257 968

7.4. Effectif moyen :

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	208,57	37,38
Agents de maîtrise et techniciens	11,01	5,71
Employés	11,43	
Ouvriers		
Total	231,01	43,09

7.5. Rémunération des dirigeants :

Rémunérations allouées aux membres (En euros)	Montant
Des organes d'administration	2 369 862

Ces montants comprennent uniquement les rémunérations dont l'entreprise a supporté la charge. Sont donc exclues les rémunérations versées par d'autres entités.

7.6. Informations spécifiques sur le droit individuel à la formation (DIF). – Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis du 7 mai 2004 au 31 décembre 2005 au titre du droit individuel à la formation par les salariés s'élève à 7 694 dont 7 425 qui n'ont pas encore donné lieu à demande.

7.7. Situation fiscale différée ou latente :

Accroissements de la dette future d'impôt (en milliers euros)	Montant
Provisions réglementées :	
Amortissements dérogatoires	
Provisions pour hausse des prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	
Subvention d'investissement	
Produits temporairement non taxables	
Charge étalée comptablement mais pas fiscalement	787
Total	787

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
Provisions pour congés payés	
Participation des salariés	
Provisions pour risque et charge	
Autres provisions non déductibles	12 882
Autres :	
Amortissement de la prime Oceane	
Produits taxés non comptabilisés	4 027

Amortissements primes sur options (taux de change)	4 885
Ecarts de conversion passif	29 389
Total	51 183
Déficits reportables	212 237
Moins-values à long terme	

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes, comme si la société était imposée séparément, fait ressortir un montant net théorique de créances d'impôt de 91 738 milliers d'euros.

7.8. Opérations avec les parties liées. – Il s'agit des sociétés susceptibles d'être consolidées par intégration globale dans le groupe de Veolia Environnement. Les principales opérations avec les parties liées et les montants dus à ces parties liées ou par elles sont détaillées ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2005	2004
Participations nettes de provisions	11 799 860	11 611 019
Créances rattachées à des participations	3 700 346	2 572 938
Autres créances	2 749 656	2 136 946
Clients	78 691	303 455
Dettes financières	1 175 454	1 533 400
Autres dettes	42 885	224 176
Produits d'exploitation	263 091	243 014
Charges d'exploitation	240 750	226 508
Produits financiers	631 552	632 051
Charges financières	15 006	72 428
Produits exceptionnels	101	792 706
Charges exceptionnelles	113	687 081

7.9. Tableau des filiales et participations. – Prises de participation :

Prises de participation au sens de l'article L.233-7 du Code de commerce (franchissement des seuils de détention prévus par la loi) :

Le tableau détaillant les titres de participation figure à la fin de l'annexe.

Tableau des filiales et participations :

Sociétés	Nombre de titres détenus	(2) Capital	Capital x propres autres que le capital (*) (2)	Quo te-part du capi tal déte nu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consent is par société (brut) (**) (2)	Mont ant des cautio ns fourni es par la société (2)	CA de l'avant dernier exercice 200 4 (2)	CA du dernier exercice 200 5 (2)	Résultat de l'avant dernier exercice 200 4 (2)	Résultat du dernier exercice 200 5 (2)	Dividend es enregistrés au cours du dernier exercice (2)	Date de clôture annuelle
					Brute (2)	Nette (2)								
Veolia Eau (Compagnie Générale des Eaux)(1), 52, rue d'Anjou, 75008 Paris	214 187 295	2 207 287	995 488	100 %	8 300 000	8 300 000	1 633 537		3 205 046	3 275 292	518 368	412 295	190 627	Bilan au 31/12/2005
Veolia Energie (Dalkia)(1), 37, avenue Mal. De Lattre de Tassigny, 59350 Saint-André-Lez-Lille cedex	42 069 294	968 869	258 765	66 %	641 342	641 342	217 755		112 756	110 440	92 146	88 700	45 435	Bilan au 31/12/2005
Veolia propriété, 163-169, avenue G. Clémenceau, 92000 nanterre	8 563 096	137 014	1 461 321	100 %	1 579 891	1 579 891	1 763 009		522 489	246 228	107 173	103 600	92 052	Bilan au 31/12/2005
Connex, 163-169, avenue G. Clémenceau, 92000 nanterre	12 246 006	195 936	204 764	100 %	706 000	706 000	997 576		105 343	125 269	48 078	5 733		Bilan au 31/12/2005

Proactiva Medio Ambiente SA, Torre Puerta de Europa, Paseo de la Castellana, Madrid	4 710	56 520	80 204	50 %	119 733	30 401			149 828	224 404	3 044	3 636		Bilan au 31/12/2005
Veolia Environnement Financière de l'Ouest - VEFO	15 052 500	301 050	7 931	100 %	301 050	301 050					3 531	7 389	3 312	Bilan au 31/12/2005
Veolia UK	865 733	1 262	17 651	99,98 %	1 387	1 387	681 388		382 940	228 577	361 318	197 570		Bilan au 31/12/2005
Sig 41	2 493	38	- 16	99,72 %	38	38					- 2	- 1		Bilan au 31/12/2005
Vigie 1	3 813	38	- 13	99,82 %	38	38					- 5	- 1		Bilan au 31/12/2005
Vigie 2	3 813	38	- 991	99,82 %	38	38	5 991				- 133	459		Bilan au 31/12/2005
Vigie 3	41 829	266	- 67	100 %	266	251	223				- 4	- 69		Bilan au 31/12/2005
Veolia environnement service RE	2 499 989	3 000	659	100 %	3 000	3 000			8 919	1 106	281	442		Bilan au 31/12/2005
Vigie 8	6 200	37	1	100 %	52	37					- 5	- 2		Bilan au 31/12/2005

Sociétés	Nombre de titres détenus	Capital (2)	Capital x propres autres que le capital (*) (2)	Quotepart du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par Sté (brut) (**) (2)	Montant des cautions fournies par la société (2)	CA de l'avant dernier exercice 2004 (2)	CA du dernier exercice 2005 (2)	Résultat de l'avant dernier exercice 2004 (2)	Résultat du dernier exercice 2005 (2)	Dividendes enregistrés au cours du dernier exercice (2)	Date de clôture annuelle
					Brute (2)	Nette (2)								
Vigie 9	3 813	38	- 13	99,82 %	38	38					- 5	- 1		Bilan au 31/12/2005
Vigie 10	6 194	37	2	99,90 %	52	37					- 5	- 2		Bilan au 31/12/2005
Campus Veolia environnement	882 200	11 000	10 300	80,20 %	8 822	8 822	27 018		18 858	21 160	- 32	- 638		Bilan au 31/12/2005
Vigie 14 as	3 700	37	6	100 %	453	37					- 80	5		Bilan au 31/12/2005
Vigie 15 as	3 700	37	- 4	100 %	37	37					- 1			Bilan au 31/12/2005
Gie Gecir	5			5 %	35	35			17 470	18 389	881	835		Bilan au 31/12/2005
Vnao (1)	0,725		27 207	0,01 %	188 041	188 041			304	36	- 55 322	- 238 390		Bilan au 31/12/2005
Cae	22 500	250	4	90 %	225	225	6 477		6 627	8 073	- 6	15		Bilan au 31/12/2005
Codeve	3 000 000	38 000	35 728	100 %	38 000	38 000			28 750	44 968	487	212		Bilan au 31/12/2005
Veolia environnement industrie	33 334	500	769	100 %	1 113	1 113			2 349	2 384	60	140		Bilan au 31/12/2005
Autres filiales et participations (moins de 1 % du capital)														
Vigeo	1 300	15 910	- 5 254	0,82 %	130	130			2 710		- 1 747			Bilan au 31/12/2005

Ve est	1	2 100	- 62		0,01	0,01				- 45	- 13		Bilan au 31/12/ 2005
Total			3 094 3 79		11 889 7 82	11 799 9 89	5 332 9 74		4 564 389	4 306 326	1 077 975	581 914	331 425

(*) Y compris le résultat de l'exercice.

(**) Y compris les comptes courants d'associés.

(1) Société dont l'activité principale est celle d'une holding. Les montants indiqués dans les colonnes « chiffre d'affaires » sont constitués de l'ensemble des produits d'exploitation et financiers.

(2) En milliers d'euros.

B. – Comptes consolidés 2005 (1).

I. – Bilan consolidé au 31 décembre 2005.

(En millions d'euros).

Actif	Notes	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Ecarts d'acquisition	4	4 863,1	4 383,6
Autres immobilisations incorporelles	5	1 171,5	1 059,0
Immobilisations corporelles	6	6 722,0	6 137,3
Actifs du domaine concédé	7	5 629,5	4 820,8
Participations dans les entreprises associées	8	201,5	219,2
Titres de participation non consolidés	9	209,5	181,1
Créances financières IFRIC 4 non courantes	1.20 et 10	1 901,9	1 693,5
Instruments dérivés – Actif	34	249,0	424,8
Autres actifs financiers non courants	11	692,5	614,7
Impôts différés actifs	12	1 127,3	1 122,6
Actifs non courants		22 767,8	20 656,6
Stocks et travaux en cours	13	646,2	562,0
Créances d'exploitation	13	10 112,3	9 261,4
Créances financières IFRIC 4 courantes	1.20 et 14	163,5	133,0
Autres créances financières courantes	15	221,2	333,0
Valeurs mobilières de placement	16	60,7	189,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	2 336,1	4 660,3
Actifs courants		13 540,0	15 139,0
Actifs des activités non poursuivies		1,6	30,3
Total actif		36 309,4	35 825,9

Passif	Notes	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Capital		2 039,4	2 032,1
Primes		6 499,1	6 467,6
Réserves et résultat part du groupe		- 4 735,9	- 5 276,9
Intérêts minoritaires		1 890,9	1 725,5
Capitaux propres	18	5 693,5	4 948,3
Provisions non courantes	19	1 613,6	1 283,5
Dettes financières non courantes	20	13 722,8	12 157,0
Instruments dérivés – Passif	34	154,5	189,8
Autres dettes non courantes	21	207,8	163,8
Impôts différés passifs	12	1 124,1	933,8
Passifs non courants		16 822,8	14 727,9
Dettes d'exploitation	13	10 374,3	9 576,0
Provisions courantes	19	773,8	723,0
Dettes financières courantes	22	2 138,2	5 426,1

Trésorerie passive	23	506,8	420,1
Passifs courants		13 793,1	16 145,2
Passifs des activités non poursuivies			4,5
Total passif		36 309,4	35 825,9

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

II. – Compte de résultat consolidé.

(En millions d'euros)

	Notes	Au 31/12/2005	%	Au 31/12/2004	%
Produit des activités ordinaires	24	25 244,9	100,0 %	22 500,3	100,0 %
dont produit des activités de financement pour autrui		125,8		96,7	
Coûts des ventes		- 20 561,0		- 18 346,3	
Coûts commerciaux		- 478,5		- 439,7	
Coûts généraux et administratifs		- 2 403,0		- 2 236,4	
Autres charges et produits opérationnels		90,5		2,7	
Résultat opérationnel	25	1 892,9	7,5 %	1 480,6	6,6 %
Coût de l'endettement financier net	26	- 713,4		- 732,1	
Autres revenus et charges financiers	27	30,5		46,1	
Charges d'impôts sur les sociétés	28	- 422,9		- 184,1	
Résultats des entreprises associées	29 et 8	14,9		24,2	
Résultat net des activités poursuivies		802,0	3,2 %	634,7	2,8 %
Résultat net des activités non poursuivies	30			- 105,7	
Résultat net		802,0	3,2 %	529,0	2,3 %
Part des minoritaires	31	179,0		137,5	
Part du Groupe	32	623,0	2,5 %	391,5	1,7 %
Résultat net part du Groupe par action	33				
Dilué		1,59		0,99	
Non dilué		1,60		0,99	
Résultat net des activités poursuivies par action	33				
Dilué		2,04		1,60	
Non dilué		2,05		1,60	

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

III. – Tableau consolidé des flux de trésorerie.

(En millions d'euros).

	Notes	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Résultat net part du Groupe	32	623,0	391,5
Part des minoritaires	31	179,0	216,4
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels	25	1 829,3	2 041,5
Amortissements et pertes de valeurs financiers	27	- 21,0	- 38,2
Plus ou moins-values de cessions et de dilution		- 70,0	- 161,3
Résultat des entreprises associées	29 et 8	- 14,9	- 24,2
Dividendes reçus	27	- 6,5	- 6,0
Coût de l'endettement financier net	26	713,4	732,1
Impôts	28	422,9	309,5
Autres éléments		32,1	- 0,7

Capacité d'autofinancement		3 687,3	3 460,6
Variation du besoin en fonds de roulement	13	- 52,2	294,4
Impôts versés		- 338,8	- 238,0
Flux net de trésorerie générés par l'activité		3 296,3	3 517,0
Investissements industriels		- 2 081,9	- 1 964,0
Cessions d'actifs industriels		173,5	316,2
Investissements financiers		- 944,1	- 334,0
Cessions d'actifs financiers		154,0	2 184,2
Investissements contrats interprétation Ifric4 :			
Nouvelles créances Ifric4	10 & 14	- 269,3	- 177,0
Remboursements de créances Ifric4	10 & 14	184,0	130,0
Dividendes reçus	8 & 27	16,8	23,5
Créances financières non courantes décaissées	11	- 62,1	- 132,5
Créances financières non courantes remboursées	11	55,7	129,4
Variation des créances financières courantes	15	115,0	41,1
Achats / cessions de valeurs mobilières	16	118,2	- 42,3
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements		- 2 540,2	174,6
Variation des dettes financières courantes	22	- 2 936,2	1 789,2
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	20 et 21	3 134,1	930,5
Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes	20 et 21	- 2 318,9	- 3 468,7
Augmentation de capital		81,0	167,2
Achats d'actions propres		-	- 183,2
Dividendes versés		- 374,0	- 389,6
Intérêts financiers versés		- 738,8	- 640,9
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement		- 3 152,8	- 1 795,5
Trésorerie d'ouverture		4 240,2	2 320,6
Effets de change et divers		- 14,2	23,5
Trésorerie de clôture		1 829,3	4 240,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	2 336,1	4 660,3
Trésorerie passive	23	506,8	420,1
Trésorerie de clôture		1 829,3	4 240,2

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

IV. — Tableau de variation des capitaux propres. (En millions d'euros.)

	Capital	Prime d'émission	Titres d'autocontrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Montant au 1er janvier 2004	2 025,3	6 449,1	-298,6	-4 838,7		-65,7	3 271,4	1 638,8	4 910,2
Augmentation de capital de la société mère	6,8	18,5					25,3		25,3
Elimination des titres d'autocontrôle			-160,7				-160,7		-160,7
Stocks options				6,9			6,9		6,9
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales et variations de périmètre								88,6	88,6
Distribution de dividendes de la société mère				-217,9			-217,9		-217,9
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales								-144,2	-144,2
Différences de conversion					-72,1		-72,1	10,9	-61,2

Ajustements de valeur						-13,9	-13,9	-9,9	-23,8
Ecart actuariels sur engagements de retraite									
Résultat de l'exercice				391,5			391,5	137,5	529,0
Autres variations				-7,7			-7,7	3,8	-3,9
Montant au 1er janvier 2005	2 032,1	6 467,6	-459,3	-4 665,9	-72,1	-79,6	3 222,8	1 725,5	4 948,3
Augmentation de capital de la société mère	7,3	31,5		8,6			47,4		47,4
Elimination des titres d'autocontrôle			6,6	2,6			9,2		9,2
Stocks options				16,2			16,2		16,2
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales et variations de périmètre								116,5	116,5
Distribution de dividendes de la société mère				-265,4			-265,4		-265,4
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales								-108,6	-108,6
Différences de conversion					276,1		276,1	33,6	309,7
Ajustements de valeur						9,7	9,7	1,6	11,3
Ecart actuariels sur engagements de retraite				-132,5			-132,5	-12,2	-144,7
Résultat de l'exercice				623,0			623,0	179,0	802,0
Autres variations				-18,0		14,1	-3,9	-44,5	-48,4
Montant au 31 décembre 2005	2 039,4	6 499,1	-452,7	-4 431,4	204,0	-55,8	3 802,6	1 890,9	5 693,5

Le montant du dividende distribué par action ressort respectivement à 0,68 euros en 2005 et à 0,55 euros en 2004.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

V. — Annexe aux comptes consolidés.

Note 1. – Principes et méthodes comptables.

1.1. Etablissement des comptes au 31 décembre 2005. — Conformément au règlement (CE) n°1606/2002 du Parlement européen et du conseil du 19 juillet 2002 et au règlement (CE) n°1725/2003 de la Commission européenne du 29 septembre 2003, les états financiers consolidés de Veolia Environnement au 31 décembre 2005 sont les premiers états financiers présentés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standard) telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et adoptées par l'Union européenne.

Les états financiers sont présentés en millions d'euros arrondis au million d'euro le plus proche.

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés ainsi qu'au bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004 pour les besoins de la transition aux IFRS.

Ils sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les comptes consolidés établis suivant les IFRS adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2005 sont identiques à ceux qu'ils auraient été par la seule application des IFRS publiés par l'IASB à cette même date.

Les comptes consolidés de Veolia Environnement au 31 décembre 2005 ont été arrêtés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 9 mars 2006.

1.2. Etablissement des informations financières 2004 en IFRS. — En vue de la publication de ses états financiers comparatifs pour l'exercice 2005 et conformément à la recommandation de l'AMF relative à la communication financière pendant la période de transition, Veolia Environnement a préparé des informations financières 2004 sur la transition aux normes IFRS présentant à titre d'information préliminaire l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice, la situation financière au 31 décembre 2004 et la performance des premier semestre et exercice 2004.

L'impact chiffré attendu sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice, la situation financière au 31 décembre 2004 et la performance de l'exercice 2004 a été communiqué par Veolia Environnement dans l'actualisation (déposée le 25 mai 2005) de son document de référence déposé le 5 avril 2005 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

L'impact de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie du Groupe est rappelé en note 48.

Ces informations financières 2004 sur l'impact chiffré attendu du passage aux IFRS ont été préparées en appliquant aux données 2004 les normes et interprétations IFRS que Veolia Environnement a appliqué pour la préparation de ses comptes consolidés comparatifs au 31 décembre 2005. La base de préparation de ces informations financières 2004 décrite ci-dessous résulte en conséquence ;

— Des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2005 telles qu'elles sont connues à ce jour ;

— Des normes et interprétations IFRS d'application obligatoire postérieure à 2005 pour lesquelles le Groupe a décidé d'une application anticipée lorsque celle-ci est encouragée ;

— Des options retenues et des exemptions utilisées qui sont celles que le Groupe retient pour l'établissement de ses premiers comptes consolidés IFRS en 2005.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2005 sont les premiers états financiers présentés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ils sont présentés avec un comparatif au titre de l'exercice 2004 établi selon le même référentiel en conformité avec la norme IFRS1 (adoptée par le règlement (CE) n°707/2004 de la Commission du 6 avril 2004) relative à la première adoption des IFRS.

La norme IFRS 1 offre des options lors de la première adoption des normes IFRS. Dans ce contexte, Veolia Environnement a fait les choix suivants :

— Les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition n'ont pas fait l'objet de retraitements rétrospectifs ;

— Les écarts actuariels, cumulés au 1er janvier 2004, relatifs aux engagements de retraites sont inscrits en capitaux propres ;

— Les écarts de conversion accumulés au 1er janvier 2004 sont reclassés définitivement en réserves consolidées ;

— La méthode du coût historique appliquée aux immobilisations corporelles et incorporelles a été maintenue sans retenir l'option de la juste valeur ;

— Les cessions de créances Dailly ont été réintégrées dans le bilan d'ouverture.

Pour toutes les autres normes IFRS, le retraitement des valeurs d'entrée des actifs et des passifs au 1er janvier 2004 a été effectué de façon rétrospective comme si ces normes avaient toujours été appliquées.

Par ailleurs, Veolia Environnement a choisi d'appliquer dès le 1er janvier 2004, par anticipation :

— Les normes IAS 32 – IAS 39 relatives aux instruments financiers (règlement (CE) n°2086/2004 de la Commission du 19 novembre 2004 et règlement (CE) n°2237/2004 de la Commission du 29 décembre 2004) ;

— La norme IFRS 5 relative aux activités non poursuivies (règlement (CE) n° 2236/2004 de la commission du 23 décembre 2004), et

— L'interprétation IFRIC 4 relative aux analyses de contrats de location.

1.3. Méthodes de consolidation. — Veolia Environnement consolide par intégration globale les entités dont elle détient le contrôle. Le contrôle existe lorsque Veolia Environnement a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financière et opérationnelle de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Veolia Environnement consolide par mise en équivalence les entreprises associées dès lors que Veolia Environnement exerce une influence notable sur les politiques financière et opérationnelle. L'influence notable est supposée dès lors qu'elle détient au moins 20% du capital ou des droits de vote.

L'intégration proportionnelle n'est utilisée que pour les sociétés dans lesquelles Veolia Environnement exerce un contrôle conjoint au travers d'un accord contractuel entre les partenaires.

Conformément à l'interprétation SIC12, les entités ad-hoc sont consolidées lorsque, en substance, leurs relations avec Veolia Environnement ou ses filiales indiquent qu'elles sont contrôlées par Veolia Environnement. Le contrôle de l'entité ad-hoc peut résulter du caractère prédéterminé des activités des entités concernées ou du fait que les politiques financière et opérationnelle sont en substance définies par l'entreprise ou que l'entreprise reçoit l'essentiel des avantages économiques et/ou assume l'essentiel des risques économiques attachés à l'activité de l'entité ad-hoc.

Conformément à l'IAS27, les droits de vote potentiels attachés à des instruments financiers pouvant, s'ils étaient exercés, donner un droit de vote à Veolia Environnement et ses filiales, sont pris en compte si nécessaire dans l'évaluation du contrôle ou de l'influence notable exercé.

Enfin, il est à noter que le Groupe a maintenu le recours à la méthode de l'intégration proportionnelle par application de la norme IAS 31.

1.4. Conversion des états financiers des sociétés à l'étranger (IAS21). — Les bilans, comptes de résultat et tableaux des flux des trésorerie de certaines filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes de la maison mère ont été convertis pour l'année 2005 dans la devise de présentation des comptes consolidés référence, au taux de change du 31 décembre 2005 pour le bilan et au taux de change moyen de l'année 2005 pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie. Les différences de conversion ont été comptabilisées dans les capitaux propres. Les taux de change des monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisées pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

Taux de change de clôture (une devise étrangère = xx euro)	2005	2004
Dollar américain	0,8477	0,7342
Livre sterling	1,4592	1,4183
Couronne tchèque	0,0345	0,0328

Taux de change moyen (une devise étrangère = xx euro)	2005	2004
Dollar américain	0,8078	0,8025
Livre sterling	1,4640	1,4721
Couronne tchèque	0,0336	0,0314

1.5. Opérations en devises (IAS21 – IAS39). — Les opérations en devises étrangères sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date d'opération. A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours de change de clôture. Les résultats de change en découlant sont reconnus sur le résultat de la période.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part de l'investissement net du groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de change provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement dans les capitaux propres dans la rubrique écart de conversion et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Les gains et pertes de change sur les emprunts libellés en devises étrangères ou sur les dérivés de change utilisés à des fins de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères, sont enregistrés dans les écarts de conversion imputés dans les capitaux propres. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat à la date de cession de l'investissement concerné.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires qui sont libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

1-6. Immobilisations corporelles (IAS16 ET IAS 17). — Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements et des pertes de valeurs cumulés.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une comptabilisation par composants et chaque composant est amorti sur sa durée d'utilité.

Les frais financiers associés au financement de l'acquisition et de la construction d'installations identifiées, et encourus pendant la période de construction, font partie intégrante du coût de l'actif conformément à la norme IAS23.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Conformément à l'IAS17, les actifs financés au moyen de contrats de location financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles à la valeur actualisée des paiements futurs diminuée du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, ou à la valeur de marché si elle est inférieure, et amortis sur la plus courte période entre la durée du contrat et la durée de vie prévue de l'actif, sauf s'il est raisonnablement certain que le bien deviendra la propriété du preneur à la fin du bail. Un contrat de location financement est un contrat ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, il n'est pas dans la vocation des différentes Divisions de détenir des actifs de placement.

1.7. Subventions publiques (IAS20). — Ces subventions assurent le financement de tout ou partie des actifs du domaine concédé. En principe, ces aides sont définitivement acquises et sont donc non remboursables.

Dans les états financiers, conformément à l'option offerte par la norme IAS20, ces subventions sont présentées en diminution des actifs du domaine concédé.

La subvention ainsi acquise est inscrite en produit des activités ordinaires de l'exercice au cours duquel l'actif du domaine concédé est cédé.

1.8. Immobilisations incorporelles hors écarts d'acquisition (IAS38). — Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Elles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

Les immobilisations incorporelles comprennent notamment les droits d'entrée versés aux collectivités locales au titre de contrats de service public qui sont amortis sur la durée du contrat, la valeur des contrats acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, les brevets, licences, logiciels et droits d'exploitation.

1.9. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition (IFRS3). — Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les écarts d'acquisition résultent de l'acquisition des filiales, entreprises associées et coentreprises. Les actifs acquis et les dettes reprises sont comptabilisés à leur juste valeur. Le cas échéant, l'excédent entre le coût d'acquisition et la part acquise de la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables acquis est comptabilisé comme un écart d'acquisition.

En norme IFRS, les écarts d'acquisition ne sont pas amortissables et font l'objet, au moins une fois par an, d'un test de dépréciation calculé au niveau de l'unité génératrice de trésorerie ("UGT"). L'unité génératrice de trésorerie à laquelle ils se rattachent dans le cadre de l'IAS36 au sein du Groupe correspond à un pays d'un segment d'activité donné. Il s'agit en général du niveau auquel la direction de Veolia Environnement évalue la performance opérationnelle.

1.10. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé (IAS36). — Les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice interne ou externe de perte de valeur est décelé.

Les écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique qui fait suite à l'établissement du plan stratégique, ou à tout moment plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur. Dans ce dernier cas, les perspectives à long terme sont revues, une évaluation est réalisée et une dépréciation exceptionnelle est constatée prioritairement sur les écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée à la clôture intermédiaire concernée si besoin.

La valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs est ramenée à sa valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de cession et la valeur d'utilité) lorsque celle-ci est inférieure.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus des actifs, de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT considérés, en tenant compte le cas échéant de leur valeur résiduelle, actualisés en utilisant un taux d'actualisation déterminé pour chaque actif, UGT ou groupe d'UGT, qui correspond au taux sans risque augmenté d'une prime de risque pondérée par les risques spécifiques à l'activité. Compte tenu de l'activité du Groupe, les unités génératrices de trésorerie coïncident dans chaque Division à un pays.

Lors d'une cession, la juste valeur nette des coûts de cession est estimée selon la méthode des multiples (sur la base d'études de courtiers) ou selon la valeur des transactions similaires récentes.

Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles à l'exception des écarts d'acquisition.

1.11. Stocks (IAS2). — Conformément à la norme IAS2, les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

1.12. Actifs et passifs des activités non poursuivies. — Les actifs et passifs des activités non poursuivies sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

1-13. Provisions (IAS37). — Conformément à l'IAS37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé formalisé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an et lorsque l'impact est significatif sont actualisées. Les effets liés à la désactualisation des provisions sont constatés au compte de résultat, dans la rubrique "autres revenus et charges financiers".

S'agissant des provisions pour remise en état de sites, Veolia Environnement comptabilise les engagements de reconstitution de site au fur et à mesure de l'enfouissement des déchets en contrepartie d'un composant de l'actif immobilisé en tenant compte de l'inflation et de la date d'engagement des dépenses (actualisation). Cet actif est amorti dans l'année en fonction de sa consommation.

1.14. Instruments financiers (IAS 32 ET 39). — Actifs et passifs financiers : Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs de transaction, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie. Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

— Évaluation et comptabilisation des actifs financiers : Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement. Lors de leur comptabilisation initiale les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction.

A la date d'acquisition, le groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IAS 39 :

– Actifs détenus jusqu'à leur échéance : Ces actifs sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »). Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

– Actifs disponibles à la vente : Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées directement dans les capitaux propres sauf lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition historique et que celle-ci est assimilée à une perte significative et prolongée. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est comptabilisée en résultat. Les éventuelles reprises de valeur sont constatées en résultat uniquement pour les titres de dette (créances et obligations de taux).

Les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont repris en résultat lors de la cession des actifs financiers disponibles à la vente. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Pour les titres de participation qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et

dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, le Groupe retient en dernier ressort le coût historique déduction faite de toute dépréciation éventuelle.

– Prêts et créances : Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du TIE.

Ces actifs sont dépréciés si leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

– Actifs évalués à leur juste valeur par le résultat : Cette catégorie comprend les actifs de transaction que la Société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat comprennent aussi le portefeuille d'OPCVM de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur. La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat.

— Trésorerie et équivalents de trésorerie : Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à moins de trois mois, les OPCVM monétaires et de trésorerie ainsi que les titres de créances négociables. Ces placements sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Les équivalents de trésorerie sont évalués selon la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

— Évaluation et comptabilisation des passifs financiers : A l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du TIE.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise le flux attendu des sorties de trésorerie futures jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché, à la valeur nette comptable actuelle du passif financier.

Lorsque le passif financier émis comprend un dérivé incorporé devant être comptabilisé de façon séparée, alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette. La valeur du coût amorti correspond à la date d'acquisition au produit de l'émission minorée de la juste valeur du dérivé incorporé.

— Engagements de rachat sur intérêts minoritaires : Conformément à la norme IAS 27, les intérêts minoritaires sur les filiales consolidées par intégration globale sont considérés comme des éléments de capitaux propres.

D'autre part, selon la norme IAS 32, les engagements de rachats sur intérêts minoritaires ("puts") sont considérés comme une dette et évalués selon les règles de la norme IAS 39.

En l'attente d'une interprétation IFRIC ou d'une norme IFRS spécifique, le traitement retenu par le Groupe décrit ci-dessous est provisoire et peut être amené à être modifié :

– la juste valeur de la promesse d'achat est constatée au bilan en dette financière, en contrepartie d'une diminution de la part de minoritaires et le cas échéant en écarts d'acquisition pour le solde.

– la variation de valeur relative à la désactualisation de la dette est comptabilisée en autres revenus et charges financiers et lorsque le prix d'exercice de l'engagement est variable, la variation de la valeur de l'instrument liée à l'évolution des hypothèses d'évaluation de l'engagement est comptabilisée en dette financière avec contrepartie en écart d'acquisition.

A l'échéance de l'engagement, si l'acquisition des minoritaires n'est pas effectuée, les écritures antérieurement comptabilisées sont contre-passées.

— Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés : Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Certaines opérations conformes à la politique de gestion du Groupe ne répondant pas aux critères de la comptabilité de couvertures sont comptabilisées comme des instruments de transaction.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon trois types de relations de couverture : de juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

– la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;

– la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté ;

– la couverture d'un investissement net à l'étranger couvre l'exposition au risque de change de l'actif net de l'activité à l'étranger comprenant les prêts considérés comme faisant partie de l'investissement (IAS 21).

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme, d'un flux de trésorerie ou d'un investissement net à l'étranger est applicable si :

– la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;

– l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en éléments financiers.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

– pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité ;

– pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts ;

– pour les couvertures d'un investissement net, la partie des profits ou des pertes sur l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace est comptabilisée dans les capitaux propres dans les écarts de conversion, la partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat. Le profit ou la perte inscrit dans les écarts de conversion doit être comptabilisé en résultat lors de la sortie de l'activité à l'étranger.

— Dérivés incorporés : Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat qui répond à la définition d'un produit dérivé et dont les caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte. Un dérivé incorporé doit être séparé de son contrat hôte et comptabilisé selon les règles applicables aux dérivés si et seulement si les trois conditions suivantes sont remplies :

– les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte,

– le dérivé incorporé respecte la définition d'un dérivé selon la norme IAS 39, et

– le contrat composé n'est pas évalué à la juste valeur avec comptabilisation des variations de juste valeur par le biais du compte de résultat.

— Actions d'autocontrôle : elles sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

Les pertes et profits résultant de la cession des actions d'autocontrôle sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

1.15. Plans de retraite (IAS19) et autres engagements sociaux. — Veolia Environnement a mis en place plusieurs plans de retraite. Les engagements de retraite du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte des probabilités du maintien des personnels dans la Société jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et de l'actualisation financière. Les taux d'actualisation retenus sont propres à chaque zone monétaire. Ce traitement se traduit par l'enregistrement d'actifs ou de provisions de retraite au bilan et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant.

Veolia Environnement ayant opté pour l'imputation des écarts actuariels sur les capitaux propres au 1er janvier 2004, et pour l'application par anticipation au 1er janvier 2005 de la norme IAS19 révisée, les écarts actuariels générés sont imputés en capitaux propres et aucun amortissement au titre des ces écarts actuariels n'est comptabilisé au compte de résultat.

1.16. Paiements en actions et assimilés (IFRS2). — L'application de l'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » conduit à comptabiliser une charge au titre des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions attribuées et autres compléments de rémunération en actions accordés par le Groupe à ses salariés. La juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie directe en capitaux propres sur la période pendant laquelle l'avantage est acquis et le service rendu. Conformément à la norme IFRS2, afin d'assurer la comparabilité dans les comptes 2005 par rapport à 2004, seuls les plans accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis le 1er janvier 2005 sont évalués et comptabilisés en charges de personnel.

La juste valeur des options d'achat ou de souscription est calculée en utilisant le modèle binomial et prend en compte la durée prévue des options, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité observée dans le passé et le rendement anticipé des dividendes.

La charge de rémunération des plans d'épargne salariale correspond à la différence entre le prix de souscription et le cours moyen de l'action à chaque souscription.

1.17. Produit des activités ordinaires (IAS18). — Le produit des activités ordinaires est représentatif de ventes évaluées à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de biens et de services pour lesquels les risques, les avantages et le contrôle des éléments cédés ont été effectivement transférés à l'acheteur.

Compte tenu des particularités de l'activité de Veolia Environnement, les redevances et les taxes collectées au profit des collectivités locales sont exclues du produit des activités ordinaires dès lors qu'il n'y a pas de risque de recouvrabilité auprès d'un tiers. S'agissant des contrats comportant une location en application des critères d'IFRIC4 les revenus associés à ces locations incluent :

— le remboursement du principal du financement par la collectivité ;

— la rémunération de cette créance financière (voir note 1.20).

Le premier élément est exclu du produit des activités ordinaires. En revanche, les produits financiers associés à la créance sont constatés en produit des activités ordinaires.

1.18. Eléments financiers au compte de résultat. — Le Groupe considère que " l'endettement financier net ", agrégat à caractère non strictement comptable, est un indicateur pertinent de la mesure de l'endettement du groupe. L'endettement financier net est défini par le groupe comme étant la somme des dettes financières courantes et non courantes hors juste valeur des dérivés de couverture diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie nets.

Le coût de l'endettement financier net comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les résultats sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couvertures et les produits sur les placements de trésorerie et équivalent de trésorerie. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières calculés selon la méthode du coût amorti, les dividendes, les résultats de change et les pertes de valeurs sur actifs financiers et la désactualisation des provisions.

1.19. Impôts sur les résultats (IAS12). — L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les différences temporelles déductibles, les déficits fiscaux et crédits d'impôts donnent lieu à la constatation d'impôts différés actifs. Les différences temporelles imposables donnent lieu à la constatation d'impôts différés passifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

1.20. Application spécifique aux actifs et passifs des contrats. — Veolia Environnement fournit des services de gestion environnementale à des collectivités locales et à des clients industriels. Au travers de ses contrats, Veolia Environnement exploite des biens qu'il restitue à la fin des contrats. Dans de nombreux cas, Veolia Environnement finance des biens pour le compte des partenaires publics ou privés. A l'occasion de la mise en oeuvre des normes IFRS, Veolia Environnement a examiné la nature des actifs détenus sur le fondement d'une analyse en « substance » des contrats et les a regroupés en trois catégories.

— Actifs liés à des contrats couverts par l'interprétation IFRIC 4 : Certains actifs relèvent d'un traitement en contrats de location en application de la norme IAS 17 et de l'interprétation IFRIC 4 publiée en décembre 2004. L'interprétation IFRIC 4 « Determining whether an arrangement contains a lease » vise à identifier les modalités contractuelles des accords, qui sans revêtir la forme juridique d'un contrat de location, accordent aux clients un droit d'usage d'un ensemble d'actifs en contrepartie de loyers inclus dans la rémunération globale du contrat. Elle identifie dans de tels accords, sur le fondement de la répartition des risques et des avantages, un contrat de location, qui est ensuite analysé et comptabilisé selon les critères de la norme IAS 17. L'opérateur du contrat devient, en ce cas, un crédit bailleur à l'égard de ses clients. Dès lors que cette location transfère les risques et avantages du bien suivant les critères d'IAS 17, l'opérateur enregistre une créance financière (« créance IFRIC 4 ») pour refléter le financement correspondant.

Les contrats correspondants aux critères de l'interprétation IFRIC 4 sont soit des contrats d'externalisation avec des clients industriels, soit des contrats « Build Operating and Transfer » (BOT), soit des contrats d'incinération ou de cogénération, pour lesquels, notamment, le risque de demande ou de volume est en substance transféré au donneur d'ordre.

Veolia Environnement n'enregistre pas alors un actif corporel mais une créance financière sur ses clients. Pendant la phase de construction ces contrats donnent donc lieu à l'inscription d'une créance financière au bilan en contrepartie de produits d'activités ordinaires, selon la méthode de l'avancement édictée dans la norme IAS11 sur les contrats de construction. Les créances financières résultant de cette analyse sont constatées initialement pour la valeur actuelle des loyers puis amorties en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. La détermination du taux de rémunération de la créance financière est, après analyse du contrat et de son financement, assise sur le taux de financement du Groupe ou/et de la dette adossée au contrat.

— Contrats de type concessions et affermage : Une part importante des actifs du Groupe résulte de contrats octroyés de type concessions ou affermage et de sociétés concessionnaires acquises par le Groupe dans le cadre de privatisations partielles ou totales. Ces contrats présentent des caractéristiques très variables selon les pays ou les activités. Le plus souvent néanmoins, ils prévoient, directement ou indirectement, une intervention du client dans la détermination du service et sa rémunération, d'une part, le retour des biens nécessaires à l'exécution du service en fin de contrat d'autre part. En 2005,

le Groupe a isolé ces actifs sur une ligne distincte nommée « actifs du domaine concédé ». Ces actifs sont soit amortis selon leur durée d'utilité conformément à la norme IAS 38 sur les actifs incorporels, soit selon la norme IAS 16 sur les actifs corporels.

En outre, Veolia Environnement est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de réparation des actifs d'installations gérées au titre de contrats de service public. Dans le cas d'actifs du domaine concédé traités selon la norme IAS 38, les frais d'entretien et de réparation en découlant sont analysés conformément à la norme IAS 37 sur les provisions et font l'objet, le cas échéant, d'un provisionnement sous forme de provision pour renouvellement ou de garantie totale.

— Autres contrats : Les actifs corporels relatifs à des contrats n'appartenant à aucune des deux catégories précédentes ont été conservés en actifs corporels. Conformément à la norme IAS 16, l'approche par composants a été mise en oeuvre.

— Perspectives 2006 : L'IFRIC a publié en mars 2005 les projets d'interprétation D12-D13-D14 qui s'appliquent aux contrats dont la prestation a une nature de service public pour lesquels le concédant détermine les conditions d'exploitation des actifs et fixe directement ou indirectement le tarif de la prestation et dont les actifs reviennent au concédant en fin de contrat avec une valeur résiduelle significative.

Selon ces projets, de telles infrastructures ne peuvent figurer à l'actif du délégataire en tant qu'immobilisations corporelles. Lorsque le délégataire finance l'infrastructure, il doit reconnaître soit un actif financier (D13) lorsque les paiements sont réalisés par le concédant, soit un actif incorporel (D14) lorsque les paiements sont collectés auprès des usagers.

Quoique la date de publication de ces interprétations ait été plusieurs fois retardée et que leur adoption demeure incertaine, le Groupe a décidé de procéder à leur mise en oeuvre au cours de l'exercice 2006. Veolia Environnement considère en effet que les projets d'interprétation pourraient constituer un progrès réel dans l'application des normes et un fondement suffisant pour modifier la présentation comptable des actifs concernés. Le Groupe procédera donc en 2006 à une revue détaillée de son très large portefeuille de contrats pour une première application, sous réserve de nouvelles évolutions des projets d'interprétation.

1.21. Contrats de construction (IAS11). — En application de l'IAS11 et lorsque le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, les sociétés du groupe dégagent la marge selon la méthode de l'avancement.

Le pourcentage de l'avancement est déterminé par le rapport entre les coûts encourus à la date de la clôture et les coûts totaux estimés du contrat.

Lorsque le total des coûts du contrat est supérieur au total des produits du contrat, la perte attendue est immédiatement comptabilisée en charge par la constatation d'une provision pour perte à terminaison.

1.22. Contrats d'achat et de vente d'électricité. — De manière accessoire à leurs opérations, dans le cadre de la gestion de leurs approvisionnements et de l'optimisation de leurs coûts, certaines filiales de Veolia Environnement sont conduites à acheter et à vendre de l'électricité sur les marchés. Après analyse des modalités contractuelles, les ventes qui ne répondent pas à l'activité ordinaire (« own use ») sont qualifiées de négoce. Le produit des activités ordinaires représentatif de l'activité de négoce correspond à la marge résultant de l'achat et de la vente d'électricité.

Certaines filiales peuvent conclure des contrats à terme d'achat et de vente d'électricité. Dans le cas où ces contrats ne peuvent être qualifiés de contrats « own use », ces opérations sont comptabilisées comme des contrats de négoce conformément à la norme IAS 39 et valorisées à la juste valeur. La variation de juste valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. L'impact net du dénouement des opérations est enregistré en produit des activités ordinaires. La juste valeur à la signature des contrats est constatée sur la durée du contrat en cas de manque de visibilité sur la liquidité du marché.

1.23. Quotas d'émission de CO2. — Au titre des installations productrices d'énergie dont il assure la gestion, le Groupe est engagé de par le protocole de Kyoto à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Le Groupe a bénéficié, à ce titre, d'une attribution gratuite d'un certain nombre de quotas d'émission pour la période 2005-2007 et doit remplir l'obligation annuelle de restitution de quotas correspondant à ses émissions réelles.

Le traitement comptable de ces quotas retenu par le Groupe est l'option dite « net liability approach » : les quotas d'émission sont considérés comme des droits à remboursement d'un engagement ayant été reçus gratuitement ; leur enregistrement comptable dépend de la nature de leur utilisation :

1°) Politique dite de « own use » :

— Dans le cas d'une insuffisance de quotas d'émission à la clôture, l'obligation de restitution annuelle ne peut pas être satisfaite : en application de l'IAS 37, un passif est comptabilisé à la juste valeur de l'engagement. Au moment de la restitution, ce passif est repris et l'achat de quotas d'émission passe totalement en charges opérationnelles.

— Dans le cas d'une insuffisance de quotas d'émission au-delà de la provision éventuellement constatée à la clôture précédente au moment de la restitution annuelle, l'achat de quotas nécessaires passe en charges opérationnelles sans enregistrement de passif.

— La vente des quotas excédentaires vient en déduction des charges opérationnelles.

2°) Politique dite de négoce :

L'achat de quotas d'émission à des fins purement commerciales doit faire l'objet d'un enregistrement comptable en autres immobilisations incorporelles pour leur coût d'acquisition (selon la méthode d'évaluation de l'IAS 38). Leur revente dégagera un résultat de cession.

Au cours de l'exercice 2005, Veolia Environnement a appliqué une politique dite de "own use".

1.24. Informations sectorielles (IAS14). — Dans le cadre de la norme IAS 14, Veolia Environnement a retenu une information primaire par secteur d'activité et une information secondaire par zone géographique. Les secteurs d'activités sont l'Eau, la Propreté, l'Energie et le Transport.

1.25. Normes et interprétations applicables en 2006 et 2007 (autres que mentionnées en note 1.20) :

— IFRIC 7 « applying the restatement approach under IAS 29 Financial reporting in Hyperinflationary Economies » : l'approbation par l'Union européenne est prévue en avril/mai 2006. Ce projet d'interprétation est applicable au Groupe à compter du 1er janvier 2007. Veolia Environnement n'anticipe pas d'impact significatif dans la mise en oeuvre de cette interprétation.

— IFRIC 8 « Scope of IFRS 2 » : l'approbation par l'Union européenne est prévue dans le courant de l'été 2006, l'application obligatoire pour les exercices commençant le ou après le 1er mai 2006. Pour Veolia Environnement l'application est obligatoire à partir du 1er janvier 2007. Veolia Environnement n'anticipe pas d'impact significatif dans la mise en oeuvre de cette interprétation.

— IAS 21 révisée (15 décembre 2005) : l'adoption par l'Union Européenne est prévue en avril/mai 2006 et l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2006. Le texte révisé précise que dans le cas d'investissements nets à l'étranger les variations de change des prêts dans une monnaie différente de la monnaie de fonctionnement de la société prêteuse ou de la société emprunteuse sont inscrites en réserve de conversion.

— Amendement d'IAS 39 sur la juste valeur. Cet amendement est applicable à compter du 1er janvier 2006. Les entreprises peuvent désigner un actif financier ou un passif financier comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat lors de sa comptabilisation initiale. Dans la mesure où elle aboutit à des informations plus pertinentes, cette désignation est possible lorsqu'elle élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes. Cette désignation peut être aussi utilisée lorsqu'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux sont gérés, et leur performance est évaluée sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement dûment documentée et que des informations sur un groupe sont fournies sur cette base, en interne, aux principaux dirigeants du Groupe. Veolia Environnement n'anticipe pas d'impact significatif.

— Amendement d'IAS 39 sur la couverture de flux de trésorerie au titre des transactions futures intra-groupe. Le risque de change hautement probable d'une transaction intragroupe prévue peut être désigné comme élément couvert dans les états financiers consolidés, pour autant que la transaction soit libellée dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité partie à la transaction et que le risque de change ait une incidence sur le résultat consolidé. Cette option offerte aux entreprises ne concerne a priori pas Veolia Environnement.

— La norme IFRS7 sur la présentation des instruments financiers et des annexes y afférentes est applicable à compter du 1er janvier 2007 et par anticipation à compter de l'exercice 2006.

Note 2. – Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe.

Veolia Environnement peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les notes 1.9 et 4 relatives aux écarts d'acquisition et regroupement d'entreprises décrivent les modalités d'affectation du prix d'acquisition dans le cadre du regroupement d'entreprises. Les affectations reposent sur des hypothèses de flux futurs et de taux d'actualisation.

Les notes 1.10, 4 et 5 sont relatives aux écarts d'acquisition et aux tests de dépréciation de l'actif immobilisé. La direction du groupe a procédé aux tests sur la base des meilleures anticipations de l'évaluation future de l'activité des unités concernées et compte tenu du taux d'actualisation.

La note 28 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France et aux Etats-Unis sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs.

Les notes 19 et 35 relatives aux provisions et engagements sociaux décrivent les provisions constituées par Veolia Environnement. Dans la détermination de ces provisions, Veolia Environnement a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.

La note 28 relative à la charge fiscale restitue la situation fiscale du Groupe et repose notamment en France et aux Etats-Unis sur la meilleure estimation qu'a le Groupe de l'évolution des résultats fiscaux futurs.

L'ensemble de ces estimations repose sur un processus organisé de collecte d'informations prévisionnelles sur les flux futurs avec validation par les responsables opérationnels, ainsi que sur des anticipations de données de marchés fondées sur des indicateurs externes et utilisées selon des méthodologies constantes et formalisées.

Note 3. – Evènements significatifs.

— Acquisition de BVAG : Au 1er janvier 2005, le Groupe a intégré dans son périmètre de consolidation la société notamment prestataire de services d'eau gérant les services municipaux de la ville de Braunschweig en Basse Saxe en Allemagne (société ayant d'autres activités comme le chauffage et la distribution de gaz et d'électricité) et détient 74,9% du capital, acquis pour 374 millions d'euros. Au 31 décembre 2005, le produit des activités ordinaires de la société est de 350 millions d'euros.

— Expiration de l'option d'achat EDF sur Dalkia : Dans le cadre des accords de partenariat signés en décembre 2000, EDF bénéficiait d'une option d'achat lui permettant de porter sa participation à 50% du capital de Dalkia, sous réserve qu'un certain nombre de conditions soient réunies.

Les conditions de cette option ont été précisées dans un avenant signé par EDF et Veolia Environnement le 19 avril 2005. Cet avenant précisait en particulier qu'EDF disposait jusqu'au 31 juillet 2005 pour exercer l'option et que l'option ne serait considérée comme définitivement levée qu'à la date de conclusion par les parties d'un accord formel relatif notamment au réaménagement de leurs relations nées de l'accord industriel et commercial et de leurs droits et obligations au titre du pacte d'associés, en ce compris les règles de gouvernance. Cet accord formel devait être conclu au plus tard le 30 septembre 2005.

Dans ce contexte, EDF a exercé le 28 juillet 2005, à titre conservatoire, son option d'achat. Toutefois, en l'absence d'accord formel relatif au réaménagement de l'accord industriel et commercial et du pacte d'associés, l'option est devenue de plein droit caduque et de nul effet à compter du 1er octobre 2005. A ce jour, sauf si un concurrent d'EDF venait à prendre le contrôle de la Société, EDF ne dispose plus d'aucune option d'achat relative à Dalkia et ses filiales.

Le partenariat d'origine n'est donc pas modifié et EDF et Veolia Environnement ont confirmé leur intention de tirer partie ensemble des nouvelles opportunités dans le contexte énergétique européen.

Note 4. – Ecart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Montant brut	4 944,9	4 455,4
Pertes de valeur cumulées	-81,8	-71,8
Montant net	4 863,1	4 383,6

Le montant reclassé en actifs des activités non poursuivies est de 15,2 millions d'euros en 2004. Aucun montant n'est reclassé en 2005 à ce titre. Au 31 décembre 2004, les pertes de valeur concernent principalement la dépréciation des écarts d'acquisition scandinaves dans le Transport à hauteur de 70,0 millions d'euros.

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisitions au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Variation de périmètre de consolidation	Effet de change	Pertes de valeur et sorties d'écarts d'acquisition	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Veolia Eau	1 914,9	149,6	18,8	5,5	-36,4	2 052,4
Veolia Propreté	1 403,6	17,5	117,1	-10,0	-0,5	1 527,7
Veolia Energie	762,9	69,5	0,9	-23,8	26,8	836,3

Veolia Transport	302,2	124,8	2,5	0,3	16,9	446,7
Ecart d'acquisition	4 383,6	361,4	139,3	-28,0	6,8	4 863,1

En 2005, les mouvements de périmètre de consolidation concernent essentiellement les effets des acquisitions de la société qui porte le contrat Braunschweig en Allemagne (+76 millions d'euros) et de Weir Techna au Royaume-Uni (+39 millions d'euros) dans l'activité Eau, de la société qui porte le contrat de Lodz en Pologne (+56 millions d'euros) dans l'activité Energie, d'ATC Vancom aux Etats-Unis (+59 millions d'euros), d'Eurolines en France (acquisition des minoritaires pour 16 millions d'euros), de Helgelandske en Norvège (+14 millions d'euros) et de Sodeli en France (+10 millions d'euros) dans l'activité Transport.

Les écarts de change résultent essentiellement de l'appréciation du dollar américain face à l'euro (+131 millions d'euros).

Les pertes de valeur s'élèvent à -14,7 millions d'euros et les reprises de badwill à +7,5 millions d'euros.

Les cessions de l'activité maintenance nucléaire et de l'activité Facility Management en Allemagne génèrent une sortie d'écarts d'acquisition respectivement de 14,0 millions d'euros et 6,8 millions d'euros chez Veolia Energie.

Les autres mouvements incluent principalement la contrepartie de l'inscription des puts détenus par des minoritaires en Pologne dans l'activité Energie pour +25 millions d'euros.

— Tests de dépréciation au 31 décembre 2005 : Les écarts d'acquisition et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font l'objet de test de dépréciation annuel systématique, ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs. Les principales hypothèses retenues dans le calcul de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie sont celles concernant le taux d'actualisation, l'évolution des volumes d'activité, des tarifs et coûts directs (inflation) sur la période.

Les taux d'actualisation, estimés par le management pour chaque unité génératrice de trésorerie, reflètent les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. L'évolution des volumes, des tarifs et des coûts directs est basée sur celle constatée historiquement et sur les perspectives attendues du marché.

Concernant les tests de dépréciation systématiques, les flux de trésorerie futurs sont issus, pour les 5 premières années, du processus de plan stratégique réalisé en juin 2005. Les flux pour la période 6 à 15 ans sont basés sur ceux de la sixième année (issue du plan stratégique) auxquels est appliqué un taux de croissance adapté (1% à 3% en moyenne en 2005 selon les activités). La valeur terminale est ensuite calculée à partir de l'actualisation des données de la seizième année au taux de croissance perpétuel à l'infini n'incluant qu'une croissance organique de type inflation (1% à 2% en moyenne en 2005 selon les activités).

Les taux d'actualisation utilisés en 2005 sont fonction de l'activité et du pays ou de la zone géographique de cette activité en fonction des critères énoncés en note 1.10. Les principaux taux moyens d'actualisation par zone en 2005 étaient les suivants selon la nature du risque :

France	4,23% à 8,23%
Etats-Unis	5,55% à 7,83%
Allemagne	4,23% à 7,39%
Grande-Bretagne	5,76% à 10,80%
République tchèque	4,62% à 6,35%
Australie	7,60% à 7,92%

Au 31 décembre 2005, deux UGT ont fait l'objet de dépréciations pour un montant total de 14,7 millions d'euros.

Note 5. – Autres immobilisations incorporelles.

L'évolution de la valeur nette des autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Acquisition	Cessions	Amortissements	Variation de périmètre de consolidation	Effet de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Redevances versées aux collectivités locales	654,9	8,2	-1,0	-60,7	4,1	7,1	38,7	651,3
Marques	27,8	10,5	-8,0	-4,9	-2,2	1,2	-5,2	19,2
Logiciels générés en interne	7,6	2,1	-	-2,7	-	-	2,2	9,2
Logiciels acquis	122,0	38,9	-2,5	-49,9	5,5	0,9	5,4	120,3
Autres, générés en interne	49,0	0,4	-	-0,5	0,7	7,2	-7,2	49,6
Autres, acquis	197,7	29,0	-0,9	-55,1	111,2	20,5	19,5	321,9
Autres immobilisations incorporelles	1 059,0	89,1	-12,4	-173,8	119,3	36,9	53,4	1 171,5

Aucun reclassement n'est effectué en actifs des activités non poursuivies en 2004 et en 2005.

Les redevances versées aux collectivités locales au titre des contrats de service public s'élèvent à 651 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 655 millions d'euros au 31 décembre 2004. Elles incluent les amortissements sur la durée des contrats des droits d'entrée dans les concessions de la Compagnie Générale des Eaux à hauteur de -36 millions d'euros et de ses filiales régionales à hauteur de -14 millions d'euros.

Les autres immobilisations incorporelles acquises (notamment les droits contractuels) s'élèvent à 322 millions d'euros en 2005 contre 198 millions d'euros en 2004. L'augmentation en 2005 s'explique principalement par :

— L'impact des entrées de périmètre dans l'activité Eau pour 67 millions d'euros (essentiellement Braunschweig pour 24 millions d'euros, Enel Hydro pour 12 millions d'euros, activités d'ingénierie aux Etats-Unis pour 12 millions d'euros et Acqua Spa pour 9 millions d'euros), dans l'activité Transport pour 15 millions d'euros (essentiellement ATC Vancom aux Etats-Unis pour 12 millions d'euros), dans l'activité Energie pour 10 millions d'euros et dans l'activité Propreté pour 5 millions d'euros.

— L'impact du rachat des minoritaires d'Acqua Latina en Italie dans l'activité Eau à hauteur de 12 millions d'euros.

L'annuité d'amortissement des immobilisations incorporelles s'élèvent à 174 millions d'euros en 2005 contre 142 millions d'euros en 2004. L'amortissement cumulé s'établit à -1 243 millions d'euros en 2005 et -1 006 millions d'euros en 2004.

Les autres immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée nettes	31,4	10,3
Immobilisations incorporelles à durée de vie définie brutes	2 383,3	2 055,2
Amortissements	-1 243,2	-1 006,5
Immobilisations incorporelles à durée de vie définie nettes	1 140,1	1 048,7
Immobilisations incorporelles	1 171,5	1 059,0

En 2005, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée se composent notamment des marques liées aux activités d'ingénierie aux Etats-Unis à hauteur de 12 millions d'euros dans l'Eau et des licences dans l'activité Transport pour 5 millions d'euros.

Tests de dépréciation au 31 décembre 2005 : La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée fait l'objet d'une revue au minimum annuelle suivant les principes énoncés dans la note 1.10. Aucune dépréciation n'a été constatée en 2005.

Note 6. – Immobilisations corporelles.

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Au 31 décembre							Au 31/12/2005
		Acquisition	Cessions	Pertes de valeur	Amortissements	Variation de périmètre de consolidation	Effet de change	Autres mouvements	
Immobilisations corporelles brutes	13 287,7	1 069,3	-703,1			864,3	484,4	9,6	15 012,2
Amortissements	-7 150,4		569,9	4,3	-960,6	-523,2	-221,9	-8,3	-8 290,2
Immobilisations corporelles nettes	6 137,3	1 069,3	-133,2	4,3	-960,6	341,1	262,5	1,3	6 722,0

Le montant reclassé en actifs des activités non poursuivies est de 3,2 millions d'euros en 2004 et 1,2 millions d'euros en 2005.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles proviennent des Divisions Eau à hauteur de 223,6 millions d'euros, Propreté à hauteur de 549,2 millions d'euros, Energie à hauteur de 98,3 millions d'euros et Transport à hauteur de 186,9 millions d'euros.

Les cessions proviennent des Divisions Eau à hauteur de -39,9 millions d'euros, Propreté à hauteur de -54,4 millions d'euros, Energie à hauteur de -8,2 millions d'euros et Transport à hauteur de -29,9 millions d'euros.

Les effets de change proviennent des Divisions Eau à hauteur de 49,2 millions d'euros, Propreté à hauteur de 169 millions d'euros, Energie à hauteur de 24,0 millions d'euros et Transport à hauteur de 12,2 millions d'euros en raison principalement de l'appréciation du dollar américain, de la livre sterling et du yuan chinois face à l'euro.

Les immobilisations corporelles se détaillent par division comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2005			Valeur nette au 31/12/2004
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	
Veolia Eau	3 778,1	-1 803,4	1 974,7	1 888,2
Veolia Propreté	6 304,3	-3 572,1	2 732,2	2 459,2
Veolia Energie	2 172,0	-1 342,5	829,5	713,3
Veolia Transport	2 607,3	-1 513,3	1 094,0	999,8
Autres	150,5	-58,9	91,6	76,8
Immobilisations corporelles	15 012,2	-8 290,2	6 722,0	6 137,3

Les immobilisations corporelles se détaillent par nature d'immobilisation comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2005			Valeur nette au 31/12/2004
	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	
Terrains	1 221,8	-451,8	770,0	749,4
Constructions	2 376,2	-1 119,1	1 257,1	1 114,5

Installations techniques	6 774,7	-3 895,5	2 879,2	2 524,5
Constructions en cours	274,1	-7,5	266,6	327,7
Autres	4 365,4	-2 816,3	1 549,1	1 421,2
Immobilisations corporelles	15 012,2	-8 290,2	6 722,0	6 137,3

Note 7. Actifs du domaine concédé.

L'évolution de la valeur nette des actifs du domaine concédé au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/ 2004	Acquisition	Cessions	Pertes de valeur	Amortisse- ment sur reprises	Variation de périmètre de consolidati on	Effet de change	Autres mouvemen ts	Au 31/12/ 2005
Actifs du domaine concédé bruts	8 026,4	598,5	-81,5			394,4	91,5	50,5	9 079,8
Amortissements	-3 205,6		67,5	0,6	-297,5	-1,9	-25,6	12,2	-3 450,3
Actifs du domaine concédé nets	4 820,8	598,5	-14,0	0,6	-297,5	392,5	65,9	62,7	5 629,5

Aucun montant n'a été reclassé en actifs des activités non poursuivies en 2004 et 2005.

Les acquisitions proviennent des Divisions Eau à hauteur de 387,0 millions d'euros, Propreté à hauteur de 177,3 millions d'euros et Energie à hauteur de 31,4 millions d'euros.

Les cessions proviennent des Divisions Eau à hauteur de -7,5 millions d'euros, Propreté à hauteur de -1,4 millions d'euros et Energie à hauteur de -4,9 millions d'euros.

Les mouvements de périmètre sont liés essentiellement à l'acquisition des actifs de la société porteuse du contrat de Braunschweig en Allemagne à hauteur de 390,1 millions d'euros.

Les effets de change proviennent essentiellement des Divisions Eau à hauteur de 54,8 millions d'euros et Propreté à hauteur de 10,3 millions d'euros en raison principalement de l'appréciation du dollar américain, de la livre sterling et du yuan chinois face à l'euro.

Les actifs du domaine concédé se détaillent par division comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2005			Valeur nette au 31 Décembre 2004
	Valeur brute	Amortisse- ments Et pertes de valeur	Valeur nette	
Veolia Eau	7 487,3	-2 900,6	4 586,7	3 928,7
Veolia Propreté	991,0	-241,0	750,0	603,1
Veolia Energie	577,8	-288,8	289,0	280,2
Veolia Transport	0,3	-0,1	0,2	0,1
Autres	23,4	-19,8	3,6	8,7
Actifs du domaine concédé	9 079,8	-3 450,3	5 629,5	4 820,8

Note 8. – Participations dans les entreprises associées.

Les principales participations dans les entreprises associées se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre					
	Taux de détention		Quote-part des capitaux propres		Quote-part du résultat	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Domino (1)		15,00%		15,2		-0,2
Fovarosi Csatomazasi Muvek Reszvenytarsasag	25,00%	25,00%	93,1	94,2	1,5	1,2
Tiru	24,00%	24,00%	10,7	11,5	-0,8	5,1
Grand Bahamas	49,00%	49,00%	13,9	12,1	1,3	1,6
Technborgo (2)		49,00%		6,5		1,5
CICG	41,95%	41,97%	5,6	5,4	0,3	0,2
PCP holding (3)		19,08%		10,0		3,6

Southern Water Investments Limited	25,00%	19,90%	17,7	11,7	8,4	2,2
Autres (montants unitaires inférieurs à 5 M€)			60,5	52,6	4,2	9,0
Participations dans les entreprises associées			201,5	219,2	14,9	24,2

(1) Titres reclassés en titres non consolidés au 31 décembre 2005 du fait de la perte d'influence notable.

(2) Changement de méthode de consolidation : consolidée en intégration proportionnelle à compter de 2005.

(3) Cession en 2005

L'évolution en 2005 des participations dans les entreprises associées est la suivante :

(En millions d'euros)	Taux de Détenion au 31 décembre 2005	2004	Résultat	Distributio n dividendes	Ecart de conversion	Mouvement de périmètre	Autres mouvement s	2005
Domino		15,2					-15,2	
Fovarosí Csatomazasi Muek Reszvenytársaság	25,00%	94,2	1,5		-2,6			93,1
Tíru	24,00%	11,5	-0,8					10,7
Grand Bahamas	49,00%	12,1	1,3	-1,4	1,9			13,9
Technoborgo		6,5				-6,5		
CICG	41,95%	5,4	0,3	-0,1				5,6
PCP Holding		10,0				-10,0		
Southern Water Investments Limited	25,00%	11,7	8,4	-5,1	2,2	3,7	-3,2	17,7
Autres (montants unitaires inférieurs à 5 M€)		52,6	4,2	-3,7	0,9	6,4	0,1	60,5
Participations dans les entreprises associées		219,2	14,9	-10,3	2,4	-6,4	-18,3	201,5

Aucun reclassement en actifs des activités non poursuivies n'est opéré en 2004 et 2005.

Les données financières agrégées relatives aux principales participations dans les entreprises associées sont les suivantes (montants à 100%) :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Actifs non courants	4 872,7	4 992,1
Actifs courants	1 414,4	2 005,1
Total actif	6 287,1	6 997,2
Capitaux propres part du Groupe	524,0	696,8
Intérêts des minoritaires	1,4	6,8
Passifs non courants	4 735,8	5 046,0
Passifs courants	1 025,9	1 247,6
Total passif	6 287,1	6 997,2
Compte de résultat		
Produit des activités ordinaires	1 085,5	1 449,0
Résultat opérationnel	355,6	373,1
Résultat net	37,1	53,2

Note 9. – Titres de participation non consolidés.

Les titres de participations non consolidés sont traités selon la norme IAS 39 comme des titres disponibles à la vente et sont donc valorisés à leur juste valeur, les gains et pertes latentes étant enregistrés dans les capitaux propres, à l'exception des pertes latentes jugées durables qui sont comptabilisées dans le compte de résultat.

L'évolution des titres non consolidés au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 Décembre 2004	Entrée	Sortie	Variation de périmètre	Révaluati on	Pertes de valeur	Autres mouvement s	Au 31 Décembre 2005
Titres de participation non consolidés	181,1	65,3	-18,3	-35,3	0,3	-0,8	17,2	209,5

Les autres mouvements comprennent à hauteur de 20,7 millions d'euros les titres Domino Sanepar détenus par Proactiva reclassés en titres non consolidés en 2005 du fait de la perte d'influence notable. Au 31 décembre 2004, ces titres étaient comptabilisés en participation dans les entreprises associées.

Les entrées comprennent principalement SEBS Gmbh (assainissement de Braunschweig) et Kralove Hradec pour respectivement 27,0 millions d'euros et 14,8 millions d'euros.

La principale sortie est la cession d'Aque Potabili pour 17,1 millions d'euros.

Les variations de périmètre représentent essentiellement la consolidation de Rev Suisse pour 13,2 millions d'euros et de Vodarny Stredoceske pour 13,1 millions d'euros.

Les titres non consolidés se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Pourcentage du capital détenu au 31/12/2005	Valeur comptable brute au 31/12/2005	Pertes de valeur	Réévaluation	Valeur comptable nette au 31/12/2005	Valeur comptable nette au 31/12/2004
SEBS – Gmbh (1)	100,00%	27,0			27,0	
Genova Aque (2)	20,00%	25,0		0,7	25,7	25,6
Domino Sanepar (2)	15,00%	20,7			20,7	
Kralove Hradec (1)	66,00%	14,8			14,8	
Ta-Ho Yunlin (4)	33,30%	10,4	-0,4		10,0	10,2
Aque Potabili (3)						17,1
Rev Suisse (5)	100,00%					13,2
Vodarny Stredoceske (5)	99,76%					13,1
Valeur unitaire comptable < 10 M€ pour 2005		131,2	-23,8	3,9	111,3	101,9
Titres non consolidés		229,1	-24,2	4,6	209,5	181,1

(1) Société acquise fin 2005 – consolidation en 2006.

(2) Titres non consolidés car ne répondant pas aux critères de l'influence notable.

(3) Cession en 2005.

(4) Projet en développement.

(5) Consolidation en 2005.

Les montants sortis des capitaux propres et enregistrés en résultat sont marginaux en 2004 et 2005.

Note 10. – Créances financières IFRIC 4 non courantes.

L'évolution de la valeur nette des créances financières non courantes IFRIC 4 au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Entrée	Remboursement / sortie	Perte de valeur	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Montant brut	1 693,5	252,7	-176,6		8,8	101,2	23,9	1 903,5
Pertes de valeur				-1,5		-0,1		-1,6
Créances financières IFRIC 4 non courantes nettes	1 693,5	252,7	-176,6	-1,5	8,8	101,1	23,9	1 901,9

Les créances financières IFRIC 4 non courantes se détaillent par Division comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Veolia Eau	874,0	639,4
Veolia Propreté	261,2	251,6
Veolia Energie	686,1	717,3
Veolia Transport	80,6	85,2
Créances financières IFRIC 4 non courantes	1 901,9	1 693,5

L'accroissement de créances financières IFRIC 4 non courantes de 208,4 millions d'euros par rapport à 2004 résulte essentiellement des grands chantiers de Bruxelles et La Haye (128 millions d'euros) dans l'Eau. La diminution des créances financières dans l'Energie est due au remboursement des créances financières de cogénération.

Note 11. – Autres actifs financiers non courants.

L'évolution de la valeur des autres actifs financiers non courants au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Entrée	Remboursement / sortie	Variation de périmètre	Pertes de valeurs	Ajustement de la juste valeur	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
-----------------------	---------------	--------	------------------------	------------------------	-------------------	-------------------------------	------------------	-------------------	---------------

Montant brut	475,6	62,1	-55,7	-0,3		-1,2	25,0	-10,2	495,3
Pertes de valeur	-61,0				1,7		-8,8	0,5	-67,6
Autres créances financières non courantes nettes	414,6	62,1	-55,7	-0,3	1,7	-1,2	16,2	-9,7	427,7
Montant brut	211,8	63,1	-24,6	34,6		-7,1	9,3	-6,1	281,0
Pertes de valeurs	-11,7			-2,3	-2,9		-0,6	1,3	-16,2
Autres immobilisations financières non courantes nettes	200,1	63,1	-24,6	32,3	-2,9	-7,1	8,7	-4,8	264,8
Autres actifs financiers non courants nets	614,7	125,2	-80,3	32,0	-1,2	-8,3	24,9	-14,5	692,5

— Autres créances financières non courantes : Les principales autres créances financières non courantes au 31 décembre 2005 intègrent :

- Un dépôt dans le cadre du contrat de Berlin détenu par Veolia Eau Deutschland : 97,3 millions d'euros ;
- Des créances financières aux Etats-Unis dans l'Eau pour 32 millions d'euros ;
- Des dépôts de garantie de paiement pour 49,4 millions d'euros ;
- Différents prêts aux filiales hors groupe pour 30 millions d'euros.

Les pertes de valeur sur autres créances financières non courantes incluent essentiellement des dépréciations de créances financières chez Veolia Eau aux Etats-Unis pour un montant cumulé de 58 millions d'euros au 31 décembre 2004 et de 63,7 millions d'euros au 31 décembre 2005 (l'évolution du montant étant due à l'effet de change sur le dollar américain).

— Autres immobilisations financières non courantes

La variation de périmètre au 31 décembre 2005 intègre l'entrée de titres pour 27,4 millions suite à l'acquisition de la société portant le contrat de Braunschweig (Veolia Eau Allemagne).

L'augmentation des autres immobilisations financières non courantes provient notamment de nouveaux fonds sous séquestre dans la perspective d'investissements dans les titres Changzou et Kunming (Veolia Eau Chine) pour respectivement 24,3 millions d'euros et 21,1 millions d'euros à la clôture.

Les autres principales immobilisations financières non courantes au 31 décembre 2005 incluent :

- des actions préférentielles Southern Water pour 66,3 millions d'euros (Veolia Eau UK) ;
- des dépôts de garantie versés aux fournisseurs et autres pour 12,7 millions d'euros ;
- des fonds de pension et autres engagements sociaux pour 9 millions d'euros ;
- des titres portés par BVAG pour 27,4M€ ;
- des fonds sous séquestre dans la perspective d'investissements en Chine par Veolia Eau pour 45,4 M€.

Le montant reclassé en actifs des activités non poursuivies est de -1,1 millions d'euros en 2004. Aucun reclassement n'a été effectué en 2005.

La classification de ces actifs financiers traités par la norme IAS 39 est la suivante :

(En millions d'euros)	Actifs financiers Disponibles à la vente		Prêts et créances émis par l'entreprise		Total	
	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005
Autres créances financières non courantes (nettes)			414,6	427,7	414,6	427,7
Autres immobilisations financières non courantes nettes	186,9	252,1	13,2	12,7	200,1	264,8
Autres actifs financiers non courants (nets)	186,9	252,1	427,8	440,4	614,7	692,5

Note 12. – Impôts différés actifs et passifs.

L'évolution des impôts différés actifs et passifs au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	31/12/2004	Mouvements activité	Ajustements de valeur	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	31/12/2005
Impôts différés nets actifs	1 122,6	-127,4	38,2	32,7	68,0	-6,8	1 127,3
Impôts différés passifs	933,8	-16,4	-8,5	141,2	61,1	12,9	1 124,1

Les variations de périmètre concernent essentiellement l'entrée du Groupe Braunschweig pour 10,3 millions d'euros à l'actif et 133,1 millions d'euros au passif.

La ventilation par nature des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Impôts différés actifs :		
Avantages sociaux	137,6	87,6
Provisions pour dépréciation	17,5	12,4
Déficits fiscaux	692,3	699,4
Locations financement/Actif	51,6	52,4
Différences temporelles sur provisions	168,3	168,5

Autres différences temporelles déductibles	517,0	487,6
Impôts différés actifs bruts	1 584,3	1 507,9
Impôts différés actifs non appréhendés	-457,0	-385,3
Impôts différés actifs appréhendés	1 127,3	1 122,6
Impôt différés passifs :		
Impôts différés sur différentiel d'amortissement	542,9	484,2
Réévaluation d'actifs	152,3	126,8
Locations financement/Passif	45,9	34,8
Autres différences temporelles imposables	383,0	288,0
Impôts différés passifs	1 124,1	933,8

La ventilation par destination des impôts différés actifs et passifs est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Impôts différés actifs nets :		
Impôts différés actifs sur résultat	975,0	1 027,2
Impôts différés actifs sur réserves	152,3	95,4
Impôts différés actifs net	1 127,3	1 122,6
Impôt différés passifs		
Impôts différés passifs sur résultat	1 074,0	860,0
Impôts différés passifs sur réserves	50,1	73,8
Impôts différés passifs	1 124,1	933,8

Note 13. – Besoin en fonds de roulement d'exploitation.

L'évolution du besoin en fonds de roulement (« BFR ») d'exploitation net au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Mouvement de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variation de périmètre	Effet de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Stocks et travaux en cours nets	562,0	18,5	-1,9	40,3	14,4	12,9	646,2
Créances d'exploitation nettes	9 261,4	559,3	-25,6	207,1	155,6	-45,5	10 112,3
Dettes d'exploitation nettes	9 576,0	522,4	-	165,9	150,7	-40,7	10 374,3
BFR d'exploitation net	247,4	55,4	-27,5	81,5	19,3	8,1	384,2

Le montant reclassé en actifs des activités non poursuivies est de 10,7 millions d'euros en 2004. Aucun reclassement n'a été opéré à ce titre en 2005. Le montant reclassé en passifs des activités non poursuivies est de 4,5 millions d'euros en 2004. Aucun reclassement n'est effectué à ce titre en 2005. Le BFR d'exploitation net intègre d'une part le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation) et le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt exigible). Dans les mouvements de l'exercice de 55,4 millions d'euros, la part de la variation du BFR « opérationnel » est de 52,2 millions d'euros et celle du BFR « fiscal » est de 3,2 millions d'euros.

L'évolution des stocks au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

Stocks (en millions d'euros)	Au 31/12/2004	Mouvements activité	Pertes de valeurs	Reprises de pertes de valeur	Variation de périmètre	Effet de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Matières premières et fournitures	330,0	0,6			33,6	10,7	6,9	381,8
Travaux en cours	190,9	15,6			1,8	1,6	5,9	215,8
Stocks de produits finis	61,3	-0,4			5,3	1,9	0,7	68,8
Contrats en cours	6,5	2,7			-	0,6		9,8
Stocks et travaux en cours bruts	588,7	18,5			40,7	14,8	13,5	676,2
Pertes de valeurs sur matières premières et fournitures	-18,4		-7,0	5,4	0,4	-0,2	-0,7	-20,5
Pertes de valeurs sur travaux en cours	-0,5		-0,3	0,3	-0,1		0,1	-0,5
Pertes de valeurs sur stocks de produits finis	-7,8		-3,8	3,5	-0,7	-0,2	-	-9,0
Pertes de valeurs sur contrats en cours								
Pertes de valeurs sur stocks et travaux en cours	-26,7		-11,1	9,2	-0,4	-0,4	-0,6	30,0
Stocks et travaux en cours nets	562,0	18,5	-11,1	9,2	40,3	14,4	12,9	646,2

L'évolution des créances d'exploitation au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

Créances d'exploitation (En millions d'euros)	Au 31/12/ 2004	Mouvements activité	Pertes de valeurs	Reprises de pertes de valeur	Variation de périmètre	Effet de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Créances clients	7 659,2	672,6			194,0	140,9	-26,6	8 640,1
Autres créances d'exploitation courantes	1 354,5	-96,6			21,6	18,3	9,1	1 306,9
Créances fiscales	716,6	-16,7			9,0	5,7	-23,5	691,1
Créances d'exploitation brutes	9 730,3	559,3			224,6	164,9	-41,0	10 638,1
Pertes de valeurs sur créances clients	-367,2		-129,0	118,8	-17,3	-8,9	2,7	-400,9
Pertes de valeurs sur autres créances d'exploitation courantes	-101,7		-27,3	11,9	-0,2	-0,4	-7,2	-124,9
Pertes de valeurs sur créances d'exploitation	-468,9		-156,3	130,7	-17,5	-9,3	-4,5	-525,8
Créances d'exploitation nettes	9 261,4	559,3	-156,3	130,7	207,1	155,6	-45,5	10 112,3

Le traitement comptable des créances d'exploitation est celui des prêts et créances. Les créances et les dettes commerciales sans taux d'intérêt déclaré à court terme sont enregistrées au montant nominal sauf si l'actualisation au taux de marché a un impact significatif.

Titrisation en France. — Le programme de titrisation en France est régi par une convention de cession de créances d'une durée de 5 ans signée au mois de juin 2002 avec un fonds commun de créances. Veolia Environnement, par l'intermédiaire de ses filiales Eau, a procédé à la titrisation de créances pour un montant de 413 millions d'euros nets de décotes au 31 décembre 2005 (415 millions d'euros au 31 décembre 2004). Au 31 décembre 2005 le programme de titrisation en France est consolidé pour un montant de 377 millions d'euros de créances d'exploitation.

Cessions de créances. — Le montant des cessions de créances Dailly et assimilées ressort à 115,2 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 824,7 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Le montant du programme de cession de créances qui ont été définitivement cédées à des tiers et sorties du bilan dans l'Energie s'élève à 121 millions d'euros au 31 décembre 2005.

L'évolution des dettes d'exploitation au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

Dettes d'exploitation (en millions d'euros)	Au 31/12/ 2004	Mouvements de l'activité	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	Autres mouvements	Au 31/12/ 2005
Dettes fournisseurs	4 760,0	546,3	73,4	82,2	-25,0	5 436,9
Dettes fiscales et sociales	4 816,0	-23,9	92,5	68,5	-15,7	4 937,4
Dettes d'exploitation	9 576,0	522,4	165,9	150,7	-40,7	10 374,3

Note 14. – Créances financières IFRIC 4 courantes.

L'évolution de la valeur nette des créances financières IFRIC 4 au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/ 12/2004	Entrée	Remboursement / sortie	Perte de valeur	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/ 12/2005
Montant brut	133,0	16,6	-7,4	-	0,6	7,3	14,0	164,1
Pertes de valeur	-	-	-	-0,6	-	-	-	-0,6
Créances financières IFRIC 4 courantes nettes	133,0	16,6	-7,4	-0,6	0,6	7,3	14,0	163,5

Les créances financières IFRIC 4 courantes se détaillent par Division comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Veolia Eau	52,9	36,6
Veolia Propreté	1,6	0,2
Veolia Energie	109,0	96,2
Créances financières IFRIC 4 courantes	163,5	133,0

Note 15. – Autres créances financières courantes.

L'évolution des autres créances financières courantes au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Variation de l'activité	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Montant brut	496,0	-115,0	20,0	4,2	-25,6	379,6
Pertes de valeur	-163,0			-0,3	4,9	-158,4
Autres créances financières courantes nettes	333,0	-115,0	20,0	3,9	-20,7	221,2

Les principales autres créances financières courantes au 31 décembre 2005 correspondent au préfinancement de trains (Veolia Transport Allemagne) pour 36,8 millions d'euros et à différents prêts et comptes courants hors groupe pour 99 millions d'euros (notamment Veolia Eau Berlin pour 66,8 millions d'euros et Veolia Eau France pour 17,7 millions d'euros).

L'ensemble des créances financières courantes est classé en « prêts et créances émis par l'entreprise » au 31 décembre 2005 et 2004 selon la norme IAS 39.

Note 16. – Valeurs mobilières de placement.

L'évolution des valeurs mobilières de placement au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Variation de l'activité	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Montant brut	191,5	-117,4	1,4	1,3	-14,6	62,2
Pertes de valeur	-2,2				0,7	-1,5
Valeurs mobilières de placement	189,3	-117,4	1,4	1,3	-13,9	60,7

La variation 2005 provient de la vente d'une partie du portefeuille d'OPCVM de trésorerie de Veolia Environnement SA pour 117,2 millions d'euros. Aucun montant n'est reclassé en actifs des activités non poursuivies en 2004 et 2005.

La variation dans le tableau des flux de trésorerie inclut le montant des plus ou moins values de cession des valeurs mobilières de placement qui ressort à 0,8 million d'euros au 31 décembre 2005.

La classification de ces actifs financiers traités par la norme IAS 39 est la suivante :

(En millions d'euros)	Titres détenus à leur juste valeur en contrepartie du résultat		Titres disponibles à la vente		Total	
	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005
Valeurs mobilières de placement	117,2		72,1	60,7	189,3	60,7

En 2004, le montant des gains et pertes latents sorti des capitaux propres et comptabilisé en résultat ressortait à 44 millions d'euros et était afférent à la cession des actions Vinci. En 2005, il n'y a pas eu de cession conduisant à la sortie de gains ou de pertes latents.

Note 17. – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Variation de l'activité	Variation de périmètre	Ajustements de juste valeur	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Disponibilités	948,4	64,4	107,4		55,9	-3,0	1 173,1
Équivalents de trésorerie	3 711,9	-2 565,7	31,6	1,3	-27,8	11,7	1 163,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 660,3	-2 501,3	139,0	1,3	28,1	8,7	2 336,1

Aucun montant n'est reclassé en actifs des activités non poursuivies en 2004 et 2005.

Le recul global de la trésorerie en 2005 est dû principalement à la cession des certificats de dépôt à hauteur de -2 151 millions d'euros et à la cession des OPCVM monétaires à hauteur de -610 millions d'euros afin de financer notamment le remboursement de l'OCEANE au 1er janvier 2005 (1 535 millions d'euros), le rachat des TSAR le 31 mars 2005 et le financement d'investissements dans l'Eau (acquisition de Braunschweig le 10 janvier 2005 pour 374 millions d'euros).

Les variations de périmètre proviennent essentiellement de l'acquisition de Braunschweig en Allemagne pour 45 millions d'euros.

Au 31 décembre 2005, les disponibilités proviennent principalement de la Division Eau à hauteur de 512 millions d'euros (dont Braunschweig pour 78 millions d'euros et Shenzhen pour 66 millions d'euros), de la Division Energie à hauteur de 153 millions d'euros, de la Division Propreté à hauteur de 141 millions d'euros (montants unitaires inférieurs à 20 millions d'euros), de la Division Transport à hauteur de 122 millions d'euros (dont Melbourne pour 22 millions d'euros), de Veolia Environnement SA à hauteur de 101 millions d'euros et des autres holdings à hauteur de 128 millions d'euros (dont Codeve pour 87 millions d'euros).

Au 31 décembre 2005, les instruments monétaires proviennent essentiellement de Veolia Environnement SA à hauteur de 853 millions d'euros (dont OPCVM monétaires pour 602 millions d'euros, bons de caisse pour 166 millions d'euros et certificats de dépôt pour 50 millions d'euros).

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont classés selon la norme IAS39 en titres détenus à leur juste valeur en contrepartie du résultat.

Note 18. – Capitaux propres.

1. Capitaux propres part du Groupe :

1.1. Capital :

— Augmentations de capital : En 2004, Veolia Environnement a procédé à concurrence de 25,3 millions d'euros à une augmentation de capital souscrite par les adhérents des Plans d'Épargne de Groupe en France et à l'International.

En 2005, Veolia Environnement a procédé à concurrence de 34,6 millions d'euros à une augmentation de capital souscrite par les adhérents des Plans d'Épargne de Groupe en France et à l'International. La décote sur prix d'émission a été inscrite en charges pour un montant de 8,6 millions d'euros.

En outre, une augmentation de capital de 4,2 millions d'euros (prime d'émission incluse) a été constatée suite à l'exercice de stocks options.

— Nombre d'actions émises : Il est de 405 070 515 titres au 1er janvier 2004, de 406 421 983 au 31 décembre 2004 et de 407 872 606 au 31 décembre 2005 (y compris titres d'autocontrôle).

1.2. Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres : En 2004, 516 899 titres auto-détenus ont été cédés dans le cadre d'une opération de rachat des minoritaires d'Onyx Irlande.

Au 31 décembre 2004, les titres d'autocontrôle sont au nombre de 16 183 548.

En 2005, 193 306 titres ont été cédés pour une valeur comptable de 9,2 millions d'euros dans le cadre d'opérations réservées aux salariés.

Au 31 décembre 2005, les titres d'autocontrôle sont au nombre de 15 990 242.

1.3. Stocks options : En application de la norme IFRS 2, une charge a été constatée au titre des plans de stocks options octroyés aux salariés pour un montant de 6,9 millions d'euros en 2004 et de 16,2 millions d'euros en 2005.

1.4. Affectation du résultat et dividendes : Sur un résultat net part du Groupe de l'exercice 2004 de 391,5 millions d'euros, 265,4 millions d'euros ont été distribués en 2005, le solde, soit 126,1 millions d'euros, a été affecté aux réserves consolidées de Veolia Environnement.

1.5. Réserve de conversion : Au 1er janvier 2004, le montant cumulé de la réserve de conversion a été transférée en réserve de consolidation, conformément à l'option retenue par le Groupe dans le cadre des normes IFRS.

En 2004, les différences de conversion d'un montant total de -72,1 millions d'euros (en part du Groupe) comprennent à concurrence de 11,2 millions d'euros l'extériorisation des écarts de conversion nets d'impôts suite à la cession des activités Eau aux Etats-Unis ; les autres variations pour un total de -83,3 millions d'euros proviennent du dollar à hauteur de -75,6 millions d'euros.

En 2005, les différences de conversion d'un montant total de +276,1 millions d'euros (en part du Groupe) proviennent du dollar américain à hauteur de +112,3 millions d'euros.

Au 31 décembre 2005, le montant cumulé de la réserve de conversion est positif de 204,0 millions d'euros (en part du Groupe) dont 47,9 millions d'euros sur le dollar américain.

Variation de la réserve de conversion (part du Groupe + minoritaires)

(En millions d'euros)	Total	Dont quote-part du groupe
Solde au 1er janvier 2005 :		
Ecart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	-40,0	-51,0
Ecart sur le financement net des investissements à l'étranger	-21,2	-21,1
Réserve de conversion au 1er janvier 2005	-61,2	-72,1
Variation :		
Ecart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	323,5	289,1
Ecart sur le financement net des investissements à l'étranger	-13,8	-13,0
Variation de l'exercice 2005	309,7	276,1
Solde au 31 décembre 2005 :		
Ecart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	283,5	238,1
Ecart sur le financement net des investissements à l'étranger	-35,0	-34,1
Réserve de conversion au 31 décembre 2005	248,5	204,0

Ventilation par devise de la réserve de conversion part du Groupe :

(En millions d'euros)	Au 31/12/ 2004	Variation	Au 31/12/ 2005
Dollar américain	-64,4	112,3	47,9
Livre sterling	8,2	24,5	32,7
Yuan chinois	-11,1	37,2	26,1
Won coréen	6,0	36,5	42,5
Couronne tchèque	4,6	8,6	13,2

Dollar canadien	-0,7	10,7	10,0
Dollar australien	-5,5	12,3	6,8
Peso mexicain	-1,4	8,1	6,7
Couronne suédoise	1,6	-6,5	-4,9
Autres devises	-9,4	32,4	23,0
Total	-72,1	276,1	204,0

1.6. Réserve de juste valeur : Elle ressort, en part du Groupe, à un montant négatif de respectivement 65,7 millions d'euros au 1er janvier 2004, 79,6 millions d'euros au 31 décembre 2004 et 55,8 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Au 31 décembre 2005, elle correspond pour l'essentiel à l'évaluation de dérivés de taux venant couvrir des emprunts à taux variables (-58,8 millions d'euros) et pour une moindre part à la ré-estimation de titres disponibles à la vente (3,0 millions d'euros).

Variation de la réserve de juste valeur (part du Groupe + minoritaires) :

(En millions d'euros)	Total	Dont part du groupe
Solde au 1er janvier 2005 :		
Ajustement de valeur sur actifs disponibles à la vente	4,3	4,3
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-87,5	-83,9
Réserve de juste valeur au 1er janvier 2005	-83,2	-79,6
Ajustements de valeur :		
Ajustement de valeur sur actifs disponibles à la vente	-2,4	-2,4
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	13,7	12,1
Ajustements de valeur de l'exercice 2005	11,3	9,7
Autres variations :		
Ajustement de valeur sur actifs disponibles à la vente	1,1	1,1
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	13,1	13,0
Autres variations de l'exercice 2005	14,2	14,1
Solde au 31 décembre 2005 :		
Ajustement de valeur sur actifs disponibles à la vente	3,0	3,0
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	-60,7	-58,8
Réserve de juste valeur au 31 décembre 2005	-57,7	-55,8

1.7. Autres variations : En 2004, elles incluent notamment l'impact de la consolidation des entités ad-hoc des Eaux de Berlin pour 6,2 millions d'euros. En 2005, elles incluent notamment, à concurrence de 12,7 millions d'euros, l'exercice d'un put.

1.8. Réserves sur les entreprises associées : Les entreprises associées représentent un total de 7,3 millions d'euros dans les réserves consolidées du Groupe à la clôture de l'exercice 2005, dont 8,7 millions d'euros pour la société Tiru.

2. Intérêts minoritaires : Le détail de la variation des intérêts minoritaires figure dans le tableau de variation des capitaux propres. En 2005, l'augmentation des intérêts minoritaires résulte essentiellement de l'intégration de la société porteuse du contrat de Braunschweig (+94 millions d'euros). Les autres mouvements correspondent principalement à l'inscription de « puts » détenus par des minoritaires dans les filiales polonaises de Dalkia (-36,5 millions d'euros).

3. Etat consolidé des résultats globaux (« Recognised income and expense ») :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Ecart de conversion :		
Ecart sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	323,5	-40,0
Ecart sur le financement net des investissements à l'étranger	-13,8	-21,2
Total des écarts de conversion	309,7	-61,2
Ajustements de valeur :		
Ajustements de valeur sur actifs disponibles à la vente	-2,4	-25,7
Dérivés de couverture de flux de trésorerie	13,7	1,9
Total des ajustements de valeur	11,3	-23,8

Autres écarts de valeur passés en situation nette :		
Ecart actuariels sur engagements de retraite	-144,7	-
Total des autres écarts de valeur passés en situation nette	-144,7	-
Total des écarts de valeur passés directement en situation nette	176,3	-85,0
Résultat de la période	802,0	529,0
Total des profits et pertes reconnus en résultat ou en situation nette	978,3	444,0
Dont quote-part du Groupe	776,3	305,5
Dont quote-part revenant aux minoritaires	202,0	138,5

Note 19. – Provisions non courantes et courantes.

En application de la norme IAS37 (voir note 1.13.), les provisions d'une échéance de plus d'un an font l'objet d'une actualisation. Les taux d'actualisation ont évolué de la manière suivante :

Evolution des taux d'actualisation :

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Euros :		
2 à 5 ans	3,25%	3,23%
6 à 10 ans	3,88%	4,79%
Plus de 10 ans	4,32%	5,16%
Dollars américains :		
2 à 5 ans	5,16%	2,84%
6 à 10 ans	5,55%	4,79%
Plus de 10 ans	5,79%	5,16%
Livres sterling :		
2 à 5 ans	4,88%	5,42%
6 à 10 ans	5,11%	5,67%
Plus de 10 ans	5,10%	5,67%

L'évolution des provisions non courantes au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Dotation de l'exercice	Consommation de l'exercice	Ecart actuariels	Reprises sans objet	Désactualisation	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Autres	Au 31/12/2005
Litiges dont sociaux et fiscaux	82,7	45,1	-9,7		-0,4	1,8	4,9	1,5	-8,2	117,7
Renouvellement et garantie totale	324,8	69,4	-94,2		-8,0		3,1	1,0	-3,1	293,0
Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à LT	45,1	15,4	-6,0		-0,3	0,5	5,1	1,3	-13,4	47,7
Coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture	262,0	22,6	-4,3		-0,3	14,2	4,0	12,3	-4,2	306,3
Charges de restructuration	1,7				-0,3				-1,4	
Risque filiales	3,7	0,2	-2,7							1,2
Garantie et SAV	86,5	38,5	-6,0		-0,2	0,1	-0,2	0,3	-4,4	114,6
Autres	63,8	26,8	-11,3		-5,7	2,6	6,1	1,6	10,1	94,0
Provisions non courantes hors engagements sociaux	870,3	218,0	-134,2		-15,2	19,2	23,0	18,0	-24,6	974,5
Provisions pour engagements sociaux non courantes (*)	413,2	48,1	-34,8	184,2	-34,2	-	33,7	4,6	24,3	639,1
Provisions non courantes	1 283,5	266,1	-169,0	184,2	-49,4	19,2	56,7	22,6	-0,3	1 613,6

(*) Voir note 35.

L'évolution des provisions courantes au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Dotation de l'exercice	Consommation de l'exercice	Reprises sans objet	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Autres	Au 31/12/2005
Litiges dont sociaux et fiscaux	193,3	112,2	-92,5	-14,2	0,8	4,0	3,4	207,0
Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à LT	107,6	60,0	-92,1	-0,3	14,2	2,0	19,9	111,3
Provisions sur actifs corporels	8,2	0,4	0,9	-1,4	1,4	0,1	-8,1	1,5
Coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture	72,4	5,1	-28,3	-4,3	-1,5	4,1	5,9	53,4
Charges de restructuration	35,9	6,5	-23,8	-1,8	2,0	1,3	1,7	21,8
Risque filiales	62,6	11,8	-49,6	-6,1	-	0,2	-	18,9
Garantie et SAV	90,1	67,8	-55,8	-0,5	24,8	8,4	10,2	145,0
Autres	125,1	110,1	-58,9	-12,0	4,6	4,6	14,8	188,3
Provisions courantes hors engagements sociaux	695,2	373,9	-400,1	-40,6	46,3	24,7	47,8	747,2
Provisions pour engagements sociaux courantes (*)	27,8	17,4	-24,6	-2,6	3,7	5,2	-0,3	26,6
Provisions courantes	723,0	391,3	-424,7	-43,2	50,0	29,9	47,5	773,8

(*) Voir note 35.

Aucun montant n'est reclassé en passifs des activités non poursuivies en 2004 et 2005.

L'analyse des provisions non courantes et courantes est la suivante :

— Provisions pour litiges : Elles incluent l'ensemble des pertes jugées probables afférentes aux litiges de toutes natures que Veolia Environnement rencontre dans la conduite de ses affaires.

Les divisions Eau et Energie sont les principaux contributeurs (respectivement 201,5 millions d'euros et 80,5 millions d'euros).

— Renouvellement et garantie totale : Veolia Environnement est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de réparation des installations gérées au titre de contrats de service public. Les frais d'entretien et de réparation en découlant sont analysés conformément à la norme IAS37 sur les provisions et font l'objet le cas échéant d'un provisionnement sous forme de provisions pour renouvellement et garantie totale. Ces provisions concernent les provisions pour renouvellement dans les métiers de l'Eau pour 169,1 millions d'euros et les provisions pour garantie totale dans ceux de l'Energie pour 123,5 millions d'euros.

— Provisions pour dépréciation des travaux en cours et pertes sur contrats à long terme : Les principales provisions concernent les activités ingénierie de la Division Eau pour 102,1 millions d'euros et la Division Transport pour 29,0 millions d'euros. Les mouvements de périmètre concernent essentiellement l'effet des entrées de périmètre de Weir Techna dans l'Eau pour 9,4 millions d'euros et de Helgelandske pour 1,9 millions d'euros dans la Division Transport.

— Coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture : Veolia Environnement est soumis à des obligations en matière de coûts de fermeture et post-exploitation à la fermeture de centres de stockage de déchets ultimes qu'elle exploite ou dont elle assume la responsabilité. Ainsi Veolia Environnement provisionne ces coûts prévisionnels au prorata des tonnes de déchets enfouies sur la durée autorisée des installations.

Ces provisions ressortent chez Veolia Propreté à 335,4 millions d'euros en 2005 contre 308,9 millions d'euros en 2004. L'accroissement de ces provisions résultant d'engagements nouveaux, la désactualisation des provisions et l'effet du changement de taux d'actualisation, impactent les provisions respectivement à hauteur de 32,2 millions d'euros, 13,6 millions d'euros et -5,7 millions d'euros.

Les autres provisions sont relatives aux remises en état de sites et au démantèlement d'usines dans l'Eau et l'Energie pour 21,9 millions d'euros en 2005 contre 21,2 millions d'euros au 31 décembre 2004.

— Risques filiales : Dans son activité courante, Veolia Environnement est conduit à constituer des provisions pour couvrir les risques relatifs à certaines de ses filiales.

— Garantie et SAV : Ces provisions proviennent principalement de captives d'assurance (89,9 millions d'euros de provisions pour sinistres avérés), de l'Eau (66,4 millions d'euros) et de l'Energie (46,2 millions d'euros).

— Autres provisions : Les autres provisions incluent des engagements divers enregistrés au niveau des filiales.

— Provisions pour engagements sociaux : Au 31 décembre 2005, elles ressortent à 665,7 millions d'euros dont 577,6 millions d'euros au titre des provisions pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi et 88,1 millions d'euros au titre des autres avantages à long terme (voir note 35).

Note 20. – Dettes financières non courantes.

Dettes financières non courantes :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Augmentations / souscriptions	Remboursements	Variation de périmètre	Ajustement de valeur	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Emprunts obligataires	6 752,1	2 633,4	-1 506,7		-119,4	124,8	-26,3	7 857,9
Autres dettes financières non courantes	5 404,9	553,2	-771,3	92,5	-0,7	106,6	479,7	5 864,9
Dettes financières non courantes	12 157,0	3 186,6	-2 278,0	92,5	-120,1	231,4	453,4	13 722,8

La ventilation des emprunts obligataires non courants par échéance est la suivante :

(En millions d'euros)	Note	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Maturité		
				De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	+ De 5 ans
Veolia environnement SA:						
Emissions publiques	a	5 538,7	6 939,0	500,4	796,8	5 641,8

Placements privés	b	309,5	344,0			344,0
Titres subordonnés	c	298,0				
Veolia Eau :						
Emprunt obligataire Three Valleys	d	280,6	286,0			286,0
Veolia Propreté :						
Emprunt obligataire Montgomery	e	71,8	74,8	9,2	28,5	37,1
Emprunt obligataire Tyseley	f	66,0	62,5	4,9	23,8	33,8
Autres < 60 M€		187,5	151,6	36,3	34,7	80,6
Emprunts obligataires		6 752,1	7 857,9	550,8	883,8	6 423,3

(a) Au 31 décembre 2005, les obligations émises dans le cadre du programme EMTN représentent 6 959,1 millions d'euros dont 6 939,0 millions d'euros à échéance à plus d'un an. L'impact de la réévaluation en juste valeur de la dette non courante s'élève à 114,0 millions d'euros.

Au cours de l'année 2005, Veolia Environnement a levé dans le cadre de son programme EMTN 2 642,4 millions d'euros équivalents (enregistrés au bilan au coût amorti de 2 629,1 millions d'euros) qui se décomposent comme suit :

— 600 millions d'euros d'emprunt indexé sur l'inflation européenne à échéance 17 juin 2015 au taux facial de 1,75% majoré du taux d'inflation zone Euro hors tabac. Le coût amorti au 31 décembre 2005 représente 603,3 millions d'euros.

— 50 millions de dollars à échéance 30 juin 2015 au taux facial de 4,685%. Le coût amorti au 31 décembre 2005 représente 40,0 millions d'euros.

— 500 millions d'euros à taux variable (euribor 3M + 0,07%) à échéance 30 mai 2007. Le coût amorti au 31 décembre 2005 représente 500,4 millions d'euros.

— 900 millions d'euros à taux fixe de 4% à échéance 12 février 2016. Le coût amorti au 31 décembre 2005 représente 893,5 millions d'euros.

— 600 millions d'euros à taux fixe de 4,375% à échéance 11 décembre 2020. Le coût amorti au 31 décembre 2005 représente 591,9 millions d'euros.

Par ailleurs, le 12 décembre 2005, Veolia Environnement a procédé au rachat d'une partie de l'émission obligataire juin 2008 (à l'origine de 2,0 milliards d'euros et dont l'encours s'élevait à 1,85 milliards d'euros à l'issue du rachat partiel survenu début 2004) pour un montant de 1,15 milliards d'euros. Le nominal remboursable au 27 juin 2008 est post-rachat de 700 millions d'euros.

(b) Au 31 décembre 2005, l'encours du placement privé réalisé aux Etats-Unis (USPP) est de 344,0 millions d'euros (dont -0,8 millions d'euros liés aux réévaluations). Cet emprunt obligataire se décompose en cinq tranches :

— Tranches A, B, C à échéance 30 janvier 2013, de montants respectifs : 33 millions d'euros (au taux fixe de 5,84%), 7 millions de livres sterling (au taux fixe de 6,22%), 147 millions de dollars américains (au taux fixe de 5,78%)

— Tranche D à échéance 30 janvier 2015 de 125 millions de dollars américains au taux fixe de 6,02%

— Tranche E à échéance 30 janvier 2018 de 85 millions de dollars américains au taux fixe de 6,31%

Dans le contexte du passage des normes françaises aux normes IFRS, Veolia Environnement a entamé la renégociation de certains covenants figurant dans la documentation de l'USPP en vue d'adapter les définitions et les seuils des ratios financiers.

(c) Les Titres Subordonnés en Actions Remboursables (TSAR) émis le 28 décembre 2001 par la filiale VEFO et à échéance le 28 décembre 2006 pour un montant de 300 millions d'euros ont été rachetés le 31 mars 2005.

(d) L'emprunt obligataire de 200 millions de livres sterling émis par la filiale d'eau Three Valleys en Juillet 2004 au taux facial de 5,875% a été comptabilisé au 31 décembre 2005 au coût amorti pour un montant de 286,0 millions d'euros équivalents. L'échéance de l'emprunt est le 13 juillet 2026.

(e) L'emprunt obligataire en dollars américains, émis au taux facial de 5,0% est destiné à financer l'usine de Montgomery près de Philadelphie (Pennsylvanie) aux Etats-Unis. Il s'agit d'un emprunt amortissable, comptabilisé au 31 décembre 2005 au coût amorti pour un montant de 74,8 millions d'euros équivalents, dont l'échéance finale est le 11 janvier 2014.

(f) Cet emprunt obligataire en livres sterling, émis au taux facial de 6,6675%, est destiné à refinancer l'usine d'incinération de Birmingham (UK). Il s'agit d'un emprunt amortissable, comptabilisé au 31 décembre 2005 au coût amorti pour un montant de 62,5 millions d'euros équivalents, dont l'échéance finale est le 30 juillet 2018.

Les principales composantes de la dette obligataire sont les suivantes (en millions d'euros):

Opération	Date échéance finale	Devise	Nominal (En millions d'euros)	Taux facial	Retraitement coût amorti (*)	Réévaluation	Montant au bilan	Taux d'intérêt effectif avant couverture	Taux d'intérêt effectif après couverture
Série 1	27/06/2008	Eur	700	5,88%	-3	34	731	6,09%	3,38%
Série 7	01/02/2012	Eur	1 000	5,88%	-7		993	6,02%	6,02%
Série 8	29/04/2009	Csk	14	Pribor 3M + 0,67%			14	2,66%	2,66%
Série 8 bis	29/04/2009	Csk	9	Pribor 3M + 0,67%			9	2,98%	2,98%
Série 9	23/04/2010	Csk	21	Pribor 3M + 0,67%			21	3,07%	3,07%
Série 10	28/05/2013	Eur	1 000	4,88%	-8	41	1 033	5,00%	3,48%
Série 10 bis	28/05/2018	Eur	750	5,38%	2	40	792	5,35%	4,18%
Série 12	25/11/2033	Eur	700	6,12%	-6		694	6,19%	6,19%
Série 13	04/03/2009	Usd	23	Libor USD 3M + 0,55%			23	4,30%	4,30%
Série 14	30/06/2015	Usd	42	4,69%	-1	-1	40	4,99%	5,01%
Série 15	17/06/2015	Eur	608	1,75%	-5		603	4,12%	4,12%
Série 16	30/05/2007	Eur	500	Euribor 3M + 0,07%			500	2,52%	2,52%
Série 17	12/02/2016	Eur	900	4,00%	-6		894	4,09%	4,09%

Série 18	11/12/2020	Eur	600	4,38%	-8		592	4,50%	4,50%
Total émissions à terme négociables			6 867		-42	114	6 939	N/A	N/A
Uspp Eur 2013	30/01/2013	Eur	33	5,84%	-0,1		33	5,89%	5,89%
Uspp Gbp 2013	30/01/2013	Gbp	10	6,22%			10	6,27%	6,27%
Uspp Usd 2013	30/01/2013	Usd	125	5,78%	-0,4	-2	122	5,83%	5,65%
Uspp Usd 2015	30/01/2015	Usd	106	6,02%	-0,3		106	6,06%	5,62%
Uspp Usd 2018	30/01/2018	Usd	72	6,31%	-0,2	1	73	6,35%	5,70%
Total des placements privés			346		-1,0	-1	344	N/A	N/A
Emprunt obligataire Three Valleys	13/07/2026	Gbp	292	5,88%	-6		286	6,05%	6,05%
Emprunt obligataire Montgomery	11/01/2014	Usd	74	5,00%	1		75	3,60%	3,60%
Emprunt obligataire Tyseley	30/07/2018	Gbp	71	6,67%	-9		63	9,50%	9,50%
Emprunt obligataire MBM Chicago Biosolids	01/11/2023	Usd	43	5,92%			43	5,92%	5,92%
Emprunt obligataire Selchp (49%)	31/12/2021	Gbp	34	7,14%	-0,6		33	7,39%	7,39%
Total principaux emprunts obligataires			7 727		-57	113	7 783	N/A	N/A

(*) Y compris part long terme des intérêts

Les principales composantes des autres dettes financières non courantes sont les suivantes :

(En millions d'euros)	Au 31/12/ 2004	Au 31/12/ 2005	Maturité		
			De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	+ De 5 ans
BWB et dettes d'entités ad-hoc (a)	1 704,7	2 126,0	607,8	697,8	820,4
Cogevolt (b)	561,5	457,0	196,5	217,5	43,0
Crédit syndiqué en couronne tchèque (c)	262,6	344,8		206,9	137,9
Titrisation (d)	334,2	333,7	333,7		
Annuités d'emprunt des collectivités (e)	112,7	120,3	36,9	43,9	39,5
Shenzhen (f)	88,9	105,3		5,2	100,1
Marius Pedersen	101,2	101,2	101,2		
Location financement (g)	892,6	802,0	185,9	252,8	363,3
Autres < 100 M€	1 346,5	1 474,6	336,0	512,7	625,9
Autres dettes financières non courantes	5 404,9	5 864,9	1 798,0	1 936,8	2 130,1

(a) La dette "Berliner Wasser Betriebe" se décompose comme suit :

La dette portée par les sociétés opérationnelles dont l'encours au 31 décembre 2005 s'élève à 1 192,0 millions d'euros contre 1 040,1 millions d'euros au 31 décembre 2004.

La dette d'acquisition représente au 31 décembre 2005 un encours de 600,0 millions d'euros. La dette d'acquisition du contrat de Berlin portée par RWE/Veolia Berliner Wasser Beteiligungs AG ("RVB") d'un montant de 600 millions d'euros arrivant à échéance le 15 janvier 2005 a fait l'objet d'un refinancement de même montant à trois ans, échéance 15 janvier 2008.

La dette des entités ad-hoc s'élève à 334,0 millions d'euros en 2005 contre 364,6 millions d'euros en 2004.

(b) Cette opération de titrisation de créances futures a été organisée dans le cadre du financement des installations de cogénération de Veolia Energie. La dette reflète les paiements restant à effectuer au titre de l'amortissement des créances futures et s'échelonne jusqu'en Mai 2012. Le taux fixe moyen relatif à cette dette est de 5,42%.

(c) Ce crédit syndiqué, arrangé par Komerčni Banka, Crédit Lyonnais, et ING Bank au bénéfice de Veolia Environnement, d'un montant de 12 milliards de couronnes tchèques vient refinancer le crédit syndiqué à 5 ans de 8 milliards de couronnes tchèques négocié en novembre 2003. Il est composé de deux tranches, l'une de 8 milliards de couronnes tchèques à 5 ans (échéance 29 juillet 2010), l'autre de 4 milliards de couronnes tchèques à 7 ans (échéance 27 juillet 2012). Au 31 décembre 2005, ce crédit syndiqué était utilisé à hauteur de 10 milliards soit une contrevaletur de 344,8 millions d'euros.

(d) Le programme de titrisation en France est régi par une convention de créances d'une durée de 5 ans et d'un montant maximum de 500 millions d'euros signée au mois de juin 2002 avec un Fonds commun de créances. Veolia Environnement par l'intermédiaire de ses filiales Eau, a procédé à la titrisation de créances pour un montant de 413,3 millions nets de décotes. En application de la loi de sécurité financière du 1er août 2003 et des nouvelles normes comptables, Veolia Environnement consolide au 31 décembre 2005 le fonds commun de créances Acqueduc pour un montant de 333,7 millions d'euros. Le taux applicable à cette dette est euribor 1 mois + 0,20%.

(e) Le Groupe assume certains engagements de redevance envers les collectivités locales en vertu de contrats de services publics. Le montant d'annuité d'emprunt aux collectivités consolidé au 31 décembre 2005 s'élevait à 120,3 millions d'euros.

(f) Ce financement relatif au contrat de gestion globale de l'eau de la ville de Shenzhen et porté par Beijing Capital VW Invest. Co est consolidé (50%) au 31 décembre 2005 à hauteur de 105,3 millions d'euros équivalents. Il s'agit d'un emprunt en renminbi yuan amortissable, arrivant à échéance en juin 2022 et dont le taux (révisable tous les six ans) est fixé jusqu'au 22 novembre 2010 à 6,93%.

(g) Au 31 décembre 2005, les emprunts relatifs à la location financement viennent à échéance entre 2005 et 2031. Selon les devises, les taux d'intérêts fixes sont compris entre 2,90% et 12,09% et les taux d'intérêts variables sont indexés sur l'EONIA, le T4M euro et le TAM euro ou leurs équivalents pour les financements en autres devises.

La ventilation des dettes financières non courantes par devise à l'origine (avant opérations de SWAPS) est la suivante (en coût amorti ou juste valeur) :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Euro	11 103,5	9 922,8
Dollar américain	655,2	480,6
Livre sterling	515,8	527,8
Couronne tchèque	446,8	370,3
Renminbi yuan chinois	139,9	103,7
Dollar australien	137,8	97,7
Won coréen	122,4	130,9
Zloty polonais	62,5	23,3
Couronne norvégienne	41,7	55,8
Autres	497,2	444,1
Dettes financières non courantes	13 722,8	12 157,0

L'augmentation de la dette financière non courante en euro de 1 181 millions d'euros en 2005 provient essentiellement :

- Du refinancement d'une partie de la dette d'acquisition Berlin pour 300 millions d'euros (part consolidée) ;
- De l'émission d'un emprunt obligataire indexé sur l'inflation européenne pour 600 millions d'euros ;
- Du rachat d'une partie de l'émission obligataire juin 2008 (à l'origine de 2,0 milliards d'euros et dont l'encours s'élevait à 1,85 milliards d'euros à l'issue du rachat partiel survenu début 2004) pour un montant de 1,15 milliards d'euros suivi de l'émission obligataire de 1,5 milliards d'euros en deux tranches (10 ans pour 900 millions d'euros et 15 ans pour 600 millions d'euros) générant une augmentation nette de 350 millions d'euros ;
- De l'émission de 500 millions d'euros à taux variable à échéance 30 mai 2007.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- Le rachat le 31 mars 2005 pour un montant de 300 millions d'euros des Titres Subordonnés Remboursables en Actions (TSAR) ;
- D'autres diminutions imputables à l'amortissement de la dette non courante.

Lignes de crédit non tirées : Au 31 décembre 2005, les lignes de crédit non tirées se décomposent comme suit :

- Lignes de crédit court terme « multi purposes » non tirées pour 250 millions d'euros ;
- Lignes de crédit moyen terme « multi purposes » non tirées pour 725 millions d'euros ;
- Crédit syndiqué moyen terme d'un montant de 4 000 millions d'euros à échéance 20 avril 2012 ;
- Crédit syndiqué moyen terme d'un montant de 69 millions d'euros à échéance 20 juillet 2010.

Dans le contexte du passage des normes comptables françaises aux normes IFRS à compter du 1er janvier 2004, Veolia Environnement a entamé des discussions avec les institutions financières parties à certains de ses financements (crédits syndiqués et lignes bilatérales) en vue d'adapter le libellé et le niveau des engagements pris par le Groupe (principalement en matière de subordination structurelle) aux nouvelles normes. Ces discussions, largement techniques, n'ont pas pour objet de remettre en cause la nature des engagements pris par le Groupe.

Note 21. – Autres dettes non courantes.

L'évolution des autres dettes non courantes au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Entrée	Remboursement / sortie	Variation de périmètre	Ajustement de la valeur	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Autres dettes non courantes	163,8	18,2	-40,9	6,9	-3,2	15,9	47,1	207,8

Aucun montant n'est reclassé en passifs des activités non poursuivies en 2004 et 2005.

Les principales autres dettes non courantes au 31 décembre 2005 intègrent :

- Des dépôts de garantie actualisés versés par les abonnés pour 45,1 millions d'euros (Veolia Eau France) ;
- Des dettes liées à des arriérés d'impôts exigibles pour 32 millions d'euros (Veolia Eau UK) ;
- Des augmentations de capital en cours : Fort Bonifacio (Philippines) +23 millions d'euros et Clark Veolia (Philippines) +7,4 millions d'euros (Veolia Eau) ;
- Des droits de concessions pour 20,3 millions d'euros (Veolia Energie) ;
- Des revenus différés de Dade pour 13,5 millions d'euros (Veolia Propreté).

Note 22. – Dettes financières courantes.

L'évolution des dettes financières courantes au cours de l'exercice 2005 est la suivante (en coût amorti ou juste valeur) :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Variation de l'activité	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Dettes financières courantes	5 426,1	-2 936,2	20,8	37,3	-409,8	2 138,2

Aucun montant n'est reclassé en passifs des activités non poursuivies en 2004 et 2005.

Les dettes financières courantes s'élèvent à 2 138,2 millions d'euros en 2005 contre 5 426,1 millions d'euros en 2004. Cette diminution s'explique principalement par :

- Le remboursement de l'OCEANE pour 1 535 millions d'euros au 1er janvier 2005 ;

— Le remboursement de l'EMTN Série 6 pour 500 millions d'euros ;
 — La variation des intérêts courus sur obligations pour 62 millions d'euros ;
 — L'arrivée à échéance du programme de cessions de créances consolidantes chez Veolia Propreté pour 295 millions d'euros et chez Veolia Energie pour 252 millions d'euros ;
 — Le reclassement de dettes financières courantes en dettes financières non courantes chez RVB AG en Allemagne pour 380 millions d'euros suite à la renégociation des échéances.

Au 31 décembre 2005, les dettes financières courantes proviennent principalement de Veolia Environnement SA pour 1 209 millions d'euros (dont billets de trésorerie pour 1 033 millions d'euros et intérêts courus sur obligations pour 152 millions d'euros), de la Division Eau pour 402 millions d'euros (dont principalement Berlin pour 127 millions d'euros, cessions de créances Dailly pour 67 millions d'euros et Compagnie Générale des Eaux pour 58 millions d'euros), de la Division Energie pour 250 millions d'euros (dont principalement intérêts liés au financement de Cogevolt pour 104 millions d'euros et Siram en Italie pour 40 millions d'euros), de la Division Propreté pour 172 millions d'euros et de la Division Transport pour 70 millions d'euros (montants unitaires inférieurs à 8 millions d'euros). Le montant de dette financière courante liée aux contrats de locations financières du Groupe ressort à 102 millions d'euros au 31 décembre 2005 (voir note 39).

Note 23. – Trésorerie passive.

L'évolution de la trésorerie passive au cours de l'exercice 2005 est la suivante :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2004	Variation de l'activité	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	Au 31/12/2005
Veolia Eau	143,9	55,0	-0,2	2,6	21,6	222,9
Veolia Propreté	78,1	-26,0	39,6	3,9	-8,2	87,4
Veolia Energie	167,2	-7,3	12,0	-0,8	-9,5	161,6
Veolia Transport	20,0	11,8	-6,2	1,1	5,7	32,4
Autres	10,9	12,3	3,0	0,3	-24,0	2,5
Trésorerie passive	420,1	45,8	48,2	7,1	-14,4	506,8

Aucun montant n'est reclassé en passifs des activités non poursuivies en 2004 et 2005.

Note 24. – Produit des activités ordinaires.

Ventilation du produit des activités ordinaires (voir note 1.17) :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Ventes de biens	2 474,7	2 624,4
Prestations de services	21 366,3	18 788,5
Contrats de construction	1 162,6	843,4
Revenus des créances financières IFRIC 4	125,8	96,7
Créances financières IFRIC 4 comptabilisées à l'avancement	115,5	147,3
Total produit des activités ordinaires	25 244,9	22 500,3

Les ventes de biens correspondent essentiellement aux activités de travaux directement liées à la gestion de la distribution et de l'assainissement de Veolia Eau ainsi qu'aux ventes de produits liés aux activités de recyclage de Veolia Propreté.

Note 25. – Résultat opérationnel.

Les constituants de la formation du résultat opérationnel sont les suivants :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Produit des activités ordinaires	25 244,9	22 500,3
Coûts des ventes	-20 561,0	-18 346,3
Dont :		
Pertes de valeur sur actifs incorporels à durée de vie indéterminée	-7,2	-71,9
Coûts de restructuration	-16,2	-46,8
Coûts commerciaux	-478,5	-439,7
Coûts généraux et administratifs	-2 403,0	-2 236,4
Dont :		
Frais de recherche et développement	-62,9	-62,6
Autres produits et charges opérationnels	90,5	2,7

Dont :		
Plus ou moins values de cessions d'actifs	57,9	-102,1
Autres	32,6	104,8
Résultat opérationnel	1 892,9	1 480,6

Le montant des amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnels du tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2005 s'analyse comme suit :

(En millions d'euros)	Dotations	Reprises	Dotations nettes de reprises
Amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnels hors écarts d'acquisition	-2 199,7	749,5	-1 450,2
Amortissements :			
Immobilisations corporelles	-1 258,8	0,7	-1 258,1
Immobilisations incorporelles	-173,9	0,1	-173,8
Pertes de valeurs :			
Immobilisations corporelles	-11,5	16,4	4,9
Stocks	-11,1	9,2	-1,9
Créances clients	-129,0	118,8	-10,2
Autres créances d'exploitation	-27,3	11,9	-15,4
Provisions opérationnelles non courantes et courantes hors renouvellement	-588,1	592,4	4,3
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition	-35,5	7,5	-28,0
Charges de renouvellement (*)	-351,1	-	-351,1
Total des amortissements, provisions et pertes de valeur opérationnels	-2 586,3	757,0	-1 829,3

(*) Charges de renouvellement : l'ensemble des coûts de renouvellement du domaine concédé est considéré, dans le tableau des flux de trésorerie comme un investissement, que les ouvrages aient été financés ou non à l'origine par les concessionnaires. Ainsi, dans le passage du résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation, l'ensemble des coûts de renouvellement est éliminé dans la rubrique dotation aux amortissements et provisions.

Détail des pertes de valeurs des écarts d'acquisition. – Les pertes de valeurs des écarts d'acquisition se décomposent ainsi (voir également note 4):

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Perte de valeur sur écarts d'acquisition scandinaves de l'activité Transport		-70,0
Perte de valeur sur écart d'acquisition (Veolia Propreté)	-10,0	
Perte de valeur sur écart d'acquisition (Veolia Energie)	-4,7	
Reprise de Badwill (Veolia Eau)	5,2	
Autres	2,3	-1,9
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition présentées au compte de résultat en coûts des ventes	-7,2	-71,9
Perte de valeur sur l'écart d'acquisition du pôle nucléaire de Clemessy suite à sa cession (Veolia Energie)	-14,0	
Perte de valeur sur écart d'acquisition Facility Management en Allemagne suite à sa cession (Veolia Energie)	-6,8	
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition présentées au compte de résultat en autres produits et charges opérationnels	-20,8	
Total des pertes de valeur sur écarts d'acquisition	-28,0	-71,9

Coûts de restructuration :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Charges de restructuration	-36,0	-53,7

Dotations nettes de reprises aux provisions sur restructurations	19,8	6,9
Total coûts de restructuration	-16,2	-46,8

Au 31 décembre 2005, les coûts de restructuration se situent essentiellement dans l'Énergie (-9,4 millions d'euros) et dans l'Eau (-3,8 millions d'euros).

Charges de personnel. – Les charges de personnel (salaires et avantages au personnel) ressortent à -8,2 milliards au 31 décembre 2005 contre - 7,4 milliards d'euros au 31 décembre 2004 :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Frais de personnel	-8 132,3	-7 375,2
Participation	-58,5	-51,5
Rémunérations en actions (IFRS2)	-30,3	-6,9
Total charges de personnel	-8 221,1	-7 433,6

Frais de recherche et développement : Ils s'élevaient respectivement à 62,9 millions d'euros et 62,6 millions d'euros pour les exercices clos au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2004.

Note 26. – Coût de l'endettement financier net.

Le détail des produits et charges constitutifs du coût de l'endettement financier net est le suivant (voir définition en note 1.18) :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Produits	68,3	97,0
Charges	-781,7	-829,1
Coût de l'endettement financier net	-713,4	-732,1

Le taux de financement est de 5,12%, contre 5,04% en 2004.

La légère dégradation du taux de financement reflète essentiellement la hausse des taux de plusieurs devises, notamment le dollar américain, et le coût de l'allongement de maturité de la dette. Par ailleurs, le coût de l'endettement financier net supporte en 2005 l'impact du rachat pour 1 150 millions d'euros de l'emprunt obligataire 2008 pour 26,0 millions d'euros. Ce rachat anticipé a été effectué afin d'optimiser la maturité et le coût futur de l'endettement. De plus, les variations de juste valeur d'instruments dérivés non qualifiés de couverture ressortent à +12,0 millions d'euros contre +7,6 millions d'euros en 2004. Ces variations, qui sont calculées conformément à la norme IAS 39, présentent un caractère fortement volatile.

Note 27. – Autres revenus et charges financiers.

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Revenus des créances financières	37,0	55,4
Dividendes	6,5	5,9
Résultat de change	14,3	-13,9
Provisions financières	24,2	-
Autres produits et charges	-51,5	-1,3
Autres revenus et charges financiers	30,5	46,1

Les autres produits et charges financiers passent de 46,1 millions d'euros au 31 décembre 2004 à 30,5 millions d'euros au 31 décembre 2005. En 2004, les autres revenus et charges financiers incluaient la plus value de cession des titres Vinci pour 44,4 millions d'euros. Hors cet élément, les autres revenus et charges financiers augmentent de 28,8 millions d'euros grâce notamment à un résultat de change positif.

Au cours de l'exercice 2005 :

- Le niveau des revenus de créances et de dividendes a été ramené à 43,5 millions d'euros ;
- Le résultat de change a été de 14,3 millions d'euros ;
- L'impact de la désactualisation des provisions pour reconstitution de sites s'est élevé à -15,7 millions d'euros ;
- l'effet de la réévaluation des dérivés incorporés s'est élevé à -2,5 millions d'euros.

L'exercice 2004 avait été marqué par :

- La plus-value de cession des titres Vinci réalisée par la Division Énergie pour 44,4 millions d'euros ;
- Des pertes de change pour -13,9 millions d'euros ;
- L'effet de la réévaluation des dérivés incorporés pour -12,9 millions d'euros ;
- Des revenus de créances financières et des dividendes pour 61,3 millions d'euros ;
- L'impact de la désactualisation des provisions pour reconstitution de sites pour -10,8 millions d'euros.

Note 28. – Charge d'impôts sur les sociétés.

— Analyse de la charge fiscale : Les éléments de la charge fiscale sont les suivants :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Charge fiscale exigible	-309,4	-225,1
France	-95,1	-93,9
Autres pays	-214,3	-131,2
Charge / produit fiscal(e) différé(e)	-113,5	41,0
France	-52,5	135,0
Autres pays	-61,0	-94,0
Total de la charge fiscale	-422,9	-184,1

Certaines filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement à compter du 1er janvier 2001. Veolia Environnement est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt sur les sociétés courant calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Veolia Environnement, société intégrante.

L'augmentation de la charge d'impôt en 2005 résulte à titre principal de l'accroissement du résultat imposable lié à l'amélioration des performances opérationnelles. En France, elle se traduit par une consommation de déficits reportables alors qu'en 2004, les opérations de restructuration consécutives aux cessions américaines avaient permis de reconnaître des actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables. A l'international, l'amélioration des résultats s'est traduite par une hausse de la charge d'impôt exigible.

— Rapprochement des taux d'imposition :

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Taux d'imposition légal	34,93 %	35,43 %
Pertes de valeurs nettes sur écarts d'acquisition non déductibles	0,81 %	3,21 %
Différences de taux	-1,72 %	-4,40 %
Constatation/utilisation des déficits fiscaux	-2,70 %	-9,05 %
Autres différences nettes	3,63 %	-2,02 %
Taux d'imposition réel (a)	34,95 %	23,17 %

(a) Le taux d'imposition réel est égal au montant de la charge fiscale divisé par le résultat net des activités poursuivies retraité de cette même charge fiscale et des résultats des entreprises associées

Note 29. – Résultats des entreprises associées.

Il passe de 24,2 millions d'euros au 31 décembre 2004 à 14,9 millions d'euros au 31 décembre 2005 compte tenu du reclassement en titres non consolidés de participation dans des entreprises associées (voir note 8).

Les résultats des plus significatifs au 31 décembre 2005 sont les quotes-parts dans les résultats des entreprises associées détenues par Veolia Eau (10,8 millions d'euros).

Note 30. – Résultat net des activités non poursuivies.

Le résultat net des activités non poursuivies ressort à 0 au 31 décembre 2005.

Au 31 décembre 2004, il se détaillait comme suit :

(En millions d'euros)	Activités Eau aux Etats-Unis	FCC	Activités britanniques Transport	31/12/2004
Résultat des activités non poursuivies	-1,4	92,4	-1,9	89,1
Plus ou moins values de cession	-99,5	-2,8		-102,3
Impôts	-61,3	-31,2		-92,5
Résultat net des activités non poursuivies	-162,2	58,4	-1,9	-105,7

Les principaux indicateurs du compte de résultat au 31 décembre 2004 des activités non poursuivies sont les suivants :

(En millions d'euros)	Activités Eau aux Etats-Unis	FCC	Activités britanniques Transport	31/12/2004
Produit des activités ordinaires	878,3	1 488,7		2 367,0

Résultat opérationnel	23,6	174,6	-1,9	196,3
Eléments financiers	-5,0	-4,3		-9,3
Charges d'impôts sur les sociétés	-7,9	-34,8		-42,7
Résultats des entreprises associées	-12,1	35,7		23,6
Intérêts minoritaires		-78,8		-78,8
Résultat des activités non poursuivies	-1,4	92,4	-1,9	89,1

Note 31. – Part des minoritaires dans le résultat net.

La part du résultat revenant aux intérêts minoritaires représente 179,0 millions d'euros au 31 décembre 2005, contre 137,5 millions d'euros au 31 décembre 2004. Elle concerne notamment les actionnaires minoritaires de filiales dans la division Eau (86,7 millions d'euros), dans la division Propreté (25,7 millions d'euros), dans la division Energie (57,0 millions d'euros) et dans la division Transport (9,9 millions d'euros). L'augmentation entre 2004 et 2005 provient essentiellement de la division Eau suite à l'intégration du contrat de Braunschweig (+9,8 millions d'euros) et dans le cadre des Eaux de Berlin (+31,7 millions d'euros), dont le résultat 2004 était impacté de la moins-value de cession Berlikomm.

En 2004, la part revenant aux intérêts minoritaires représentait 137,5 millions d'euros. Elle concernait les actionnaires minoritaires de filiales dans l'Eau (49,2 millions d'euros), essentiellement dans le cadre des Eaux de Berlin, dans l'Energie (53,1 millions d'euros), dans la Propreté (21,5 millions d'euros) et dans le Transport (13,9 millions d'euros).

La ventilation des intérêts minoritaires par Division est la suivante :

(En millions d'euros)	Notes	Au 31/12/ 2005	Au 31/12/ 2004
Veolia Eau	(a)	86,7	49,2
Veolia Propreté	(b)	25,7	21,5
Veolia Energie	(c)	57,0	53,1
Veolia Transport	(d)	9,9	13,9
Autres		-0,3	-0,2
Intérêts minoritaires		179,0	137,5

(a) Dont Eaux de Berlin 11,8 millions d'euros en 2004 (incidence de la perte sur cession Berlikomm) et 43,5 millions d'euros en 2005, SEEG (Gabon) 7,9 millions d'euros en 2004 et 0 millions d'euros en 2005, Braunschweig 9,8 millions d'euros en 2005 (entrée de périmètre).

(b) Dont Onyx Hong Kong 8,6 millions d'euros en 2004 et 8,2 millions d'euros en 2005, Marius Pedersen République tchèque 3,4 millions d'euros en 2004 et 7,6 millions d'euros en 2005.

(c) Dont quote-part EDF dans Dalkia Holding 47,1 millions d'euros en 2004 et 43,2 millions d'euros en 2005.

(d) Dont MBCRC Boston aux Etats-Unis 9,2 millions d'euros en 2004 et 5,5 millions d'euros en 2005.

Note 32. – Résultat net part du Groupe.

Le résultat net récurrent part du Groupe est défini de la manière suivante : partie récurrente du résultat opérationnel + partie récurrente des éléments financiers + partie récurrente de la quote-part dans les entreprises associées + partie récurrente des intérêts minoritaires + impôts normatifs sur les résultats. Un élément comptable est non récurrent s'il n'a pas vocation à se répéter à chaque exercice et s'il modifie substantiellement l'économie d'une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie.

Le résultat net part du Groupe 2005 se partage comme suit :

(En millions d'euros)	Récurrent	Non récurrent	Total
Résultat opérationnel	1 903,6	-10,7	1 892,9
Coût de l'endettement financier net	-713,4		-713,4
Autres revenus et charges financiers	30,5		30,5
Charges d'impôts sur les sociétés	-427,2	4,3	-422,9
Résultat des entreprises associées	14,9		14,9
Résultat net des activités non poursuivies			
Intérêts des minoritaires	-181,0	2,0	-179,0
Résultat net part du Groupe 2005	627,4	-4,4	623,0

Le résultat net part du Groupe 2004 se partageait comme suit :

(En millions d'euros)	Récurrent	Non récurrent	Total
-----------------------	-----------	---------------	-------

Résultat opérationnel	1 619,6	-139,0	1 480,6
Coût de l'endettement financier net	-715,6	-16,5	-732,1
Autres revenus et charges financiers	1,7	44,4	46,1
Charges d'impôts sur les sociétés	-321,6	137,5	-184,1
Résultat des entreprises associées	24,2		24,2
Résultat net des activités non poursuivies		-105,7	-105,7
Intérêts des minoritaires	-137,5		-137,5
Résultat net part du Groupe 2004	470,8	-79,3	391,5

Note 33. – Résultats nets par action.

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Calcul du nombre moyen d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net par action non dilué	390,4	396,2
Actions théoriques supplémentaires issues des plans de stock-options	2,0	0,1
Nombre moyen d'actions ordinaires pour le calcul du résultat net par action dilué	392,4	396,3
Résultat net part du Groupe par action		
Résultat net part du Groupe	623,0	391,5
Résultat net part du Groupe par action :		
Non dilué	1,60	0,99
Dilué	1,59	0,99
Résultat net des activités poursuivies par action		
Résultat net des activités poursuivies	802,0	634,7
Résultat net des activités poursuivies par action		
Non dilué	2,05	1,60
Dilué	2,04	1,60
Résultat net des activités non poursuivies par action		
Résultat net des activités non poursuivies		-105,7
Résultat net des activités non poursuivies par action		
Non dilué		-0,27
Dilué		-0,27

Le nombre d'actions théorique supplémentaire provient des plans de stock-options. Le nombre, dans son calcul, prend en compte le différentiel de prix d'exercice des plans 2003 à 22,50 € et 2004 à 24,72 € avec le cours moyen de l'action Veolia Environnement en 2005 à 31,33 €.

Note 34. – Situation comptable des instruments dérivés et gestion des risques de marché.

Dans le cadre de ses activités opérationnelles et financières, le Groupe est exposé aux risques de marchés financiers suivants : le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de contrepartie, le risque de liquidité et le risque action.

N'ayant pas vocation à supporter l'intégralité de ces risques, Veolia Environnement a mis en place une gestion centralisée de ces aléas financiers, afin d'en assurer une meilleure maîtrise. Elle s'appuie sur un ensemble de règles de gestion édictées dans un manuel intitulé « Règles de gestion financements/Trésorerie et risques associés » largement diffusé aux entités du Groupe. Ces règles reposent sur des principes de sécurité, de transparence et d'efficacité. Pour réduire et gérer son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt, des cours de change et des cours de commodités, Veolia Environnement a recours à des instruments dérivés qualifiés ou non comptablement de couverture. L'intégralité de ces dérivés est comptabilisée à la juste valeur au bilan.

Les justes valeurs des instruments dérivés inscrites au bilan se répartissent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2005		Au 31 décembre 2004	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de dérivés de taux	195,7	97,8	338,0	159,7
Couvertures de juste valeur	164,7	2,5	286,0	
Couvertures de flux de trésorerie		88,6	0,5	82,4

Dérivés non qualifiés de couverture	31,0	6,7	51,5	77,3
Instruments de dérivés de change	18,0	31,5	82,3	30,1
Couverture d'investissement net	13,9	0,3	71,9	
Dérivés non qualifiés de couverture	4,1	31,2	10,4	30,1
Autres instruments dérivés dont commodités	35,3	25,2	4,5	
Total des instruments dérivés	249,0	154,5	424,8	189,8

1. Gestion du risque de taux d'intérêt. L'exposition au risque de taux d'intérêt du groupe provient essentiellement de son endettement financier net. Le Groupe gère une position structurelle taux fixe / taux variable afin à la fois de limiter l'impact des variations d'intérêts sur son résultat tout en optimisant le coût de sa dette, et utilise pour cela des instruments fermes et optionnels d'échanges de taux d'intérêts (swaps, caps, floors...).

Les justes valeurs des instruments dérivés de taux inscrites au bilan se répartissent de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Notes	Au 31/12/2005		Au 31/12/2004	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de dérivés de taux		195,7	97,8	338,0	159,7
Couvertures de juste valeur	1.1	164,7	2,5	286,0	-
Couvertures de flux de trésorerie	1.2		88,6	0,5	82,4
Dérivés non qualifiés de couverture	1.3	31,0	6,7	51,5	77,3

La structure de financement du Groupe expose naturellement celui-ci aux risques de variation des taux d'intérêt. Ainsi, les dettes à taux fixes sont soumises à un risque de variation de juste valeur en cas de rachat de celles-ci sur le marché, alors que les dettes à taux variables exposent les résultats financiers futurs.

La dette court terme se trouve être principalement indexée sur des indices de taux court (Eonia pour le programme de billets de trésorerie et Euribor/Libor pour les principales autres lignes de dette court terme). La dette moyen et long terme du Groupe est composée de dettes à taux fixe et à taux variable. Les principales monnaies d'endettement sont : l'euro, la livre sterling, le dollar américain, la couronne tchèque et le zloty polonais.

Répartition de la dette brute entre taux fixe et taux variable :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005		Au 31/12/2004	
	Encours	% Dette totale	Encours	% Dette totale
Taux fixe	10 586,5	65,3%	9 651,4	54,8%
Taux variable	5 619,0	34,7%	7 966,6	45,2%
Total avant couverture	16 205,5	100,0%	17 618,0	100,0%
Taux fixe	8 494,8	52,4%	7 166,8	40,7%
Taux variable capé	1 751,0	10,8%	1 989,7	11,3%
Taux variable	5 959,7	36,8%	8 461,5	48,0%
Total après couverture	16 205,5	100,0%	17 618,0	100,0%
Imputation de la juste valeur des dérivés de couverture	162,3		284,0	
Total dettes financières courantes et non courantes	16 367,8		17 902,0	

Au 31 décembre 2005, la dette brute totale après couverture était à hauteur de 52,4% à taux fixe et à 47,6% à taux variable dont 10,8% à taux variable capé. Au 31 décembre 2005, les prix d'exercice des caps en dollars USD pour un montant notionnel de 650 millions (pour une contre valeur euros de 551 millions d'euros) étaient dans la monnaie.

Sensibilité des charges financières : Le Groupe gère son exposition aux variations de taux d'intérêt à partir de la dette à taux variable nette des disponibilités.

Le tableau ci-dessous synthétise par maturité l'exposition au taux variable du Groupe :

(En millions d'euros)	Du jour le jour à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total
Total actifs (trésorerie)	2 336,1			2 336,1
Total passifs à taux variable	-2 645,0	-2 429,3	-544,6	-5 618,9
Position nette avant gestion	-308,9	-2 429,3	-544,6	-3 282,8
Instruments financiers dérivés (*)	236,0	255,3	-2 032,1	-1 540,8
Total de la position avant caps euros	-72,9	-2 174,0	-2 576,7	-4 823,6

Caps euros (**)			1 200,0	1 200,0
Total net	-72,9	-2 174,0	-1 376,7	-3 623,6

(*) Instruments financiers de couverture ne tenant pas compte des caps euros dont les prix d'exercice sont en dehors de la monnaie au 31 décembre 2005.
(**) Les caps euros inclus dans les instruments de couverture (1 200 millions d'euros) ont un prix d'exercice de 3,5%.

La dette à taux variable à moins d'un an est en grande partie couverte par les excédents de trésorerie investis sur la base de taux court terme. Le montant de l'endettement financier net à taux variable ressort à 4 824 millions d'équivalents euros soit 34,8% (inclus 8,7% de taux variable capé à 3,5% - cf. note ci-dessus). De ce fait, la part de l'endettement financier net à taux fixe est de 65,2%. En prenant en compte les caps, la part à taux fixe est de 73,9%. Sur la base d'une politique d'endettement constant, une hausse instantanée de 1% des taux d'intérêts induirait une augmentation des charges financières annuelles hors effets de marché de l'ordre de 48 millions d'euros.

Dérivés de taux qualifiés de couverture : Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur de taux permet de variabiliser une dette ou un actif financier à taux fixe afin de se prémunir contre les variations de juste valeur de cet actif ou passif financier de taux. Une couverture de flux de trésorerie permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs.

La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place.

L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

1.1. Couverture de juste valeur de taux : Le risque de variabilité de valeur de la dette est couvert par des swaps prêteurs taux fixes - emprunteurs taux variables qui correspondent à des opérations de variabilisation de dettes obligataires (cf. note 20).

Les swaps qualifiés de couverture de juste valeur représentent un encours notionnel de 2 588 millions d'euros au 31 décembre 2005 avec une juste valeur nette de 162,3 millions d'euros inscrite au bilan qui se décompose comme suit :

Swaps prêteur taux fixe / emprunteur taux variable (En millions d'euros)	Montant notionnel des contrats par date de maturité				Juste valeur des dérivés	
	Total	< 1an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total des actifs non courants	Total des passifs non courants
31 décembre 2005	2 587,6	35,2	707,3	1 845,0	164,7	2,5
31 décembre 2004	4 625,7	740,7	1 872,9	2 012,1	286,0*	

* dont 2 millions d'euros de juste valeur liés à des dérivés dans les Divisions.

La réduction du portefeuille de couverture de juste valeur s'explique par :

- La résiliation partielle (1 150 millions d'euros) du swap couvrant l'EMTN 2008 suite à son rachat partiel sur le marché ;
- L'arrivée à échéance du swap de 500 millions d'euros couvrant l'EMTN échéance novembre 2005 ;
- La résiliation de 250 millions d'euro de swaps couvrant l'EMTN échéance mai 2018.

1.2. Couverture de flux de trésorerie : Les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont des swaps prêteurs taux variables – emprunteur taux fixes qui viennent fixer les coupons de dettes à taux variable contractées majoritairement dans le cadre des financements de « BOT » (Build, Operate, Transfer).

Swaps prêteur taux variable / emprunteur taux fixe (En millions d'euros)	Montant notionnel des contrats par date de maturité				Juste valeur des dérivés	
	Total	< 1an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total des actifs non courants	Total des passifs non courants
31 décembre 2005	792,0	251,2	241,9	298,9		88,6
31 décembre 2004	682,8	32,8	428,4	221,6	0,5	82,4

Le montant inscrit directement dans les capitaux propres (réserve de juste valeur) au titre des dérivés s'élève à 58,8 millions d'euros après prise en compte de l'impôt au 31 décembre 2005.

1.3. Dérivés de taux non qualifiés de couverture : Un certain nombre d'instruments financiers dérivés qui rentrent dans la politique de gestion du Groupe n'ont pas été qualifiés de couverture au regard des normes IAS 32 et 39. Le Groupe considère néanmoins que ces opérations ne présentent pas de caractère spéculatif et sont nécessaires à la gestion efficace de son exposition.

(En millions d'euros)	Montants notionnels au 31/12/2005				Juste valeur des dérivés	
	Total	< 1an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total des actifs	Total des passifs
Swaps prêteur taux fixe / emprunteur taux variable	752,8		2,1	750,7	6,4	0,5
Swaps prêteur taux variable / emprunteur taux fixe	298,2		259,7	38,5		4,5
Swaps prêteur taux variable / emprunteur taux variable	866,0	211,9	654,1		0,4	
Total instruments financiers fermes	1 917,0	211,9	915,9	789,2	6,8	5,0

Achats caps	2 533,3		1 321,1	1 212,2	24,2	1,7
Ventes caps (*)	769,0		769,0			
Total instruments financiers optionnels	3 302,3		2 090,1	1 212,2	24,2	1,7
Total dérivés taux non qualifiés de couverture	5 219,3	211,9	3 006,0	2 001,4	31,0	6,7

(En millions d'euros)	Montants notionnels au 31/12/2004				Juste valeur des dérivés	
	Total	< 1an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total des actifs	Total des passifs
Swaps prêteur taux fixe / emprunteur taux variable	139,6			139,6	5,5	
Swaps prêteur taux variable / emprunteur taux fixe	1 257,1		867,8	389,3	4,9	69,3
Swaps prêteur taux variable / emprunteur taux variable	342,8	154,5	188,3		0,1	1,7
Swaps sur devises différentes	190,4		190,4		24,1	0,2
Total instruments financiers fermes	1 929,9	154,5	1 246,5	528,9	34,6	71,2
Achats caps	2 005,3	161,4	950,2	893,7	16,9	
Ventes caps (*)	765,7		765,7			0,3
Ventes swaptions	183,5		183,5			5,8
Total instruments financiers optionnels	2 954,5	161,4	1 899,4	893,7	16,9	6,1
Total dérivés taux non qualifiés de couverture	4 884,4	315,9	3 145,9	1 422,6	51,5	77,3

(*) Les ventes de caps sont adossées à hauteur de 700 millions d'euros à des achats de caps même prix d'exercice même échéance et n'ont donc aucun impact résultat

Sensibilité des charges financières : Le portefeuille de dérivés de taux non qualifiés de couverture entraîne une certaine volatilité du résultat financier. Au 31 décembre 2005 la sensibilité du portefeuille serait la suivante en cas de variation instantanée des taux d'intérêt :

- Une augmentation instantanée des taux d'intérêt de +0,25% entraînerait une charge financière supplémentaire de -1,3 millions d'euros.
- Une baisse instantanée des taux d'intérêt de -0,25% diminuerait la charge financière de 1,5 millions d'euros.

2. Gestion du risque de change : Les activités internationales du Groupe exercées dans près de 65 pays génèrent des flux dans de nombreuses devises. Le groupe est principalement exposé à un risque de change sur sa situation bilantielle « patrimoniale », alors qu'il est peu soumis au risque de change dans le cadre de son activité transactionnelle.

La trésorerie centrale du Groupe gère le risque de change de façon centralisée dans le cadre de limites fixées par le directeur général exécutif en charge des finances. Pour couvrir les expositions au risque de change, le Groupe utilise des instruments dérivés (swaps de change, Cross Currency Swaps, options de change, change terme). Les justes valeurs des dérivés de change inscrites au bilan sont les suivantes :

(En millions d'euros)	Notes	Au 31/12/2005		Au 31/12/2004	
		Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments de dérivés de change		18,0	31,5	82,3	30,1
Couverture d'investissement net	2.1	13,9	0,3	71,9	
Dérivés non qualifiés de couverture	2.2	4,1	13,2	10,4	10,1
Dérivés incorporés	2.2		18,0		20,0

— Gestion du risque de change transactionnel : Une des particularités du métier de services à l'environnement est qu'il contient peu de risque de change transactionnel. En effet les charges et les produits sont principalement libellés dans la devise du pays où le Groupe intervient. Cependant, dans le cadre des réponses aux appels d'offres, une couverture optionnelle peut être mise en place avec la salle des marchés préalablement à l'obtention définitive du contrat.

— Gestion du risque de change patrimonial : Les implantations à l'étranger conduisent à mettre en place des financements en devises locales. Dans le cadre du financement intra-groupe, ces lignes de crédit peuvent générer un risque de change. C'est pourquoi, pour en limiter l'impact, Veolia Environnement a développé une politique visant à adosser des financements en devises ou des dérivés de change à des créances intra-groupes libellées dans la même devise.

La stratégie de couverture de l'exposition patrimoniale du Groupe consiste principalement à s'assurer que chaque société du groupe n'a pas de position bilantielle de change significative pouvant entraîner une forte volatilité du résultat de change et à couvrir certains investissements nets à l'étranger (IAS 21/IAS 39) notamment les prêts intra-groupe qualifiés de prêts et créances faisant partie d'un investissement net.

2.1. Couverture des investissements nets à l'étranger : Les instruments financiers qualifiés de « couverture d'un investissement net » se décomposent par nature de la façon suivante :

Nature des instruments financiers (En millions d'euros)	Montants notionnels au 31/12/05 par devise et date de maturité					Juste valeur des dérivés	
	Devise	Montant	<1an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total des actifs	Total des passifs
Swaps emprunteur devises	Nok	86,1	86,1			1,9	
	Hkd	13,3	13,3				0,3
	Pln	76,8	76,8			0,2	
Dérivé incorporé (vente à terme)	Krw	100,3	17,8	57,3	25,2	5,2	
Cross currency swaps emprunteur taux variable / prêteur taux variable	Hkd	44,8	44,8			1,0	
	Usd	299,0		299,0		5,5	
Total dérivés de change		620,3	238,8	356,3	25,2	13,8	0,3
Emprunts USPP	Usd	302,6			302,6	N/a	N/a
Crédit syndiqué	Czk	211,6		211,6		N/a	N/a
Total financements		514,2		211,6	302,6	N/a	N/a

Nature des instruments financiers (En millions d'euros)	Montants notionnels au 31/12/04 par devise et date de maturité					Juste valeur des dérivés	
	Devise	Montant	<1an	De 1 à 5 ans	> 5ans	Total des actifs	Total des passifs
Dérivé incorporé (vente à terme)	Krw	116,8	16,5	62,6	37,7	20,3	
Cross currency swaps emprunteur taux variable / prêteur taux variable	Hkd	44,8		44,8		6,9	
	Usd	299,0		299,0		44,7	
Total dérivés de change		460,6	16,5	406,4	37,7	71,9	
Emprunts USPP	Usd	262,0			262,0	N/a	N/a
Crédit syndiqué	Czk	216,6		216,6		N/a	N/a
Total financements		478,6		216,6	262,0	N/a	N/a

Les prêts et créances intra-groupes faisant partie d'un investissement à l'étranger (IAS 21) font l'objet d'une couverture quasi-systématique par un financement externe en devises ou via des dérivés de change (Cross Currency Swap, change à terme) répondant aux critères de qualification imposés par la norme IAS 39. Les écarts de change remontés en réserve de conversion au titre des instruments de couverture sont symétriquement inverses aux écarts de change constatés en réserves de conversion au titre des créances faisant partie de l'investissement net sauf dans les cas où :

- Le prêt intra-groupe faisant partie de l'investissement net à l'étranger ne fait pas l'objet d'une couverture;
- Il existe une inefficacité de la couverture provenant de la différence entre le montant nominal de la couverture et le montant de l'actif net couvert ;
- Seul l'actif net de la filiale à l'étranger (hors prêt faisant partie de l'investissement net) fait l'objet d'une couverture.

Les écarts de change remontés en réserve de conversion au 31 décembre 2005 pour un montant négatif de 35 millions d'euros s'expliquent principalement :

- Par la perte de change de 11 millions d'euros constatée sur un prêt intra-groupe en dollars américains non couvert faisant partie d'un investissement net (IAS 21) capitalisé en décembre 2004 ;
- Par la variation de l'effet de change de 23 millions d'euros provenant de la couverture des investissements de la division Eau en République Tchèque.

2.2. Couverture des expositions de change bilantielles par des dérivés non qualifiés de couverture : Le Groupe détermine mensuellement ses positions de change et procède aux opérations de couverture dès la connaissance et la quantification du risque de change, notamment la position globale de change. Les dérivés de change couvrant de façon globale les positions de change bilantielles sont traités comptablement comme des opérations de transaction, la variation de juste valeur étant inscrite directement en résultat.

Le portefeuille d'instruments dérivés de change non qualifiés de couverture est constitué par des changes à terme et des options de change dont la maturité est inférieure à un an :

Notionnels (En millions d'euros)	31/12/2005							31/12/2004						
	Total	Usd	Gbp	Pln	Nok	Sek	Autres	Total	Usd	Gbp	Pln	Nok	Sek	Autres
Achat à terme	39,7	15,9	13,1				10,7	54,9	25,6	24,2				5,1
Vente à terme	48,8	34,9	1,8				12,1	24,1	5,1	14,9				4,1
Total change à terme	88,5	50,8	14,9				22,8	79,0	30,7	39,1				9,2
Swaps prêteur devises	98,7	12,1	0,6	1,3	0,8	1,1	82,8	114,0	9,6	21,9			1,4	81,1
Swaps emprunteur devises	1 428,1	317,9	602,1	168,4	46,8	91,3	201,6	1529,2	587,0	430,2	134,6	118,0	98,2	161,2
Total swaps de devises	1 526,8	330,0	602,7	169,7	47,6	92,4	284,4	1 643,2	596,6	452,1	134,6	118,0	99,6	242,3
Options d'achat								3,2	3,2					

Options de vente	3,6	3,6						4,0	4,0				
Total Options de change	3,6	3,6						7,2	7,2				

Juste valeur (En millions d'euros)	31 décembre 2005							31 décembre 2004						
	Total	Usd	Gbp	Pln	Nok	Sek	Autres	Total	Usd	Gbp	Pln	Nok	Sek	Autres
Achat à terme	-1,8	-1,6					-0,2	-3,4	-3,1					-0,3
Swaps prêteur devises	-0,3	0,4					-0,7	-0,6	-1,0	-0,3				0,7
Total swap de change et achat à terme	-2,1	-1,2					-0,9	-4,0	-4,1	-0,3				0,4
Vente à terme	-1,6	-1,4					-0,2		0,5	-0,5				
Swaps emprunteur devises	-5,4	-5,3	1,5		-0,1	-0,1	-1,4	4,3	2,0	1,5	-3,3	2,0	0,7	1,4
Total swap de change et vente à terme	-7,0	-6,7	1,5		-0,1	-0,1	-1,6	4,3	2,5	1,0	-3,3	2,0	0,7	1,4
Total des dérivés non qualifiés de couverture (*)	-9,1	-7,9	1,5		-0,1	-0,1	-2,5	0,3	-1,6	0,7	-3,3	2,0	0,7	1,8

(*) Juste valeur nette (Actif – Passif) hors dérivés incorporés

Le portefeuille de dérivés de change ci-dessus est principalement contracté par Veolia Environnement SA (holding) dans le but de couvrir un endettement net en devises (constitué d'emprunts en devises ainsi que des prêts et emprunts intra-groupes en devises) afin d'obtenir un endettement net en devises peu sensible aux variations des cours des devises.

Le tableau ci-dessous donne au 31 décembre 2005 le détail de l'exposition aux variations de change de l'endettement net en devise de Veolia Environnement SA en tenant compte des dérivés de change :

	Endettement net en devise de VE Holding en devises	Position ouverte en millions euros	Variation de 10% des devises par rapport à l'euro
GBP	6,6	9,6	1,0
PLN	30,1	7,8	0,8
USD	4,1	3,5	0,3
SEK	23,9	2,5	0,3
Autres (en M€ équivalents)	-3,4	-3,4	-0,4
Total	Na	20,0	2,0

Le tableau ci-dessus présente un scénario correspondant à une hausse instantanée de 10% de l'intégralité des devises par rapport à l'euro qui entraînerait un gain de change de 2 millions d'euros.

2-3 Dérivés incorporés : Les dérivés incorporés coréens sont relatifs à des contrats de traitement d'eau avec des clients industriels coréens. Les contrats comportent des clauses d'indexation sur le dollar ou sur l'euro alors que les coûts d'exploitation sont en won coréens.

3. Gestion du risque sur commodités : Les prix des carburants et des combustibles connaissent des variations qui peuvent être sensibles. Cependant, les activités de Veolia Environnement ne sont pas durablement affectées de manière significative, et ne devraient pas l'être à l'avenir, par le coût ou la disponibilité des carburants ou des combustibles ou des autres matières premières car les contrats établis par Veolia Environnement comprennent généralement des clauses de révision de prix et/ou d'indexation qui permettent de répercuter l'essentiel de la hausse des coûts des matières premières ou des carburants et combustibles sur les prix des prestations vendues aux clients, même si cette répercussion peut se faire parfois avec un décalage dans le temps.

Dans le cadre de la gestion de leurs approvisionnements et de l'optimisation de leurs coûts, certaines structures du Groupe peuvent être amenées à engager des contrats d'achat et de vente à terme d'électricité. Le traitement comptable est décrit à la note 1.22. Au 31 décembre 2005, la juste valeur des instruments dérivés y afférents ressort respectivement à 33,8 millions d'euros à l'actif et à 25,2 millions d'euros au passif et sont représentatifs d'opérations non qualifiées de couverture. Ces opérations sont relatives à des engagements d'achat d'électricité s'étalant entre 2006 et 2013 pour un montant de 322,5 millions d'euros sur la base des hypothèses de valorisation de clôture et d'engagements de vente d'électricité s'étalant entre 2006 et 2009 pour un montant de 192,5 millions d'euros sur la base des hypothèses de valorisation de clôture selon l'échéancier suivant :

Montant notionnel des contrats par date de maturité.

(En millions d'euros)	Montant total	<1an	De 1 à 5 ans	> 5ans
Engagements d'achat	322,5	73,5	179,3	69,7
Engagements de ventes	192,5	74,3	118,2	

4. Gestion du risque action : Au 31 décembre 2005, Veolia Environnement détenait 15.990.242 titres en autocontrôle pour une valeur de marché de 611,5 millions d'euros dont 453 millions d'euros imputés en fonds propres Veolia Environnement détient, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, des parts d'OPCVM. Ces OPCVM ont le caractère d'OPCVM monétaires et ne sont pas soumis au risque action.

5. Gestion du risque de contrepartie : Le groupe minimise le risque de contrepartie par des procédures de contrôle interne limitant le choix des contreparties à des banques et établissements financiers de premier rang (banques ou institutions financières disposant d'un rating minimum attribué par Moody's, Standard & Poor's ou Fitch : A1/P1/F1 pour les opérations dont la durée est inférieure à un an et A2/A/A pour les opérations dont la durée est supérieure à un an). Les limites sont fixées pour chacune des contreparties en fonction notamment de leur notation par les agences de rating.

Le risque de contreparties lié aux dépôts est géré au niveau de la direction financements/trésorerie qui centralise tous les excédents de trésorerie des entités du groupe. Dans ces conditions, le risque de contreparties pour les entités est limité à l'activité bancaire de règlement et de tenue de compte, aux engagements par signature, et à la pérennité des lignes de crédit confirmées obtenues auprès des banques avec l'accord de la direction financements/trésorerie du Groupe.

Les risques de contreparties sur les opérations financières sont suivis de façon continue par le back-office de la direction financements/trésorerie. Le Groupe n'anticipe pas de défaut de contrepartie. Le Groupe n'est pas exposé à un risque lié à des concentrations significatives.

6. Gestion du risque de liquidité : La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement à court terme sont assurés par la trésorerie.

De même, la mise en place et la gestion des nouveaux financements significatifs sont centralisées dans le but d'optimiser la liquidité.

Le Groupe se finance à travers le marché du crédit bancaire, le marché du papier commercial, les marchés obligataires internationaux, ainsi que les marchés des placements privés internationaux.

La direction financements – trésorerie veille à assurer à tout moment la liquidité du Groupe tout en tenant compte des conditions générales de marché.

Un reporting de liquidité est établi sur une base mensuelle et revu lors de la réunion de marchés.

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Veolia environnement :		
Crédits syndiqués MT non tirés	4 069,0	3 500,0
Lignes de crédit MT non tirées	725,0	915,0
Lignes de crédit CT non tirées	250,0	643,1
Valeurs mobilières de placement (*)	-	1 335,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	953,6	2 416,5
Filiales :		
Valeurs mobilières de placement	60,7	66,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 382,5	1 218,7
Total	7 440,8	10 094,9

(*) Les titres auto-détenus ne rentrent plus dans la définition de liquidité.

Au 31 décembre 2005, Veolia Environnement disposait d'une liquidité totale de 7,4 milliards d'euros dont 2,4 milliards prennent la forme de disponibilités et valeurs mobilières de placement.

Ces excédents de trésorerie centrale sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, en évitant une prise de risque en capital en gardant un niveau de volatilité faible. Les supports d'investissement sont principalement des OPCVM, des créances négociables (certificats de dépôts, ...) et assimilés.

En 2005, le Groupe a poursuivi sa politique d'optimisation du coût et de la maturité de sa liquidité à travers :

— Refinancement du syndiqué de 3,5 milliards d'euros : le 21 avril 2005, Veolia Environnement a signé un nouveau crédit syndiqué de 4,0 milliards d'euros à 7 ans refinançant le syndiqué de 3,5 milliards d'euros à 5 ans mis en place le 19 février 2004. Outre l'allongement de la maturité de la liquidité, ce refinancement a permis de réduire de façon très significative le coût de cette ligne.

— Renégociation des lignes bilatérales : Veolia Environnement a poursuivi les négociations visant à allonger la maturité des lignes de crédit bilatérales existantes, à renouveler des lignes arrivant à maturité et à mettre en place de nouvelles lignes de crédit principalement à moyen terme. La maturité moyenne des lignes bilatérales a presque doublé passant d'un peu plus de 2 ans à 4 ans.

Les documentations des crédits syndiqués et lignes bilatérales ne comportent aucun covenant financier de couverture disruptif.

Compte tenu de la position de liquidité du Groupe, le risque de liquidité apparaît aujourd'hui faible voire inexistant.

Note 35. – Engagements sociaux.

1. Rémunération en actions :

1.1 Plans d'options d'achat ou de souscription d'actions de Veolia Environnement : Le Groupe n'a pas de plan faisant l'objet de règlement en numéraire. Veolia Environnement a mis en place plusieurs plans d'options d'achat ou de souscription d'actions fixes classiques et un plan variable pour le management. Le seul plan d'achat est celui du 23 juin 2000.

A la fin de l'exercice 2005, la situation des plans d'options est la suivante :

Date d'attribution	N°5	N°4	N°3	N°2	N°1
	2004	2003	2002	2001	2000
	24/12/2004	24/03/2003	28/01/2002	08/02/2001	23/06/2000
Nombre d'options attribuées	3 341 600	5 192 635	4 413 000	3 462 000	780 000
Nombre après ajustements légaux	3 341 600	5 192 635	4 418 959	3 526 446	784 201
Nombre d'options non exercées	3 299 652	4 672 803	4 134 649	3 339 970	517 270 *

Durée de vie des plans	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans	8 ans
Conditions d'acquisition des droits	3 années de services rendus et conditions de performance pour certains plans	3 années de services rendus	3 années de services rendus	3 années de services rendus	3 années de services rendus et conditions de performance à atteindre
Prix d'exercice (en euros)	24,72	22,50	(**) 37,25	(**) 41,25	(**) 31,92

(*) Compte tenu des critères de performance, le nombre d'options effectivement exerçables a été réduit.

(**) Prix d'exercice ajustés compte tenu des opérations ayant affecté le capital social de la société (émission de bons de souscription d'actions le 17 décembre 2001 et augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription constatée le 2 août 2002). Pour mémoire, les prix d'exercice à l'origine pour les plans n°1, n°2 et n°3 étaient respectivement de 32,50€, 42,00€ et 37,53€.

En 2005, le Groupe n'a pas octroyé d'option sur ses actions ordinaires ni sur ses ADS.

En 2004, le Groupe a octroyé 3 341 600 options sur ses actions ordinaires à 3 catégories de collaborateurs. La première catégorie est constituée des dirigeants de Veolia Environnement, y compris les membres du comité exécutif de Veolia Environnement, la deuxième catégorie est constituée des cadres supérieurs du Groupe et la troisième catégorie représente les collaborateurs clés du Groupe. Compte tenu des résultats réalisés en 2005, la totalité des options distribuées sont définitivement acquises, sous réserve des conditions de présence dans l'entreprise.

La juste valeur estimée de chaque option attribuée en 2004 est de 6,56 €. Elle a été calculée par référence au modèle binomial. Les hypothèses sous-jacentes de ce modèle étant les suivantes : prix de l'action 25,89 €, volatilité anticipée de 21,45%, rendement anticipé du dividende de 2,1%, taux sans risque de 3,4%. La condition de performance qui détermine le nombre d'options est le niveau de ROCE et a été prise en compte dans le calcul du nombre d'options acquises et dans la charge de rémunération.

Compte-tenu des conditions d'acquisition progressive en fonction de la durée de présence dans l'entreprise, la charge de rémunération ressortait respectivement à 16,2 millions d'euros et 6,8 millions d'euros en 2005 et 2004.

Les informations sur les options d'acquisition ou de souscription d'actions du Groupe octroyées en 2005 et 2004 sont récapitulées ci-dessous :

	Nombre d'actions en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
31 décembre 2003	13 743 800	32,71
Octroyées	3 510 041	25,28
Exercées		
Annulées	470 084	32,38
Échues		
31 décembre 2004	16 783 757	30,93
Octroyées		
Exercées	-168 692	33,07
Annulées	-650 721	28,43
Échues		
31 décembre 2005	15 964 344	31,01

Les informations sur les options d'acquisition ou de souscription d'actions Veolia Environnement en circulation au 31 décembre 2005 sont récapitulées ci-dessous :

Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Prix d'exercice moyen (en euros)	Durée de vie résiduelle moyenne (en années)	Nombre d'options acquises
20-25	7 972 455	23,42	5,83	4 364 007
30-35	517 270	31,92	2,48	517 270
35-40	4 134 649	37,25	4,08	4 134 649
40-45	3 339 970	41,25	3,11	3 339 970
	15 964 344	31,01	4,76	12 355 896

En 2005, le prix moyen des actions au moment de l'exercice des options était de 30,94 €.

Au 31 décembre 2005, 7 991 888 options étaient exerçables.

1.2. Plans d'épargne salariale des collaborateurs : Veolia Environnement a mis en place des plans d'épargne qui permettent à de nombreux collaborateurs de Veolia Environnement et de ses filiales de souscrire des actions de Veolia Environnement. Ces actions sont souscrites par les collaborateurs avec une décote de 20 % par rapport au cours moyen des actions Veolia Environnement les 20 derniers jours ouvrables précédant la date d'autorisation du

lancement de ces plans par le Conseil d'Administration de la Société. Les actions souscrites par les collaborateurs dans le cadre de ces plans sont soumises à certaines restrictions concernant la cession ou le transfert d'actions par les collaborateurs.

Les informations concernant les actions souscrites par les collaborateurs de Veolia Environnement sont les suivantes :

	2005	2004
Nombre d'actions	1 281 931	1 351 468
Montant souscrit (en millions d'euros)	30,5	25,3

En 2004, 3,6 millions d'euros de charges de rémunération correspondant au montant abondé par le Groupe au titre du plan d'épargne 2004 ont été comptabilisées.

En 2005, la rémunération enregistrée conformément à la norme IFRS 2 sur les plans d'épargne ressort à 14,1 millions d'euros.

2. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi.

2.1. Description des régimes : Le Groupe a mis en place au profit de ses collaborateurs, en fonction de l'environnement réglementaire et des accords collectifs, des régimes de retraite à prestations définies (d'entreprise ou multi-employeurs), des régimes de retraite à contributions définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Les régimes de retraite à prestations définies les plus significatifs se situent au Royaume-Uni, avec un engagement de retraite au 31 décembre 2005 de 830 millions d'euros, et en France, avec un engagement de retraite au 31 décembre 2005 de 357 millions d'euros, au titre notamment des indemnités de fin de carrière. Les prestations sont fondées sur la rémunération et l'ancienneté des salariés.

Dans le cadre d'accords collectifs, certaines sociétés du Groupe participent à des régimes de retraite multi-employeurs à prestations définies. Ces derniers sont comptabilisés comme des régimes à contributions définies car les informations sur le régime imposées par la norme IAS19 ne sont pas disponibles et le groupe ne dispose pas d'une base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les actifs et les coûts entre les différentes entités participant aux régimes. Les principaux plans multi-employeurs se trouvent en Suède, en Allemagne et aux Pays-Bas et concernent environ 16 550 salariés. La dépense correspondante enregistrée en compte de résultat est égale aux cotisations de l'année : elle s'élève à 18,4 millions d'euros en 2005 et ne figure pas dans les tableaux de chiffres ci-après.

Par ailleurs, dans la plupart des pays où le Groupe est présent, ses sociétés ont des régimes de retraites à contributions définies. Les dépenses effectuées par le Groupe au titre de ces régimes ne sont pas comprises dans les tableaux suivants et représentent 37,1 millions d'euros pour l'exercice 2005.

Le Groupe offre également d'autres avantages postérieurs à l'emploi, principalement des régimes d'assurance aux Etats-Unis et en France.

2.2. Les tableaux ci-après présentent en conséquence les engagements relatifs aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres avantages postérieurs à l'emploi :

Évolution de l'engagement (En millions d'euros)	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Dette actuarielle en début d'exercice	1 103,4	994,1	24,5	3,1
Coût normal	49,7	62,9	0,6	0,4
Intérêts sur la dette actuarielle	57,6	48,4	1,3	1,5
Cotisations employés	6,5	4,8		
Acquisitions	33,4	3,5		
Cessions	-0,8	-35,1		
Réductions / liquidations	-9,5	-3,9	-3,1	
Perte actuarielle (gain)	237,8	45,7	-1,0	
Prestations versées	-66,5	-46,0	-1,5	-1,9
Modifications de plans	4,7	20,8		8,0
Autres (dont variation de périmètre, effets de change)	41,1	8,2	5,1	13,4
(1) Dette actuarielle en fin de l'exercice	1 457,4	1 103,4	25,9	24,5

Evolution des actifs du plan (En millions d'euros)	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Valeur vénale des placements en début d'exercice	714,2	668,5		
Rendement attendu sur les placements	46,2	38,5		
Gain actuariel (perte)	57,2	21,7		
Cotisations employeur	64,3	39,9		
Cotisations employés	6,5	4,8		
Acquisitions	0,1			

Cessions		-27,5	
Réductions / liquidations	-3,6	-0,3	
Prestations versées	-39,8	-28,6	
Autres (dont variation de périmètre, effets de change)	22,1	-2,7	
(2) Valeur vénale des placements en fin de l'exercice	867,2	714,2	

L'allocation moyenne des actifs des régimes de retraites du groupe au 31 décembre 2005 et 2004 est la suivante :

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Actions	47%	42%
Obligations et dettes	36%	36%
Contrats d'assurance	10%	12%
Liquidités	6%	8%
Autres	1%	2%

(En millions d'euros)	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Couverture financière = (2) – (1)	-590,2	-389,1	-25,9	-24,5
Coût services passés non amortis	33,2	36,4	7,7	7,6
Pertes et gains actuariels non amortis				
Autres	-2,8	-2,0	0,8	
Montant net des droits	-559,8	-354,7	-17,4	-16,9
Provisions	-560,2	-368,5	-17,4	-16,9
Avantages payés d'avance	0,4	13,8		

La valeur actuelle des prestations futures (PBO, Projected Benefit Obligation) pour les régimes à prestations définies non couverts s'élève à 284,3 millions d'euros et 1173,1 millions d'euros pour les régimes qui sont partiellement ou en totalité couverts au 31 décembre 2005, à comparer respectivement à 223,4 millions d'euros et 880,0 millions d'euros à fin 2004.

Le rendement réel des placements était de 103,4 millions d'euros à fin décembre 2005 et 60,2 millions d'euros à fin décembre 2004.

Les cotisations employeur de 2005 incluent des cotisations exceptionnelles de 24 millions d'euros au Royaume Uni.

Le Groupe prévoit de contribuer à hauteur de 40 millions d'euros aux régimes à prestations définies en 2006.

Le coût net des avantages sur la période est le suivant :

(En millions d'euros)	Régimes de retraite		Autres avantages postérieurs à l'emploi	
	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Coût normal	49,7	62,9	0,6	0,4
Intérêts sur la dette actuarielle	57,6	48,4	1,3	1,5
Rendement attendu sur les placements	-46,2	-42,7		
Amortissement des coûts des services passés	2,4	0,9	0,5	0,2
Réductions / liquidations	-4,9	-0,1		-6,8
Autres	4,6	-4,3		
Coût net des avantages	63,2	65,1	2,4	-4,7

2.3. Hypothèses actuarielles : Les hypothèses actuarielles utilisées pour les calculs varient selon les pays où sont mis en place les plans. Les actifs du Groupe en France sont placés en premier lieu auprès de compagnies d'assurance et le taux à long terme attendu de ces actifs est directement lié aux rendements historiques observés. Les actifs au Royaume-Uni sont principalement placés en actions et obligations par l'intermédiaire d'une structure fiduciaire, les taux à long terme attendus résultant d'observations statistiques de la performance de marché à long terme.

— Régimes de retraite : Les hypothèses moyennes utilisées pour déterminer les engagements sociaux liés aux retraites au 31 décembre 2005 et 2004 sont les suivantes :

Engagements de retraites	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Taux d'actualisation	4,45%	5,0%
Taux de croissance des rémunérations	3,3%	3,8%

Les hypothèses moyennes utilisées pour déterminer les engagements de l'exercice en matière de retraites pour les années 2005 et 2004 sont les suivantes :

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Taux d'actualisation	5,0%	5,4%
Taux du rendement attendu sur les placements	6,3%	6,6%
Taux de croissance des rémunérations	3,8%	3,8%
Espérance de vie résiduelle moyenne (en année)	15,0	15,0

Le taux de rendement réel des actifs sur les exercices 2005 et 2004 sont respectivement de 14,3% et 9,1%. L'augmentation du rendement réel est principalement due à la bonne performance des fonds de pensions du Groupe au Royaume Uni.

— Autres avantages postérieurs à l'emploi : Les hypothèses complémentaires relatives aux régimes d'assurance maladie sont :

Taux de croissance moyen du coût de l'assurance maladie	2005	2004
Hypothèse de taux de croissance des coûts maladie pour l'exercice suivant	8,4%	8,6%
Taux de croissance cible des coûts	4,2%	4,2%
Année de stabilité du taux de croissance long terme	2016	2016

Les hypothèses de croissance de coûts d'assurance maladie ont l'impact suivant sur l'engagement : 1% d'augmentation dans les hypothèses de croissance des coûts maladie accroît les engagements post-emplois de 1,6 millions d'euros et, à l'inverse, 1% de diminution entraîne une baisse des engagements de 1,4 millions d'euros.

Les hypothèses de croissance de coûts d'assurance maladie ont peu d'impact sur le coût normal des services.

Les montants pour l'exercice en cours sont les suivants :

(En millions d'euros)	2005	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Dette actuarielle en fin d'exercice	-1 457,4	-25,9
Valeur vénale des placements en fin d'exercice	867,2	
Couverture financière	-590,2	-25,9
Gains (pertes) actuariels / expérience sur engagements	-15,6	1,6
Gains (pertes) actuariels / expérience sur actifs	57,2	

Note 36. – Principales acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2005.

— Acquisition de B.V.A.G. : Veolia Eau a acquis le 10 janvier 2005 une participation de 74,9% dans la société Braunschweiger Versorgungs AG incluant ses filiales en partenariat Kraftwerk Merhum et Energienetze Braunschweig GmbH. Cette société gère la distribution de l'eau, la gestion du réseau municipal de chauffage, d'électricité et de gaz de la ville de Braunschweig (Allemagne) dans le cadre d'un contrat de concession.

Cette transaction a été comptabilisée selon la méthode du « purchase accounting ».

Les actifs nets acquis et l'écart d'acquisition généré se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	Valeur nette comptable De l'actif net	Ajustements de juste valeur	Juste valeur De l'actif net
Actifs incorporels	3	23	26
Actifs corporels	329	102	431
Actifs financiers	48		48
IDA	18	-8	10
BFR actif	39	1	40
Cash ou équivalent	47		47

Provisions	-18	-2	-20
BFR passif	-48	1	-47
IDP	-90	-43	-133
Dettes financières Minoritaires	-1		-1
Energienetze Braunschweig GmbH	-3		-3
Actif net total	324	74	398
Actif net acquis (74,9%)			298
Ecart d'acquisition résiduel			76
Prix d'acquisition			374
Flux nets de trésorerie liés à l'acquisition			327
Prix d'acquisition			374
Trésorerie acquise			47

L'affectation du prix d'acquisition aux actifs incorporels correspond à la valeur du contrat acquis. L'affectation du prix d'acquisition aux actifs corporels inclut notamment la prise en compte des dispositions contractuelles régissant les valeurs de reprise des immobilisations à la fin du contrat.

L'écart d'acquisition résiduel de 75,8 millions d'euros correspond notamment à la capacité du Groupe de renouveler les contrats, aux développements commerciaux potentiels et aux économies potentielles sur les charges d'exploitation et les investissements. BVAG a contribué à hauteur de 349,6 millions d'euros au produit des activités ordinaires du Groupe en 2005.

— Acquisition de ZEC Lodz : En août 2005, Veolia Energie a signé le contrat d'acquisition de la société assurant la gestion du réseau de chauffage urbain de la ville de Lodz en Pologne pour 171,1 millions d'euros (en quote-part Groupe).

La date effective de l'acquisition est le 1er octobre 2005.

Cette transaction est comptabilisée selon la méthode du « purchase accounting ». Néanmoins, les travaux de « purchase » n'étant pas terminés au 31 décembre 2005, la juste valeur des actifs et passifs acquis retenue à la clôture est provisoire et se détaille de la façon suivante :

(En millions d'euros)	Juste valeur De l'actif net
Actifs incorporels	1
Actifs corporels	131
Actifs financiers	2
IDA	25
BFR actif	17
Cash ou équivalent	6
Provisions	-18
BFR passif	-24
IDP	-
Dettes financières	-5
Actif net total	135
Actif net acquis (85,0%)	115
Ecart d'acquisition résiduel	56
Prix d'acquisition	171
Flux nets de trésorerie liés à l'acquisition	154
Prix d'acquisition	171
Trésorerie acquise	17

Lodz a contribué à hauteur de 41,9 millions d'euros au produit des activités ordinaires du Groupe en 2005 (un trimestre d'activité).

Note 37. – Contrats de construction.

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Contrats de construction en cours, actifs (A)	54,8	41,7
Contrats de construction en cours, passifs (B)	73,3	70,8
Contrats de construction en cours, nets (A) - (B)	-18,5	-29,1

Coûts encourus majorés des profits comptabilisés et diminués des pertes comptabilisées à ce jour (C)	1 153,3	822,7
Factures émises (D)	1 171,8	851,8
Contrats de construction en cours, nets (C) – (D)	-18,5	-29,1
Montant des avances reçues des clients	195,4	107,7

Note 38. – Contrats de concessions.

Dans le cadre de ses activités, Veolia Environnement est amené à assurer des services d'intérêt collectif (distribution d'eau potable, de chaleur, réseau de transport de voyageurs ou service de collecte des ordures ménagères...) à une collectivité qui acquitte un prix fonction du service rendu.

Ces services collectifs (services également qualifiés d'intérêt général, d'intérêt économique général ou de service public) sont le plus souvent gérés par Veolia Environnement dans le cadre de contrats conclus à la demande des entités publiques qui en conservent le contrôle.

Les contrats de concessions se caractérisent par le transfert du droit d'exploiter pour une durée limitée, sous le contrôle de la collectivité publique, au moyen d'installations dédiées mises en place par Veolia Environnement, ou mises à sa disposition gratuitement ou non:

— Ces contrats prévoient des « obligations de service public » moyennant une rémunération. Elle est fonction des conditions d'exploitation, de la continuité du service, des règles tarifaires, des obligations en matière de maintenance-renouvellement des installations. Le contrat fixe les conditions de transfert des installations à la collectivité ou à un successeur à son expiration ;

— Veolia Environnement peut, dans certains cas, avoir la responsabilité d'un tel service en raison de la détention du réseau support du service (réseaux de distribution d'eau, de chaleur, réseau d'assainissement). Ces situations résultent de privatisations partielles ou totales. Des dispositions imposent des obligations de service public et des modalités de reprise de contrôle de la société concessionnaire par la collectivité publique.

Ces contrats comprennent le plus souvent des clauses de révisions tarifaires. Ces clauses sont généralement basées sur l'évolution des coûts, l'inflation, l'évolution législative et/ou fiscale, ou parfois sur les variations des volumes et/ou la prise en compte de la survenance d'événements particuliers modifiant l'économie du contrat.

De même, Veolia Environnement est généralement soumis à une obligation contractuelle d'entretien et de réparation des actifs des installations gérées au titre de ces contrats de service public. Les frais d'entretien et de réparation en découlant sont analysés au travers de la norme IAS37 relative aux provisions et sont soit comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement, soit le cas échéant si l'obligation contractuelle existe, ils sont provisionnés par avance.

La nature et l'étendue des droits acquis et des obligations incombant à Veolia Environnement dans ces différents contrats diffèrent en fonction des prestations de services publics qui sont rendues dans les différents métiers du groupe.

— Activité « Eau » : Veolia Environnement gère les services d'eau potable et/ou de dépollution des eaux usées de collectivités publiques. Ces services couvrent le cycle complet de l'eau (prélèvement dans le milieu naturel, traitement, stockage et distribution de l'eau, puis collecte, dépollution des eaux usées et retour dans le milieu naturel).

En France, ces services sont assurés principalement dans le cadre de contrat de délégation de service public sous la forme d'affermage ayant une durée de 8 à 20 ans. Ils portent sur la fabrication et distribution d'eau potable ainsi que sur la collecte et le traitement des eaux usées. Ils utilisent des actifs spécifiques : réseaux de distribution ou d'assainissement, usines d'eau potable ou traitement des eaux usées qui sont en grande partie mis à disposition par le concédant et lui reviennent toujours en fin de contrat.

A l'étranger, Veolia Environnement exécute ses services à travers des contrats dont la forme dépend des spécificités juridiques locales, des contraintes économiques du pays et des besoins d'investissement de chacun des partenaires.

Ces contrats prennent notamment la forme soit de concessions, de contrats de service, de contrats de type O&M (Operate and Manage) ou de BOT dont la durée moyenne est, en général, comprise entre 7 et 40 ans, voire plus.

Ils peuvent aussi avoir été conclus avec des entités publiques dans les quelles Veolia Environnement a pu acquérir une participation, lors de leur ouverture à des entreprises privées. L'économie de ces contrats n'est pas fondamentalement différente mais le fonctionnement du contrat résulte alors d'un accord de partenariat avec la collectivité.

— Activité « Propreté » : En France et à l'étranger, les principaux contrats de concession mis en place par Veolia Environnement sont des contrats qui concernent le traitement et la valorisation des déchets dans des unités de tri, de stockage ou d'incinération. Ils ont une durée de vie moyenne de 18 à 30 ans.

— Activité « Energie » : Veolia Environnement a décliné une gamme d'activités autour de la gestion énergétique : réseaux de chaleur et de froid, services thermiques et multi-techniques, utilités industrielles, installation et maintenance d'équipements de production, services intégrés de gestion globale de bâtiments et prestations électriques sur voie publique.

Les principaux contrats concernés ici sont relatifs à la gestion des réseaux de chauffage et de climatisation soit en concession urbaine, soit au profit de collectivités ou d'ensembles immobiliers (hôpitaux...).

Dans les pays de l'Europe de l'Est, Veolia Environnement exerce cette activité au travers de la division Veolia Energie dans le cadre de privatisations partielles mixtes ou dans le cadre de gestion de services publics conclus entre les filiales locales et les autorités publiques en charge de la production et de la distribution de l'énergie thermique.

— Activité « Transport » : L'activité Transport de Veolia Environnement consiste en l'exploitation de services de transport de voyageurs pour le compte de collectivités publiques locales, régionales et nationales.

Veolia Environnement exerce l'essentiel de cette activité en France et à l'étranger en ayant recours à des contrats de service avec obligations de service public (pour reprendre la terminologie communautaire) d'une durée de 7 à 15 ans.

Note 39. – Contrats de location simple et financière.

Actifs financés par location financière. — Les actifs financés en locations financières se répartissent par nature comme suit au 31 décembre 2005 :

(En millions d'euros)	Immobilisations corporelles nettes	Créances financières IFRIC 4 nettes	Total
31 décembre 2005	664,4	260,6	925,0
31 décembre 2004	687,2	283,2	970,4

Le Groupe a recours à des contrats de location financement pour financer certains actifs corporels d'exploitation et biens immobiliers qui sont inscrits à l'actif du bilan. Les redevances restant dues ressortent à 1 081 millions d'euros au 31 décembre 2005. Celles-ci sont comptabilisées en dettes financières

pour leur montant actualisé qui ressort à 904 millions d'euros au 31 décembre 2005 (802,0 millions d'euros en dettes financières non courantes et 102 millions d'euros en dettes financières courantes).

Au 31 décembre 2005, les paiements minimums futurs au titre de ces contrats s'élèvent aux montants suivants :

(En millions d'euros)	Locations Financières au bilan
2006	177,9
2007	151,8
2008	127,7
2009	106,9
2010	91,7
2011 et années ultérieures	425,0
Total minimum des paiements futurs	1 081,0
Intérêts	176,9
Valeur actuelle des paiements au titre des contrats de location financement	904,1

Actifs financés par location simple. — Le Groupe a recours à des contrats de type de location simple (afférents essentiellement à du matériel de transport). Le montant des paiements minimum futurs au titre des contrats de location simple ressort à 1 894,5 millions d'euros au 31 décembre 2005 contre 1 754,7 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Au 31 décembre 2005, l'échéancier des paiements minimums futurs au titre de ces contrats est le suivant :

(En millions d'euros)	Location Simple
2006	425,5
2007	395,8
2008	354,2
2009	237,5
2010	168,5
2011 et années ultérieures	313,0
Total minimum des paiements futurs	1 894,5

Note 40. – Informations sur les sociétés consolidées par intégration proportionnelle (en quote-part).

Les informations financières ci-après présentent l'agrégation des principales filiales consolidées par intégration proportionnelle (en quote-part).

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Actifs non courants	5 629,7	4 983,3
Actifs courants	2 448,4	2 322,2
Total actif	8 078,1	7 305,5
Capitaux propres part du groupe	1 378,3	1 201,6
Intérêts des minoritaires	765,7	703,4
Passifs non courants	3 210,0	2 703,2
Passifs courants	2 724,1	2 697,3
Total passif	8 078,1	7 305,5

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Eléments de résultat :		
Produit des activités ordinaires	3 611,4	3 064,5
Résultat opérationnel	442,9	315,0
Résultat net	105,5	141,7
Eléments de financement :		

Flux d'exploitation	681,9	412,0
Flux d'investissement	-501,9	-498,3
Flux de financement	-276,1	198,2

Parmi les filiales consolidées en intégration proportionnelle, les contributrices significatives sont :

- BWB (Eaux de Berlin) en Allemagne consolidée à 50 % et dont la contribution au produit des activités ordinaires est de 551 millions d'euros, celle au résultat opérationnel de 187 millions d'euros et celle à la dette financière de 1 452 millions d'euros ;
 - Dalkia International consolidée à 75,79 % et dont la contribution au produit des activités ordinaires est de 1 384 millions d'euros ;
 - Le groupe Proactiva en Amérique du Sud dont la contribution au produit des activités ordinaires est de 112 millions d'euros.
- La hausse de la contribution au chiffre d'affaires est à hauteur de 334 millions d'euros due à Dalkia. Celle du résultat opérationnel est liée essentiellement à la division Eau et à Dalkia.

Note 41. – Contrôles fiscaux.

Dans le cadre de leurs activités courantes les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers.

En 2005, les contrôles fiscaux dans les sociétés françaises des quatre divisions du Groupe se sont terminés, à quelques exceptions près par des avis d'absence de redressement. Pour les redressements restant pendant au 31 décembre 2005, le Groupe est en cours de discussion avec l'administration et tant les évolutions législatives intervenues en fin d'année 2005 que la nature des débats permettent de penser que le Groupe obtiendra gain de cause sur les différends de principe et montants les plus significatifs. Les contrôles pour lesquels un impôt complémentaire pourrait rester à la charge du Groupe sont provisionnés de façon appropriée.

Le Groupe étant présent dans près de soixante cinq pays à l'étranger, il subit en permanence des contrôles fiscaux hors de France. Parmi les pays où sa présence est significative, des contrôles fiscaux sont en cours aux Etats-Unis et en Allemagne. (Dans ces deux pays, une implication très active dans le cours du contrôle a permis de significativement cerner et réduire les sujets soumis à vérification). Le cas échéant, ces redressements, ou les suspens fiscaux identifiés mais ne faisant pas l'objet d'un redressement, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement conformément aux critères de l'IAS 37.

Note 42. – Engagements hors bilan.

Engagements spécifiques donnés :

— Opération Southern Water : La société a refinancé sa participation dans Southern Water durant l'exercice 2003. Dans ce cadre, la société a conclu un premier contrat avec la Société Générale Bank et Trust SA (« SGBT ») le 30 juin 2003 et un second avec la CDC Ixis le 18 juillet 2003, aux termes desquels :

– SGBT et CDC Ixis ont chacun souscrit pour un montant de 110,0 millions de livres sterling des actions privilégiées sans droit de vote, émises par Southern Water et précédemment acquises par Veolia Water UK ;

– SGBT et CDC Ixis disposent chacun d'une option de vente leur permettant de céder à Veolia Environnement, à échéance 5 ans, les actions privilégiées sans droit de vote précédemment citées à un prix moyen d'exercice calculé sur la base du prix ajusté d'un rendement égal à 5,5 % l'an.

– Les options de vente sont relatives à des titres de sociétés non cotées dont la juste valeur ne peut pas être déterminée de façon suffisamment fiable. Au 31 décembre 2005, aucune perte de valeur n'a été observée sur ces options de vente.

— Engagement de renouvellement : Veolia Environnement et ses filiales de distribution d'eau et de chauffage, dans le cadre de leurs obligations contractuelles de concessionnaires et en contrepartie des revenus qu'elles en tirent, prennent à leur charge le renouvellement des immobilisations du domaine concédé dont elles assurent la gestion. A ce titre, il est indiqué que le cumul des dépenses prévisionnelles de renouvellement à la charge du groupe, sur la durée résiduelle des contrats s'élève, en euros courants, à 2,3 milliards (1,8 milliard pour l'Eau et 0,5 milliard pour l'Energie). Ces dépenses, lorsqu'elles interviendront, seront prises directement en charges ou, suivant la nature du contrat, amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie de l'immobilisation et la durée du contrat.

— Performance Bonds au profit des filiales américaines : Veolia Environnement a consenti à des compagnies d'assurance une garantie d'un montant maximum de 1,4 milliard de dollars américains, afin qu'elles puissent émettre des Performance Bonds à la demande des filiales américaines dans le cadre de leurs activités (garanties d'exploitation, garanties de remise en état des sites). Ce plafond est tiré à hauteur de 0,2 milliard de dollars américains au 31 décembre 2005

— Servitudes de Berlin : En application du contrat des Eaux de Berlin, le Groupe pourrait être amené à acquérir des droits de passage de canalisation auprès de propriétaires fonciers non encore indemnisés et ayant déposé une demande à ce titre. Le montant de l'investissement pourrait alors atteindre 610 millions d'euros (à 50%).

— Accords avec EDF : Veolia Environnement a accordé à EDF une option d'achat sur la totalité de ses titres Dalkia dans l'hypothèse où un concurrent d'EDF viendrait à prendre le contrôle de Veolia Environnement. De même, EDF a accordé à Veolia Environnement une option d'achat sur la totalité de ses titres Dalkia dans l'hypothèse où le statut d'EDF serait modifié et où un concurrent de Veolia Environnement, agissant seul ou de concert, viendrait à prendre le contrôle d'EDF. A défaut d'accord sur le prix de cession des titres, celui-ci serait fixé à dire d'expert.

Echéancier des engagements spécifiques donnés :

Engagements spécifiques donnés (en millions d'euros)	Au 31/12/ 2004	Au 31/12/ 2005	Echéance		
			A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Put Southern water	312	321		321	
Renouvellement eau	1 756	1 819	381	759	679
Renouvellement Dalkia	530	535	68	335	132
Performances bonds VE au profit de filiales américaines	147	145	3		142
Servitudes Berlin à 50%	610	610	5	374	231
Engagements spécifiques donnés	3 355	3 430	457	1 789	1 184

Autres engagements donnés : Les autres engagements donnés ne comprennent pas les sûretés réelles données en garantie d'emprunts (voir note 43) ni les engagements spécifiques mentionnés ci-dessus.

Le détail des autres engagements hors bilan donnés est le suivant :

(En millions d'euros)	Au 31/12/ 2004	Au 31/12/ 2005	Échéance		
			A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Garanties opérationnelles	2 713,9	2 963,5	548,5	1 462,0	953,0
Garanties financières :					
Garantie d'une dette	154,6	250,8	55,5	99,5	95,8
Garantie de passif	488,7	515,5	13,8	164,1	337,6
Engagements donnés :					
Obligation d'achat	101,0	94,6	20,6	64,9	9,1
Obligation de vente	28,5	8,6	8,6	-	-
Autres engagements donnés :					
Lettres de crédit	578,5	819,7	282,0	515,8	21,9
Autres engagements donnés	807,0	772,2	160,6	336,5	275,1
Autres engagements donnés	4 872,2	5 424,9	1 089,6	2 642,8	1 692,5

Garanties opérationnelles : On entend par garantie opérationnelle ou d'exploitation, tout engagement non lié à des opérations de financement requis au titre de contrats ou marchés, et en général dans le cadre de l'exploitation et de l'activité des sociétés du Groupe. On compte parmi ces garanties des engagements de type cautions de soumission sur appels d'offres, cautions de restitution d'acomptes, garanties de bonne fin, d'exécution ou de performance dans le cadre de la conclusion de contrats ou de concessions.

Garantie d'une dette : il s'agit principalement de garanties accordées à des organismes financiers au titre de dettes financières de sociétés non consolidées, ou de sociétés consolidées selon la méthode de la mise en équivalence, ou pour la part de la dette non consolidée des sociétés consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle lorsque l'engagement porte sur la totalité de celle-ci.

Garanties de passif : Elles comprennent essentiellement celles sur les cessions Eau aux Etats-Unis pour 368 millions d'euros, celle sur la cession de Connex Transport UK Ltd pour 24,9 millions d'euros.

Obligations d'achat : elles comprennent les engagements pris par les sociétés du Groupe pour acquérir des parts d'autres sociétés, pour investir. Au 31 décembre 2005, ces obligations concernent essentiellement la Division Transport pour 18,8 millions d'euros, la Division Propreté pour 43,8 millions d'euros et la Division Eau pour 19,8 millions d'euros.

Lettres de crédit : lettres de crédit délivrées par des établissements financiers au profit de créanciers, clients ou fournisseurs de sociétés du groupe, à titre de garantie dans le cadre de leurs opérations d'exploitation.

L'impact de la variation du dollar américain sur les engagements hors bilan donnés est d'environ +160 millions d'euros essentiellement dans l'Eau.

Les autres engagements donnés se répartissent par division comme suit :

(En millions d'euros)	Au 31/12/ 2005	Au 31/12/ 2004
Eau	2 388,4	2 334,5
Propreté	715,2	645,2
Energie	541,6	497,7
Transport	274,4	216,7
Proactiva	10,3	12,9
Holding	1 439,8	1 131,1
Autres	55,2	34,1
Total	5 424,9	4 872,2

Les contrats de location auxquels le groupe a recours sont analysés en note 39.

— Litiges autres que ceux déjà comptabilisés : Le Groupe est cité dans plusieurs litiges participant du cours normal de son activité. Bien que leur issue reste incertaine, la direction considère, en application des critères de l'IAS 37, que ces litiges ne doivent pas faire l'objet d'une provision à la date de clôture.

— Engagements reçus :

(En millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Garanties reçues	1 759,1	1 031,3
Garantie de dette	190,5	101,8
Garantie de passif	27,4	30,2
Autres garanties	(*) 1 541,2	899,3

(*) Dont 630,5 millions d'euros au titre d'engagements sur les contrats d'électricité avec EDF et 566,9 millions d'euros au titre des quotas d'émissions de gaz à effet de serre couvrant les années 2006 (283,4 millions d'euros) et 2007 (283,4 millions d'euros).

La principale variation des engagements reçus par rapport au 31 décembre 2004 provient de ceux au titre des quotas d'émissions de gaz à effet de serre couvrant les années 2006 et 2007 dans l'Energie (application du protocole de Kyoto à compter de 2005) pour 567 millions d'euros.

Note 43. – Sûretés réelles données en garantie de dettes financières.

Au 31 décembre 2005, 906 millions d'euros de dettes financières sont garantis par des sûretés réelles. Le détail par nature d'immobilisations est le suivant (en millions d'euros) :

Type de nantissements / hypothèques	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste du bilan (b)	% Correspondant (a) / (b)
Sur immobilisations incorporelles	2	1 172	0,17%
Sur immobilisations corporelles	461	12 352	3,73%
Sur immobilisations financières*	408		
Total actif non courant	871		
Sur actifs courants	35	13 542	0,26%
Total bilan	906		

(*) Les immobilisations financières nanties étant en quasi-totalité des titres de sociétés consolidées, le rapport actif nanti/total du poste du bilan n'est pas significatif.

Le détail des sûretés réelles par échéance est le suivant :

(En millions d'euros)	Notes	Au 31/12/2004	Au 31/12/2005	Echéance		
				A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Immobilisations incorporelles		1	2		2	
Immobilisations corporelles		253	461	58	171	232
Hypothèques		92	92			92
Nantissements de mobilier corporel	1	161	369	58	171	140
Immobilisations financières		374	408	58	69	281
Vw Korean Co Hhynix	2-4	47	28	28		
Chengdu		47	49	2	7	40
VW Korean Daesan	3-4	35	24	24		
Samsung VW Incheon	2-4	48	65	4	23	38
Defluent	2-4	40	74		25	49
Cle Brazil		16	14		14	
Crivina	2-4	26	34			34
Shenzhen	2-4	89	105			105
PPC	2	9				
Connex Regiobahn		9	6			6
Taitung	2-5	3	4			4
Technoborgo	2-4	5	5			5
Actifs courants		38	35	5	10	20
Nantissements de créances		24	32	3	10	19
Nantissements de mobilier corporel (stock)		14	3	2		1
Total		666	906	121	252	533

(1) Il s'agit essentiellement d'équipements et matériels roulants.

(2) 100% du capital détenu nanti.

(3) 95% du capital détenu nanti.

(4) Titres de sociétés consolidées au 31 décembre 2005.

(5) Titres mis en équivalence au 31 décembre 2005.

Note 44. – Opérations avec les parties liées.

— Relations avec Vivendi Universal : Veolia Environnement a acquis le 24 décembre 2004, 8 128 440 actions Veolia Environnement auprès de Vivendi Universal pour un montant de 194,8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2005, Vivendi Universal ne détient plus que 5,3% de Veolia Environnement.

En tant qu'ancien actionnaire majoritaire Vivendi Universal accordait des garanties en faveur de Veolia Environnement qui ont été transférées. Le montant maximum des engagements non transférés à Veolia Environnement ressort à 15,7 millions d'euros au 31 décembre 2005.

Dans le cadre de la gestion de ses réseaux téléphoniques Veolia Environnement a deux contrats avec les sociétés SFR et NeufCegetel à des conditions de marché.

— Relations avec la BNP Paribas (1,8 % du capital), la Société Générale (actionnaire à 2% de Veolia Environnement), la Caisse des Dépôts et Consignations (actionnaire à 8,8 % de Veolia Environnement) : Les dirigeants de ces trois groupes financiers actionnaires de Veolia Environnement siègent au conseil d'administration de Veolia Environnement.

Veolia Environnement entretient des relations de financement avec ces trois institutions dans le cadre de financements globaux (crédits syndiqués, lignes de crédits bilatérales), de financements structurés (cessions de créances Dailly, programme de titrisation, Southern Water et financement du parc automobile), et de la gestion de trésorerie. Ces relations sont rémunérées aux conditions de marché.

Au titre de la gestion financière des dépenses de renouvellement, Vivendi Universal s'est engagée à régler une indemnité à la société mais a transféré cette obligation à la Société Générale par contrat de délégation parfaite du 21 décembre 2004. En conséquence, Vivendi Universal n'est plus personnellement tenu d'aucun engagement vis-à-vis de Veolia Environnement à ce titre. En revanche, la Société Générale détentrice de 2% du capital de la société et considérée comme une partie liée, est redevable vis-à-vis de la société, à ce titre, d'un montant maximum d'indemnité qui s'élevait à 136,3 millions d'euros au 31 décembre 2005, appelable chaque année et jusqu'en 2010 dans des conditions précises au contrat. Au titre de 2005, la société a appelé à ce titre auprès de la Société Générale la somme de 36,2 millions d'euros.

— Relations avec Electricité de France (actionnaire à 4% de Veolia Environnement) : Le groupe EDF est actionnaire de Veolia Environnement à hauteur de 4%, de Dalkia à hauteur de 34% et de Dalkia International à hauteur de 25%. Conformément au décret 97-07, EDF achète l'électricité produite en France par les centrales de cogénération de Dalkia à un prix garanti sur la saison 2005/2006. Le montant de l'électricité vendue par Dalkia à EDF en 2004 et 2005 ressort respectivement à 414,8 millions d'euros et 455,0 millions d'euros.

— Rémunérations des membres du conseil exécutif et des administrateurs :

– Rémunération versée au président directeur général : Le tableau ci-dessous fait apparaître la rémunération brute globale (incluant rémunération fixe, variable, jetons de présence et avantages en nature) versée à Henri Proglia au cours des exercices 2004 et 2005.

(En euros)	Rémunérations diverses			Jetons de présence versés par les sociétés contrôlées	Avantages en Nature (1)	Total rémunération brute globale
	Fixe	Variable	Jetons de présence VE			
Rémunération versée en 2004	900 000	(2) 473 620	24 517	70 395	3 898	1 472 430
Rémunération versée en 2005	944 996	(3) 850 000	34 000	70 912	2 616	1 902 524

(1) Mise à disposition d'un véhicule de fonction.

(2) Part variable 2003 versée en 2004.

(3) Part variable 2004 versée en 2005.

Il bénéficie du régime collectif de retraite alloué aux cadres dirigeants du groupe.

– Rémunération globale des administrateurs (hors Président directeur général) ;

Le montant des jetons de présence versé en 2005 est de 595 522 euros.

– Rémunération des membres du comité exécutif (hors Président directeur général).

	Total parts fixes	Total parts variables	Total rémunérations
Rémunérations versées en 2004	2 280 000	(1) 1 048 800	3 328 800
Rémunérations versées en 2005	2 393 989	(2) 1 539 360	3 933 349

(1) Inclut la part variable au titre de l'exercice 2003 versée en 2004.

(2) Inclut la part variable au titre de l'exercice 2004 versée en 2005.

– Plans d'options de souscription ou d'achats d'actions :

— Options de souscription ou d'achat d'actions consenties au mandataire social unique au cours de l'exercice 2005 et options exercées au cours de l'exercice : Néant.

— Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux membres du comité exécutif au cours de l'exercice 2005 et options exercées au cours de l'exercice : Néant.

— Relations avec des sociétés consolidées par intégration proportionnelle :

– Veolia Environnement accorde un prêt de 99,3 millions d'euros à Dalkia International, société consolidée par Dalkia par intégration proportionnelle à 75,79%.

– Dans le cadre du refinancement de la dette d'acquisition de la société des Eaux de Berlin, Veolia Environnement garantit les obligations de RVB pour 675 millions d'euros, société consolidée par intégration proportionnelle à 50%.

Note 45. – Effectifs consolidés.

Les effectifs consolidés (*) se répartissent ainsi :

Ventilation par catégories	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Cadres	24 523	25 350

Non cadres	217 104	210 171
Effectifs consolidés	241 627	235 521

(*) Les effectifs consolidés représentent le nombre moyen de salariés ayant travaillé à temps plein, les effectifs des filiales consolidées en intégration proportionnelle étant pris en compte à hauteur du taux d'intégration, et ceux des filiales mises en équivalence étant exclus.

Ventilation par division	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Eau	62 599	58 801
Propreté	69 012	66 923
Energie	39 429	36 767
Transport	66 089	54 726
Proactiva	4 084	3 755
Fcc	-	14 148
Autres	414	401
Effectifs consolidés	241 627	235 521

Ventilation par sociétés	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Sociétés intégrées globalement	208 072	191 579
Sociétés intégrées proportionnellement	33 555	43 942
Effectifs consolidés (*)	241 627	235 521

(*) En 2004, FCC est sortant au 30 juin (prise en compte à 50% de l'effectif total sur six mois) et, depuis Proactiva est reclassée dans les sociétés intégrées proportionnellement.

Note 46. – Situation des droits d'émission de gaz à effet de serre.

L'augmentation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère a amené certains Etats, et la communauté internationale, à mettre en place des dispositifs réglementaires pour en limiter la progression. Au niveau international, le Protocole de Kyoto, finalisé en 1997, est entré en vigueur en février 2005. Au niveau européen, l'Union européenne a décidé d'instaurer, par la Directive 2003/87/CE du 13 octobre 2003, un système d'échange de quotas d'émission de gaz carbonique. Le dispositif est effectif depuis le début de l'année 2005.

Le montant des quotas attribués, cédés et consommés en 2005, et dont le groupe est titulaire, est détaillé ci-après :

Volume en milliers de tonnes	Au 01/01/2005	Attributions	Acquisitions/cessions	Consommations	Au 31/12/2005
France		4 334,5	-1 184,6	-3 020,3	129,6
République Tchèque		3 811,1	-250,1	-3 405,6	155,4
Pologne		3 598,9		-3 308,0	290,9
Lituanie		1 739,1		-903,1	836,0
Estonie		393,5	-189,5	-169,5	34,5
Allemagne		1 200,3	20,0	-1 349,6	-129,3
Autres		340,1		-323,0	17,1
Total		15 417,5	-1 604,2	-12 479,1	1 334,2

Le Groupe est en position « Opérations ordinaires ».

Compte tenu des anticipations de consommations de gaz à effet de serre, le Groupe ne prévoit pas de positions déficitaires à moyen terme.

Le produit de la cession de 1 604,2 milliers de tonnes de droits d'émission de gaz à effet de serre ressort à 35,9 millions d'euros.

En fonction des contrats, une fraction des cessions a été rétrocédée aux clients concernés pour 13 millions d'euros au titre de l'année 2005.

Les déficits en Allemagne ont fait l'objet d'une provision.

Sur la base d'un cours de 21,5 € au 31 décembre 2005, l'excédent de droits d'émission par rapport aux consommations, soit 1 334,2 milliers de droits d'émission de gaz à effet de serre, a une valeur de 28,7 millions d'euros avant rétrocession éventuelle auprès de clients.

Note 47. – Informations sectorielles.

Dans le cadre de la norme IAS 14, Veolia Environnement a retenu une information primaire par secteur d'activité et une information secondaire par zone géographique. Les secteurs d'activités sont l'Eau, la Propreté, l'Energie et le Transport.

L'Eau : rassemble les activités d'eau potable et d'eau usées telles que la distribution de l'eau, l'assainissement, les process industriels, la fabrication d'installations et de systèmes de traitement de l'eau.

La Propreté : consiste principalement en la collecte, le traitement et l'élimination des déchets ménagers, commerciaux et industriels.

L'Energie : comprend la production et la distribution de chaleur, l'optimisation énergétique ainsi que les services assimilés et la production d'électricité.
Le Transport : a pour activité d'exploiter des services de transport de passagers, tant par rail que par route.

— Informations primaires :

Produit des activités ordinaires par secteur d'activité (en millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Eau	8 888,7	7 777,4
Propreté	6 604,1	6 214,4
Energie	5 402,4	4 919,8
Transport	4 349,7	3 588,7
Produit des activités ordinaires au compte de résultat consolidé	25 244,9	22 500,3

Produit des activités ordinaires entre secteurs d'activité (en millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Eau	10,0	6,7
Propreté	55,9	42,3
Energie	29,7	28,4
Transport	5,1	5,0
Produit des activités ordinaires entre secteurs d'activité	100,7	82,4

Résultat opérationnel par secteur d'activité (en millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Eau	1 007,3	799,5
Propreté	530,5	467,5
Energie	326,1	250,3
Transport	114,1	31,4
Total de la répartition primaire	1 978,0	1 548,7
Résultat opérationnel non réparti	-85,1	-68,1
Résultat opérationnel au compte de résultat consolidé	1 892,9	1 480,6

Dotations aux amortissements et provisions opérationnelles nettes de reprises par secteur d'activité (en millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Eau	-534,3	-440,1
Propreté	-523,4	-552,5
Energie	-161,9	-64,8
Transport	-170,5	-232,9
Total de la répartition primaire	-1 390,1	-1 290,3
Dotations aux amortissements et provisions opérationnelles nettes de reprises non réparties	-60,1	-41,2
Dotations aux amortissements et provisions opérationnelles nettes de reprises	-1 450,2	-1 331,5

Pertes de valeur par secteur d'activité au 31/12/2005 (en millions d'euros)	Eau	Propreté	Energie	Transport	Montants non alloués	Total
Pertes de valeur enregistrées en capitaux propres						
Reprises de pertes de valeur enregistrées en capitaux propres						
Impact en capitaux propres						

Pertes de valeur enregistrées en résultat	-107,5	-48,0	-63,9	-6,0	-11,6	-237,0
Reprises de pertes de valeur enregistrées en résultat	90,9	42,2	39,5	5,1	6,8	184,5
Impact en résultat	-16,6	-5,8	-24,4	-0,9	-4,8	-52,5

Pertes de valeur par secteur d'activité au 31/12/2004 (en millions d'euros)	Eau	Propreté	Energie	Transport	Montants non alloués	Total
Pertes de valeur enregistrées en capitaux propres						
Reprises de pertes de valeur enregistrées en capitaux propres						
Impact en capitaux propres						
Pertes de valeur enregistrées en résultat	-103,1	-34,7	-41,2	-74,1	-10,1	-263,2
Reprises de pertes de valeur enregistrées en résultat	105,2	40,8	31,1	4,8	5,5	187,4
Impact en résultat	2,1	6,1	-10,1	-69,3	-4,6	-75,8

Quote-part des résultats des entreprises associées par secteur d'activité (en millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Eau	10,8	6,7
Propreté	1,6	9,8
Energie	1,9	4,2
Transport	0,6	-1,5
Total de la répartition primaire	14,9	19,2
Quote-part des résultats des entreprises associées non répartie	-	5,0
Quote-part des résultats des entreprises associées au compte de résultat consolidé	14,9	24,2

Actifs par secteur d'activité au 31/12/2005 (en millions d'euros)	Eau	Propreté	Energie	Transport	Montants non alloués	Total actifs au bilan consolidé
Ecarts d'acquisition nets	2 052,4	1 527,7	836,3	446,7		4 863,1
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	7 488,3	3 566,6	1 203,9	1 148,6	115,6	13 523,0
BFR actif	5 168,3	2 343,4	3 140,5	989,9	243,6	11 885,7
Total des actifs sectoriels	14 709,0	7 437,7	5 180,7	2 585,2	359,2	30 271,8
Participations dans des entreprises associées	131,4	53,8	10,6	5,7	-	201,5
Autres actifs					5 836,1	5 836,1
Total des actifs	14 840,4	7 491,5	5 191,3	2 590,9	6 195,3	36 309,4

Actifs par secteur d'activité au 31/12/2004 (en millions d'euros)	Eau	Propreté	Energie	Transport	Montants non alloués	Total actifs au bilan consolidé
Ecarts d'acquisition nets	1 914,9	1 403,6	762,9	302,2		4 383,6
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	6 656,6	3 142,9	1 068,3	1 050,0	99,5	12 017,3
BFR actif	4 446,6	2 188,4	2 874,3	809,5	626,7	10 945,5
Total des actifs sectoriels	13 018,1	6 734,9	4 705,5	2 161,7	726,2	27 346,4
Participations dans des entreprises associées	123,4	59,9	10,4	4,9	20,6	219,2
Autres actifs					8 260,3	8 260,3
Total des actifs	13 141,5	6 794,8	4 715,9	2 166,6	9 007,1	35 825,9

Passifs par secteur d'activité au 31/12/2005 (en millions d'euros)	Eau	Propreté	Energie	Transport	Montants non alloués	Total passifs au bilan consolidé
Provisions pour risques et charges	1 023,0	573,2	509,3	155,4	126,4	2 387,3
BFR passif	5 792,3	2 080,6	2 356,4	1 162,7	106,4	11 498,4
Autres passifs sectoriels	272,8	36,9	45,3	8,5	-1,1	362,4
Total des passifs sectoriels	7 088,1	2 690,7	2 911,0	1 326,6	231,7	14 248,1
Autres passifs					22 061,3	22 061,3
Total des passifs	7 088,1	2 690,7	2 911,0	1 326,6	22 293,0	36 309,4

Passifs par secteur d'activité au 31/12/2004 (en millions d'euros)	Eau	Propreté	Energie	Transport	Montants non alloués	Total passifs au bilan consolidé
Provisions pour risques et charges	843,6	518,0	447,9	120,2	76,9	2 006,6
BFR passif	5 267,1	1 920,3	2 143,7	1 018,9	160,3	10 510,3
Autres passifs sectoriels	113,5	32,4	36,3	4,5	166,9	353,6
Total des passifs sectoriels	6 224,2	2 470,7	2 627,9	1 143,6	404,1	12 870,5
Autres passifs					22 955,4	22 955,4
Total des passifs	6 224,2	2 470,7	2 627,9	1 143,6	23 359,5	35 825,9

Investissements industriels par secteur d'activité (en millions d'euros)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Eau	912	861
Propreté	739	710
Energie	252	247
Transport	195	153
Total investissements sectoriels	2 098	1 971

— Informations secondaires :

Répartition géographique du produit des activités ordinaires (en millions d'euros) :

31/12/2005	France	Allemagne	Royaume-Uni	Reste de l'Europe	Etats-Unis	Océanie	Asie	Reste du monde	Total
Eau	4 413,1	1 182,4	434,9	1 092,3	555,0	100,5	409,5	701,0	8 888,7
Propreté	2 901,0	144,6	730,0	776,3	1 216,4	383,9	146,9	305,0	6 604,1
Energie	3 205,6	65,7	367,6	1 650,3	5,0	-	16,7	91,5	5 402,4
Transport	1 734,0	402,0	8,7	1 389,2	380,1	394,2		41,5	4 349,7
Produit des activités ordinaires	12 253,7	1 794,7	1 541,2	4 908,1	2 156,5	878,6	573,1	1 139,0	25 244,9

31/12/2004	France	Allemagne	Royaume-Uni	Reste de l'Europe	Etats-Unis	Océanie	Asie	Reste du monde	Total
Eau	4 163,6	757,5	386,6	933,2	496,8	77,4	333,4	628,9	7 777,4
Propreté	2 834,9	141,6	669,5	729,1	1 122,0	307,4	139,0	270,9	6 214,4
Energie	3 001,7	70,4	335,6	1 452,6	0,1	-	11,5	47,9	4 919,8
Transport	1 476,2	363,3	10,0	1 195,1	263,7	259,2	-	21,2	3 588,7
Produit des activités ordinaires	11 476,4	1 332,8	1 401,7	4 310,0	1 882,6	644,0	483,9	968,9	22 500,3

Répartition géographique des actifs sectoriels (en millions d'euros) :

31/12/2005	France	Allemagne	Royaume-Uni	Reste de l'Europe	Etats-Unis	Reste du monde	Total
Eau	5 123,8	4 442,1	1 564,5	1 108,9	696,4	1 773,3	14 709,0
Propreté	2 911,5	87,7	1 090,4	691,9	1 902,1	754,1	7 437,7
Energie	2 901,1	63,7	174,4	1 968,4	6,0	67,1	5 180,7
Transport	935,3	404,8	14,5	781,6	220,4	228,6	2 585,2
Actifs sectoriels	11 871,7	4 998,3	2 843,8	4 550,8	2 824,9	2 823,1	29 912,6

31/12/2004	France	Allemagne	Royaume-Uni	Reste de l'Europe	Etats-Unis	Reste du monde	Total
Eau	4 740,2	3 819,8	1 444,9	1 087,4	356,4	1 569,4	13 018,1
Propreté	2 749,4	82,4	943,1	715,2	1 577,3	667,5	6 734,9
Energie	2 748,1	67,2	144,3	1 721,0	-	24,9	4 705,5
Transport	817,2	363,6	4,4	729,2	63,4	183,9	2 161,7
Actifs sectoriels	11 054,9	4 333,0	2 536,7	4 252,8	1 997,1	2 445,7	26 620,2

Répartition géographique des investissements industriels (en millions d'euros) :

31/12/2005	France	Allemagne	Royaume-Uni	Reste de l'Europe	Etats-Unis	Reste du monde	Total
Eau	386	173	79	88	21	165	912
Propreté	334	8	145	67	106	79	739
Energie	159	2	9	73	2	7	252
Transport	89	38	1	51	5	11	195
Investissements	968	221	234	279	134	262	2 098

31/12/2004	France	Allemagne	Royaume-Uni	Reste de l'Europe	Etats-Unis	Reste du monde	Total
Eau	387	123	61	86	50	154	861
Propreté	298	8	187	53	89	75	710
Energie	145	2	9	87		4	247
Transport	43	25		62	12	11	153
Investissements	873	158	257	288	151	244	1 971

Note 48. – Impact de la transition aux IFRS.

1. Synthèse des impacts IFRS sur les principaux indicateurs.

(En millions d'euros)	31/12/2004		Ecart
	Principes Comptables français	IFRS	
Produit des activités ordinaires	24 673	22 500	-2 173
Résultat avant résultat net d'impôts des activités cédées	333	497	+164
Résultat net part du Groupe	125	392	+267
Capitaux propres part du Groupe	3 563	3 223	-340
Capitaux propres totaux	5 619	4 948	-671
Endettement financier brut	15 922	18 003	+2 081
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 635	4 660	+1 025
Imputation de la juste valeur des dérivés de couverture		284	+284
Endettement financier net	12 287	13 059	+772

L'impact de la transition aux IFRS a été publié dans l'actualisation du document de référence 2004 (du 5 avril 2005) déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 mai 2005. Par rapport à ce document, Veolia Environnement a procédé à des ajustements dont les principaux sont les suivants.

Les actifs financiers non courants ont été portés de 2 656,3 millions d'euros à 2 914,1 millions d'euros, les créances financières IFRIC4 relatives à des installations en cours de construction étant constatées à l'avancement (voir note 1.20) et non à l'achèvement. Les actifs d'exploitation ont ainsi été réduits de 10 081,4 millions d'euros à 9 823,4 millions d'euros.

La dette financière non courante a été portée de 12 055,8 millions d'euros à 12 157,0 millions d'euros en raison d'analyses complémentaires sur des puts détenus par des minoritaires.

Les écarts d'acquisition ont été portés de 4 285,9 millions d'euros à 4 383,6 millions d'euros en raison d'analyses complémentaires sur les puts détenus par des minoritaires et sur les immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles ont été portées de 1 112,5 millions d'euros à 1 059,0 millions d'euros en raison de reclassements en écarts d'acquisition.

Les intérêts minoritaires ont été portés de 1 782,5 millions d'euros à 1 725,5 millions d'euros en raison des analyses complémentaires sur les puts détenus par des minoritaires.

En conséquence, les capitaux propres totaux ressortent à 4 948 millions d'euros contre 5 022 millions d'euros dans l'actualisation du document de référence déposée le 25 mai 2005. L'écart de -74 millions d'euros est lié aux puts détenus par les minoritaires pour -57 millions d'euros et à la constatation de créances financières IFRIC4 à l'avancement pour -17 millions d'euros.

La ventilation entre la part non courante et la part courante des provisions a été affinée.

Compte tenu des ces principaux ajustements apportés à l'actualisation du document de référence du 25 mai 2005, la transition aux IFRS se présente comme suit.

2. Tableau de rapprochement des capitaux propres en principes comptables français aux capitaux propres en normes IFRS au 1er janvier 2004 et au 31 décembre 2004 et rapprochement du résultat 2004.

(En millions d'euros)	Capitaux propres part du Groupe							
	1er/01/2004	Résultat de l'exercice	Variation de capital	Dividendes	Ecart de conversion	Périmètre	Autres	31/12/2004
Capitaux propres en principes comptables français	3 575	125	44	-218	33		4	3 563
Ecarts d'acquisition	66	182						248
Ecarts actuariels	-124	1						-123
Analyse contractuelle	70	15					9	94
Titres d'autocontrôle	-110		-183					-293
Instruments financiers	-90	-21					-30	-141
Activités non poursuivies		104			-104			-
Impôts	-84	-10			1			-93
Autres	-32	-4	10		-2		-5	-33
Capitaux propres en principes comptables IFRS	3 271	392	-129	-218	-72		-22	3 223
Intérêts minoritaires en principes comptables français	2 680	171	113	-181	10	-747	9	2 055
Tsar	-300	-9		9				-300
Activités non poursuivies	-707	-44		27		723	1	-
Puts minoritaires	-57							-57
Autres	23	20		1	3		-19	28
Intérêts minoritaires en principes comptables IFRS	1 639	138	113	-144	13	-24	-9	1 726

3. Etats financiers IFRS au 31 décembre 2004.

3.1. Bilan consolidé :

(En millions d'euros)	31/12/2004 Principes comptables français selon les méthodes de présentatio n IFRS	Notes	Ajustemen ts IAS/ IFRS	31/12/2004 IAS/IFRS
Ecarts d'acquisition	3 558,5	4.1	825,1	4 383,6
Autres immobilisations incorporelles	1 859,3	4.2	-800,3	1 059,0
Immobilisations corporelles et domaine concédé	13 844,0	4.3	-2 885,9	10 958,1
Participations dans les entreprises associées	225,2		-6,0	219,2
Actifs financiers	968,7	4.4	1 945,4	2 914,1
Impôts différés nets	234,8	4.5	-46,0	188,8
Actifs non courants	20 690,5		-967,7	19 722,8

Actifs d'exploitation	9 223,5	4.6	599,9	9 823,4
Actifs financiers	2 072,8	4.7	-1 417,5	655,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 635,1	4.8	1 025,2	4 660,3
Actifs courants	14 931,4		207,6	15 139,0
Actifs des activités non poursuivies			30,3	30,3
Total actif	35 621,9		-729,8	34 892,1
Capitaux propres part du Groupe	3 563,2	2	-340,4	3 222,8
Intérêts minoritaires	2 055,4	2	-329,9	1 725,5
Capitaux propres	5 618,6		-670,3	4 948,3
Subventions	868,8	4.9	-868,8	
Autres produits différés long terme	529,0	4.10	-527,9	1,1
Provisions non courantes	1 689,0	4.11	-405,5	1 283,5
Dettes financières non courantes	10 801,4	4.12	1 355,6	12 157,0
Autres dettes non courantes	273,6	4.13	78,9	352,5
Passifs non courants	14 161,8		-367,7	13 794,1
Dettes d'exploitation courantes	9 736,9	4.14	-160,9	9 576,0
Provisions courantes	984,4	4.15	-261,4	723,0
Passifs financiers	4 610,1	4.16	816,0	5 426,1
Trésorerie passive	510,1	4.17	-90,0	420,1
Passifs courants	15 841,5		303,7	16 145,2
Passifs des activités non poursuivies			4,5	4,5
Total passif	35 621,9		-729,8	34 892,1

3.2. Compte de résultat consolidé IFRS au 31 décembre 2004 :

Normes françaises :	
Chiffre d'affaires	24 673
Coût des ventes	-20 611
Frais commerciaux, administratifs et généraux	-2 538
Autres charges nettes d'exploitation	92
Ebit	1 617
Coûts de restructurations	-51
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition et dépréciation des actifs incorporels à durée indéterminée	-253
Résultat opérationnel	1 313
Coût du financement	-602
Autres produits et charges financiers	-33
Résultat courant	678
Autres produits et charges	-57
Résultat avant impôts	620
Impôts sur les résultats	-182
Résultat net des entreprises intégrées	438
Quote-part dans les résultats des entreprises ME	22
Intérêts minoritaires	-127
Résultats des activités cédées	-208
Résultat net part du groupe	125
Normes IFRS :	

Produit des activités ordinaires	22 500
Coûts des ventes	-18 346
Coûts commerciaux	-440
Coûts généraux et administratifs	-2 236
Autres coûts	3
Résultat opérationnel	1 481
Coût de l'endettement financier net	-732
Autres revenus et charges financiers	46
Charges d'impôts sur les sociétés	-184
Résultats des entreprises associées	24
Résultat net des activités poursuivies	635
Résultat net des activités non poursuivies	-106
Résultat net	529
Part des minoritaires dans les résultats	-137
Résultat net part du groupe	392

3.3. Tableau des flux de trésorerie IFRS au 31 décembre 2004

(En millions d'euros)	Normes françaises	Normes IFRS
Résultat net part du groupe	125,4	391,5
Part des minoritaires	171,3	216,4
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 224,4	2 041,5
Dotations nettes aux amortissements et provisions financières	83,6	-38,2
Autres produits et charges calculés		-9,1
Plus ou moins-values de cessions et de dilution	205,6	-161,3
Résultat des sociétés mises en équivalence	-4,8	-24,2
Dividendes reçus		-6,0
Coût de l'endettement financier net		732,1
Impôts		309,5
Impôts différés	-70,0	
Charges à répartir	-28,7	
Autres éléments		8,3
Capacité d'autofinancement		3 460,6
Variation du besoin en fonds de roulement	328,8	294,4
Impôts versés		-238,0
Flux net de trésorerie générés par l'activité (Voir note 6)	3 035,6	3 517,0
Investissements industriels (Voir note 6)	-2 315,0	-1 964,0
Cessions de biens industriels	315,1	316,2
Investissements financiers	-334,0	-334,0
Cessions d'actifs financiers (Voir note 6)	1 814,6	2 184,2
Investissements contrats interprétation IFRIC4 (Voir note 6) :		
Créances nouvelles IFRIC 4		-177,0
Remboursement de créances IFRIC 4		130,0
Dividendes reçus		23,5
Créances LT productrices d'intérêts décaissées	-132,5	-132,5
Créances LT productrices d'intérêts remboursés	129,4	129,4
Variation des créances financières CT	41,1	41,1
Achats / cessions de valeurs mobilières	-278,3	-42,3

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-759,6	174,6
Variation des dettes financières CT	1 789,2	1 789,2
Nouveaux emprunts et autres dettes long terme	1 063,7	930,5
Remboursements d'emprunts et autres dettes long terme	-3 468,7	-3 468,7
Augmentation de capital	167,2	167,2
Achats d'actions auto-détenues	-183,2	-183,2
Dividendes versés	-398,5	-389,6
Intérêts financiers versés		-640,9
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-1 030,3	-1 795,5
Trésorerie d'ouverture	1 852,8	2 320,6
Effets de change et divers	26,5	23,5
Trésorerie de clôture	3 125,0	4 240,2
Disponibilités et équivalents	3 635,1	4 660,3
Trésorerie passive	510,1	420,1
Trésorerie de clôture	3 125,0	4 240,2

4. Analyse des retraitements sur le bilan

4.1. Ecarts d'acquisition

(En millions d'euros)	Normes françaises	Fonds de commerce et parts de marché (1)	Annulation amortissement GW/ reprise BW (2)	Put minoritaires (3)	IFRS
Ecarts d'acquisition	3 559	532	248	45	4 384

(1) Les fonds de commerce et parts de marché acquis lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisés en actifs incorporels en normes françaises sont reclassés en écarts d'acquisition en norme IFRS (IAS38).

Les fonds de commerce et parts de marché concernent la Propreté à hauteur de 249 millions d'euros, l'Eau à hauteur de 164 millions d'euros, le Transport à hauteur de 94 millions d'euros et l'Energie à hauteur de 25 millions d'euros.

(2) Annulation des annuités de l'exercice et des dépréciations constatées au niveau inférieur de l'UGT. Les tests d'impairment effectués au 31 décembre 2004 en IFRS au niveau des UGT n'ont pas fait ressortir la nécessité de constater des dépréciations d'écarts d'acquisition complémentaires par rapport aux comptes publiés en normes françaises.

(3) Fraction des puts détenus par des minoritaires non imputés en intérêts des minoritaires (voir note I.12)

4.2. Immobilisations incorporelles :

(En millions d'euros)	Normes françaises	Fonds de commerce et parts de marché(1)	Analyse contractuelle(2)	Engagements de redevances(3)	Incorporels non reconnus(4)	Instruments financiers(4)	Autres	IFRS
Immobilisations incorporelles	1 859	-532	-72	-47	-118	-24	-7	1 059

(1) Les fonds de commerce et parts de marché acquis lors d'un regroupement d'entreprises et comptabilisés en actifs incorporels en normes françaises sont reclassés en écarts d'acquisition en norme IFRS (IAS38).

(2) Résulte du traitement des contrats selon le modèle de l'interprétation IFRIC 4. Elimination de 72 millions d'euros d'immobilisations incorporelles au titre de certains contrats dans l'activité Eau (essentiellement en Asie) analysés en locations selon l'interprétation IFRIC4.

(3) Voir 4.12.

(4) Essentiellement des charges à répartir annulées.

4.3. Immobilisations corporelles et actifs du domaine concédé :

(En millions d'euros)	Normes françaises	Concessions (1)	Analyse contractuelle(2)	Composants (3)	Location financière(4)	Subventions (5)	Autres	IFRS
Immobilisations corporelles et du domaine concédé	13 844	-589	-1 765	-45	84	-522	-49	10 958

(1) Reclassement en immobilisations corporelles de l'amortissement de caducité comptabilisé en provision pour risques et charges en normes françaises. Voir Note 1.20 "Contrats de type concession et d'affermage".

(2) Voir Note 1.20 Contrats traités selon l'interprétation IFRIC4.

(3) Voir Note 1.20 Autres contrats et note 1.16.

(4) Application de l'IAS 17.

(5) Voir Note 1.7.

4.4. Actifs financiers non-courants :

(En millions d'euros)	Normes françaises	IFRS
Créances financières LT	417,2	2 108,1
Autres immobilisations financières	368,6	618,2
Titres de participation non consolidés	176,2	181,1
Tiap	6,7	6,7
Actifs financiers non courants	968,7	2 914,1

L'accroissement des créances financières (1 690,9 millions d'euros) est dû à hauteur de 1 694 millions d'euros au reclassement d'actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'interprétation IFRIC 4. Voir Note 1.20.

L'augmentation des autres immobilisations financières (250 millions d'euros) est due à hauteur de 425 millions d'euros à l'inscription des instruments dérivés au bilan à la juste valeur conformément aux normes IAS 32 et 39. En normes françaises les instruments dérivés de change font l'objet de réévaluation pour la partie change, pour les instruments dérivés de taux, seuls les coupons courus, les primes et soultes des swaps sont inscrits au bilan. En outre, les immobilisations financières britanniques comptabilisées en normes françaises pour 117 millions d'euros sont imputées en capitaux propres en IFRS suite à l'annulation des écarts actuariels au 1er janvier 2004.

4.5. Impôts différés nets : La diminution des impôts différés actifs nets de 46 millions d'euros provient des impacts fiscaux sur les retraitements IFRS et des effets des désactualisations.

4.6. Actifs d'exploitation : L'augmentation des créances d'exploitation de 600 millions d'euros provient principalement de la recomptabilisation des cessions de créances Dailly et assimilées (+825 millions d'euros), à l'analyse contractuelle (-84 millions d'euros) qui se traduit par le reclassement de créances d'exploitation et à la requalification de créances sur factures non émises dans l'activité Eau pour -110 millions d'euros.

4.7. Actifs financiers courants : Les actifs financiers courants incluent en normes IFRS 466 millions d'euros de créances financières court terme (dont 133 millions d'euros au titre de l'analyse contractuelle et de l'interprétation IFRIC4 voir Note 1.20) et 190 millions d'euros de valeurs mobilières de placement contre respectivement 395 millions d'euros et 1 678 millions d'euros en normes françaises.

L'augmentation des créances financières court terme (71 millions d'euros) provient à hauteur de 133 millions d'euros du reclassement d'actifs corporels et incorporels dans le cadre de l'interprétation IFRIC 4.

La réduction de 1 488 millions d'euros des valeurs mobilières de placement provient à hauteur de 1 212 millions d'euros du reclassement des parts d'OPCVM monétaires et de trésorerie en trésorerie et équivalents de trésorerie et à hauteur de 276 millions d'euros de l'imputation des titres d'autocontrôle en capitaux propres.

4.8. Trésorerie et équivalents trésorerie : Les disponibilités ressortent à 4 660 millions d'euros en normes IFRS contre 3 635 millions d'euros en normes françaises. L'augmentation résulte du reclassement des OPCVM monétaires et de trésorerie en disponibilités pour 1 212 millions d'euros et du reclassement à hauteur de -179 millions d'euros de coupons courus sur dérivés dont la juste valeur est inscrite en autres immobilisations financières.

4.9. Subventions : L'extourne des subventions en IFRS provient à hauteur de -347 millions d'euros de celles retraitées dans le cadre du passage en créance financière de certains contrats au regard de l'interprétation IFRIC 4, le solde étant reclassé en diminution des immobilisations corporelles.

4.10. Autres produits différés long terme : Le poste "autres produits différés long terme" inclut en normes françaises des paiements effectués au titre d'un produit de titrisation de créances futures dans l'énergie. Cette opération (appelée Cogevolt) a été organisée dans le cadre du financement des installations de cogénération des métiers de l'Énergie. Le produit est amorti, depuis le 1er janvier 1998, de façon actuarielle, sur la durée de ces créances, soit entre 5 et 12 ans. En normes IFRS, cette opération est assimilée à un financement complémentaire et est dès lors reclassée en dettes financières. (Voir notes 4.12. et 4.17.)

4.11. Provisions non-courantes :

(En millions d'euros)	Normes françaises	Reclassements en actifs corporels(1)	Actualisation(2)	Provisions non reconnues	Ecarts actuariels	Autres	IFRS
Provisions pour risques et charges	1 400	-591	29	-13		45	870
Provisions pour retraites et autres avantages aux salariés	289				68	56	413

(1) Les reclassements des provisions non courantes sont relatifs aux amortissements de caducité qui viennent en déduction des actifs corporels. Voir note 1.20 Contrats de type concession et d'affermage.

(2) Voir note 1.13.

4.12. Dettes financières non courantes (en millions d'euros) :

Normes françaises		10 801,4
Tsar	(a)	298,0
Impact dette au coût amorti	(b)	-76,0
Réévaluation de la dette	(c)	260,3
Consolidation d'entités ad-hoc (SIC12)		17,3
Locations financement (IAS17)		44,9
Emprunts collectivités locales	(d)	112,7
Cogevolt	(e)	561,5
Puts détenus par des minoritaires	(f)	113,9
Divers		23,0
Impacts IFRS		1 355,6
Dette financière non courante IFRS		12 157,0

(a) *Véfo (Veolia Environnement Financière de l'Ouest, société holding détenue à plus de 99% par Veolia Environnement) a émis en décembre 2001 un montant de 300 millions d'euros de titres subordonnés remboursables en actions de priorité (TSAR), à échéance 28 décembre 2006. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces titres ont été assimilés en normes françaises à des intérêts minoritaires. En normes IFRS, l'analyse selon les normes IAS32 et 39 conduit à analyser les TSAR comme des instruments de dettes.*

(b) *Voir note 1.14 Comptabilisation des dettes financières.*

(c) *Impact de la réévaluation de la dette couverte en juste valeur par des dérivés. En outre, les instruments de couvertures sont réévalués soit en actifs financiers non courants, soit en autres dettes non-courantes.*

(d) *Les engagements de redevances dans le cadre de contrats de services publics étaient considérés en normes françaises comme des engagements hors bilan. En normes IFRS, ils sont assimilés à de la dette financière.*

(e) *Voir note 4.10.*

(f) *Voir note 1.14 paragraphe « engagements de rachats sur intérêts minoritaires »*

4.13. Autres dettes non courantes : L'augmentation des autres dettes non courantes de 79 millions d'euros provient essentiellement de la réévaluation d'instruments dérivés.

4.14. Dettes d'exploitation courantes : La diminution de 160 millions d'euros provient à hauteur de 132 millions d'euros de la requalification de dettes liées à des factures non émises par l'activité Eau et à hauteur de 42 millions d'euros de l'analyse contractuelle qui a conduit à reclasser des dettes d'exploitation.

4.15. Provisions courantes :

(En millions d'euros)	Normes françaises	Reclassements en actifs corporels	Provisions non reconnues en IFRS	Autres	IFRS
Provisions pour risques et charges	957	-135	-83	-44	695
Provisions pour retraites et autres avantages aux salariés	28				28

4.16. Dette financière courante (en millions d'euros) :

En normes françaises		4 610,1
Locations financières (IAS17)		46,7
Cessions créances et assimilées	(a)	129,3
Dailly	(a)	695,4
Cogevolt	(b)	66,7
Instruments financiers	(c)	-71,3
Autres		-50,8
Impacts IFRS		816,0
Dette financière courante IFRS		5 426,1

(a) *L'application de la norme IAS39 conduit à considérer les cessions Dailly et assimilées comme un financement bancaire garanti par des créances.*

(b) *Voir note 4.10.*

(c) *Du fait de la réévaluation des instruments dérivés à la juste valeur coupons courus inclus, reclassement des produits perçus d'avance et coupons courus.*

4.17 Trésorerie passive : La diminution de la trésorerie passive (90 millions d'euros) provient à hauteur de 112 millions d'euros des produits différés Cogevolt reclassés en dette financière courante et non courante.

5. Analyse des retraitements sur le compte de résultat.

5.1. Produit des activités ordinaires (en millions d'euros) :

	Eau	Propreté	Energie	Transport	Total
Chiffre d'Affaires normes françaises	9 804,8	6 220,0	5 035,5	3 613,0	24 673,3
Activités non poursuivies				-5,2	-5,2
Amortissement des créances financières qui résultent de l'interprétation IFRIC4 (1)	-17,4	-19,0	-110,3	-10,1	-156,8
Créances financières IFRIC4 comptabilisées avancement(2)	147,3				147,3
Reclassement en coûts de ventes des produits perçus pour compte de tiers (1)	-2 129,3		-0,1		-2 129,4
Autres	-28,0	13,4	-5,3	-9,0	-28,9
Produit des activités ordinaires IFRS	7 777,4	6 214,4	4 919,8	3 588,7	22 500,3

(1) Voir note 1.17.

(2) Voir note 1.20 « Actifs liés à des contrats couverts par l'interprétation IFRIC4 ».

5.2. Passage de l'EBIT au résultat opérationnel :

(En millions d'euros)	Total	Eau	Propreté	Energie	Transport	Holdings
EBIT normes françaises	1 616,9	830,6	456,6	295,8	103,3	-69,4
Autres produits et charges extraordinaires	-57,3	-53,4	8,1	-10,5	-1,5	
Coûts de restructuration nets	-51,1	-28,5	-2,7	-17,2	-2,7	
Amortissements et dépréciations goodwill et incorporels à durée indéterminée	-253,3	-54,4	-67,5	-44,9	-86,6	0,1
Résultat opérationnel présentation IFRS	1 255,2	694,3	394,5	223,2	12,5	-69,3
Annulation amortissements et dépréciations goodwill et incorporels à durée indéterminée (IAS36)	181,6	54,7	65,5	43,1	18,3	
Effet de l'interprétation IFRIC4	0,4	7,9	0,4	-7,5	-0,4	
Approche par composants (IAS16)	5,1	14,2	-5,9	-2,5	-0,7	
Autres éléments de l'analyse contractuelle	10,5	10,5				
Immobilisations incorporelles (IAS38)	13,9		10,6	2,0	1,3	
Provisions (IAS37)	14,7	8,0	4,6	1,3	0,8	
Autres	-0,8	9,9	-2,1	-6,3	-0,5	-1,8
Total impact retraitements IFRS	225,4	105,2	73,1	30,1	18,8	-1,8
Résultat opérationnel IFRS	1 480,6	799,5	467,6	253,3	31,3	-71,1

Le résultat opérationnel inclut une moins-value sur cession des titres Berlikomm à hauteur de 55 millions d'euros dans la division Eau, une charge de 14 millions d'euros au titre de la résolution d'un litige en Italie dans la division Energie et une dépréciation de 70 millions d'euros d'écart d'acquisition dans la Division Transport en Europe du Nord.

Les retraitements conduisant au produit des activités ordinaires et au résultat opérationnel en normes IFRS se sont traduits au niveau du coût des ventes par :

- La réduction de 2,1 milliards d'euros au titre des produits perçus pour compte de tiers ;
- La réduction des amortissements des actifs industriels qui ont été reclassés en autres créances financières selon l'interprétation IFRIC4, le chiffre d'affaires ayant diminué de 157 millions d'euros ;
- L'imputation en coût des ventes de la dépréciation des écarts d'acquisition ;
- L'augmentation de 147,3 millions d'euros liés à la comptabilisation à l'avancement des créances financières IFRIC4.

5.3. Passage du coût du financement et des autres revenus et charges financiers :

(En millions d'euros)	Notes	Total
Coût du financement normes françaises		-602,1
Frais financiers stockés et immobilisés		12,2
Revenus créances financières et de valeurs mobilières	1	-72,9
Coût du financement présentation IFRS		-662,8

Calcul de la dette au coût amorti	2	-45,0
Ajustement de juste valeur des instruments dérivés	3	-16,5
Intérêts sur TSAR	4	-8,9
Annuités d'emprunts	4	-8,8
Autres		9,9
Coût de financement IFRS		-732,1
Passage aux autres revenus et charges financiers		
Autres revenus et charges financiers normes françaises		-32,9
Revenus créances financières et de valeurs mobilières	1	60,7
Autres revenus et charges financiers présentation IFRS		27,8
Désactualisation des provisions		-10,8
Calcul de la dette au coût amorti	2	44,6
Autres		-15,5
Autres revenus et charges financiers IFRS		46,1

(1) Le coût du financement est représentatif en normes IFRS du coût de la dette brute sous déduction de la trésorerie et équivalents. Ainsi, les revenus de créances financières et de valeurs mobilières ont été reclassés en « autres revenus et charges financiers ».

(2) Voir note 1.14 relative à la comptabilisation des passifs financiers. En normes françaises, les amortissements de primes de remboursement et de frais d'émission d'emprunt étaient assimilés à des autres charges financières. En normes IFRS, ces éléments de charges sont des composants du coût amorti.

(3) Voir note 1.14 relative aux instruments dérivés. Ces ajustements portent sur la réévaluation de dérivés relatifs à des instruments de taux.

(4) Voir note 4.12 relative à la dette financière non courante.

5.4. Passage impôt :

Année 2004	Normes françaises	Ifrs	Ecart
Impôt sur les bénéfices	-225,9	-225,1	+0,8
Impôts différés	+43,5	+41,0	-2,5

Essentiellement impôts sur retraitements IFRS.

5.5. Résultats des activités non poursuivies :

(En millions d'euros)	Année 2004
Sous total cessions américaines	-162,2
Sous total cession FCC	58,4
Sous total cession activités britanniques Connex	-1,9
Résultat des activités non poursuivies IFRS	-105,7
Résultat des activités en cours de cessions en normes françaises	-207,8
Change sur cessions américaines	-49,8
Impôt sur change sur cessions américaines	140,4
Change sur cession FCC	17,5
Autres éléments	-6,0
Résultat des activités non poursuivies IFRS	-105,7

Du fait de l'incorporation des réserves de conversion aux réserves consolidées au 1er janvier 2004 (voir Note 1.2), les résultats de change et l'impôt sur le change sur des cessions américaines et de FCC ne sont pas reconnus en normes IFRS.

5.6. Passage du résultat net part du groupe normes françaises aux normes IFRS :

(En millions d'euros)	Année 2004
Résultat net 2004 en normes françaises	125,4
Amortissements des écarts d'acquisition	181,4

Autres impacts résultat opérationnel	44,0
Résultat de change sur cessions américaines et FCC	-32,3
Impôt sur résultat de change	140,8
Impacts éléments financiers	-51,1
Autres	-16,7
Résultat net 2004 en normes IFRS	391,5

6. Analyse des écarts relatifs au tableau des flux de trésorerie IFRS : Le tableau consolidé des flux de trésorerie a été construit par référence au modèle préconisé par la recommandation du Conseil national de la comptabilité n° 2004-12-02 du 27 octobre 2004 et adapté aux spécificités de l'activité du Groupe.

- Flux net de trésorerie générés par l'activité : +482 millions d'euros dont
- Exclusion des intérêts versés reclassés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement : +641 millions d'euros.
- Reclassement de l'amortissement des créances financières interprétation IFRIC4 qui en normes françaises sont une composante du chiffre d'affaires et en normes IFRS des flux de remboursement : -130 millions d'euros.
- L'écart entre la variation du besoin en fonds de roulement en normes françaises et les normes IFRS est lié au reclassement des variations sur créances et dettes fiscales dans les impôts versés.
- Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements : +934 millions d'euros
- Investissements industriels : +351 millions d'euros
 - exclusion des investissements industriels couverts par de la location financière : +133 millions d'euros (seules les redevances sur locations financières sont assimilées à de la trésorerie) ;
 - reclassement des investissements industriels dans des contrats interprétation IFRIC4 : +177 millions d'euros.
- Cessions financières : + 369 millions d'euros
 - les actifs américains et FCC cédés au cours de l'exercice étant classés en activités non poursuivies, la trésorerie d'ouverture exclut la trésorerie de ces actifs. Les cessions réalisées en 2004 ne comprennent donc pas la trésorerie sortante.
- Investissements créances financières interprétation IFRIC4. : -47 millions d'euros
 - investissements travaux en cours et nouvelles créances : -177 millions d'euros ;
 - amortissement créances financières : +130 millions d'euros.
- Achats / cessions valeurs mobilières : +286 millions d'euros : les investissements dans les OPCVM monétaires et de trésorerie sont assimilés à de la trésorerie.
- Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement : -765 millions d'euros
- Diminution des nouveaux emprunts des nouvelles locations financières : -133 millions d'euros ;
- inclusion des frais financiers versés : -641 millions d'euros.
- Trésorerie et équivalent de trésorerie :
- Les liquidités du tableau de flux de trésorerie du Groupe au 31 décembre 2004 se décomposent de la manière suivante :

Disponibilités	948 millions d'euros
Instruments monétaires	3 229 millions d'euros
Autres instruments de trésorerie court terme	483 millions d'euros
	4 660 millions d'euros

Note 49. – Liste des principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés en 2005.

En 2005, le groupe Veolia Environnement a consolidé dans ses comptes 2 096 sociétés. Les principales sociétés sont reprises ci-dessous :

Sociétés et adresses	N° siret	Méthode de consolidation	% D'intérêts
Veolia Environnement SA, 36-38, avenue Kléber, 75116 Paris	403 210 032 00047	I.g.	100,00
Sense SAS, rue Annette Bloch, 25200 Montbéliard	444 590 921 00052	I.g.	80,47
Eau :			
Veolia Water, 52, rue d'Anjou, 75008 Paris	421 345 042 00012	I.g.	100,00
Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux et ses filiales, 52, rue d'Anjou, 75008 Paris	572 025 526 00029	I.g.	100,00
Dont en France :			
Compagnie des Eaux et de l'Ozone, 52, rue d'Anjou, 75008 Paris	775 667 363 01597	I.g.	99,99
Compagnie des Eaux de Paris, 7, rue Tronson-du-Coudray, 75008 Paris	329 207 740 00047	I.g.	99,99
Société Française de Distribution d'Eau, 7, rue Tronson-du-Coudray – 75008 Paris	542 054 945 00069	I.g.	99,60
Compagnie Fermière de Services Publics, 3, rue Marcel Sembat – Immeuble CAP 44, 44100 Nantes	575 750 161 00342	I.g.	99,11
Compagnie Méditerranéenne d'exploitation des Services d'Eau, 12, boulevard René Cassin, 06100 Nice	780 153 292 00112	I.g.	99,70

Société des Eaux de Melun, Zone Industrielle, 198/398, rue Foch, 77000 Vaux Le Pénit	785 751 058 00047	I.g.	99,22
Société des Eaux de Marseille et ses filiales, 25, rue Edouard Delanglade, BP 29, 13254 Marseille	057 806 150 00017	I.p.	48,83
Société des Eaux du Nord, 217, boulevard de la Liberté, 59800 Lille	572 026 417 00244	I.p.	49,54
Société des Eaux de Versailles et de Saint-Cloud, 145, rue Yves le Coz, 78000 Versailles	318 634 649 00053	I.p.	50,00
Sade-Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique, et ses filiales, 28, rue de la Baume, 75008 Paris	562 077 503 00018	I.g.	98,64
Veolia Water Systems (ex-OTV), l'Aquarène – 1, place Montgolfier, 94417 St Maurice Cedex	542 078 688 01065	I.g.	100,00

Sociétés et adresses	N° Siret	Méthode de consolidation	% d'intérêts
Dont à l'étranger :			
Veolia Water UK Plc et ses filiales, 37-41 Old Queen Street, London SW1H 9JA (Grande-Bretagne)		Ig	100,00
Veolia Water North America et ses filiales, 14950 Heathrow Forest Parkway – Suite 200, Houston TX77032 Texas (Etats-Unis)		Ig	100,00
Berliner wasser betriebe, neue jüdenstrasse 1 – d10179 berlin mitte (Allemagne)		Ip	24,95
Servitec KFT (Veolia Water Hungary), Lovas UT 131b – 1012 Budapest (Hongrie)		Ig	100,00
OEWA Wasser und Abwasser, Walter Köhn Strasse 1 – 04358 Leipzig (Allemagne)		Ig	100,00
Southern water investments limited, southern house yeomen road worthing west sussex bn13 3 nx (grande-bretagne)		Me	25,00
Prague Water CGE AW (Veolia Water Prague), 52, rue d'Anjou, 75008 Paris		Ig	99,91
Vs braunschweig beteil gmbh		Ig	100,00
Veolia Water Shenzhen, n°1019 Shennan Zhong Road, Shenzhen, 518031 (Chine)		Ip	25,0
Energie :			
Dalkia – Saint-André, 37, avenue du Mal de Lattre de Tassigny, 59350 St André les Lille	403 211 295 00023	Ig	66,00
Dalkia France, 37, avenue du Mal de Lattre de Tassigny, 59350 St André les Lille	456 500 537 00018	Ig	65,94
Cogestar – Saint André, 37, avenue du Mal de Lattre de Tassigny, 59350 St André les Lille	404 324 097 00025	Ig	65,94
Cogestar 2 – Saint André, 33, place Ronde Quartier Valmy – 92800 Puteaux	431 951 540 00019	Ig	65,94
Crystal S.A. – Saint André, 37, avenue du Mal de Lattre de Tassigny, 59350 St André les Lille	322 498 270 00014	Ig	65,94
Citelum, 37, rue de Lyon 75012 Paris	389 643 859 00019	Ig	65,94
Dalkia Morava as, 28, Rijna, 152, 70974 Ostrava (république tchèque)		Ip	49,05
Dalkia PLC et ses filiales, Elizabeth House, 56-60 London Road, Staines TW18 4BQ, (Grande-Bretagne)		Ip	50,02
Clemessy et ses filiales, 18, rue de Thann, 68200 Mulhouse	945 752 137 00212	Ig	65,68
Siram, SPA et ses filiales, Via Bisceglie, 95, 20152 Milano (Italie)		Ip	50,02

Sociétés et adresses	N° Siret	Méthode de consolidation	% D'intérêts
Zto (dalkia ostrava), Pivovarska, 84/1 Psc, Ostrava (république tchèque)		Ip	46,60

Dalkia Poznan Zep et ses filiales, UL Gdynska 54, 60-960 Poznan (Pologne)		Ip	25,72
Propreté :			
Veolia Propreté, Parc des Fontaines, 163 / 169, avenue Georges Clémenceau, 92000 Nanterre	572 221 034 00778	Ig	100,00
Société d'Assainissement Rationnel et de Pompage et ses filiales (S.A.R.P.), 162/16, Energy Park IV, 162/166, boulevard de Verdun, 92413 Courbevoie Cedex	775 734 817 00353	Ig	99,53
SARP – Industries et ses filiales, 427, route du Hazay, Zone Portuaire Limay-Porcheville, 78520 Limay	303 772 982 00029	Ig	99,82
Onyx Environmental Group Plc, Onyx house, 401 Mile end Road, E34 PB, London (Grande-Bretagne)		Ig	100,00
Onyx North America Corp, 3225 Aviation Avenue, 4th Floor, 33133 Miami (Etats-Unis)		Ig	100,00
Onyx Waste Service, One Honey Creed Corporate Center, 125 South, 84th Street, Suite 200 WI, 53214 Milwaukee (Etats-Unis)		Ig	100,00
Collex waste management Pty Ltd, 280, Georges street, Level 12, P.O. box h126, Australia square, Nsw 1215, Sydney (australie)		Ig	100,00
Marius Pedersen, Danemark, Rbaekvej, 495863 Ferritslev (Danemark)		Ig	65,00
Transport :			
Connex, arc des Fontaines, 163 / 169, avenue Georges Clémenceau, 92000 Nanterre	383 607 090 00016	Ig	100,00
Connex transport Ab, Englundavagen 9, Box 1820, 17124 Solna (suède)		Ig	100,00
Connex transport uk Ltd, Waterloo business center, 117 waterloo road, London se1 8ul, Grande-Bretagne		Ig	100,00
Connex Verkehr Gmbh, Rödelheimer Bahnweg 31, 60489 Francfort, Allemagne		Ig	100,00
Connex group australia Pty Ltd, Level 3, Flinders St Station, 223 Flinders St Melbourne, Victoria 3000, Australie		Ig	100,00
Connex North America (CNA), 2100 huntingdon avenue MD, 21211 Baltimore (USA)		Ig	100,00

Sociétés et adresses	N° Siret	Méthode de consolidation	% d'intérêts
C.F.T.I. (Compagnie Française de Transport Interurbain) Parc des Fontaines, 163 / 169, avenue Georges Clémenceau, 92000 Nanterre	552 022 063 01075	Ig	99,77
C.G.F.T.E. (Compagnie Générale Française de Transports et d'Entreprises), Parc des Fontaines, 163 / 169, avenue Georges Clémenceau, 92000 Nanterre	344 379 060 00082	Ig	100,00
Connex Gvi Inc, 720, rue trotter, St-Jean-Sur-Richelieu, QC, J3b 8t2 (Canada)		Ig	100,00
Proactiva, 216, Paso de la Castellana, 28046 Madrid (Espagne)		Ip	50,00

I.G. : Consolidation, I.P. : Méthode proportionnelle, M.E. : Méthode de la mise en équivalence.